

P R E M I È R E P A R T I E

P R O B L È M A T I S A T I O N

## CHAPITRE : I-

### Notre point de vue d'observateur.

Il sera question ici de donner un coup d'oeil rétrospectif sur notre expérience d'enseignant, qui nous permettra d'analyser les comportements langagiers observés en famille, dans la rue et à l'école, au fur et à mesure, dans la communauté maghrébine dans son ensemble, et chez les jeunes de "deuxième génération" en particuliers. Ces derniers sont souvent confrontés à divers phénomènes socio-culturels que nous définirons, et ceci en nous appuyant sur notre expérience du terrain, en tant qu'enseignant dans le cadre des E.L.C.O. (en arabe), de 1981 à 1986, à Vénissieux.

A base d'entretiens avec quelques familles d'origine maghrébine, notre méthode d'observation participante, ainsi que notre analyse sont subordonnées à une prise de conscience de nos rapports avec la situation observée et de notre implication dans le recueil des informations.

Ce ne sera pas le cas de l'observation indirecte qui fait plutôt appel à une technique instrumentale : les questionnaires (A et B). Ces derniers interviendront plus tard, dans l'enquête proprement dite qu'on traitera au niveau de la seconde partie.

Notre formule "observateur / observés" sera fondée sur une alternance. D'une part, ce sera une expérience vécue et d'autre part, on se décentre par rapport à une situation dans laquelle on ne sera pas impliqué et qu'on examinera avec une certaine distance comme observateur. Elle nous permettra une approche analytique des attitudes, des comportements langagiers et des caractéristiques spécifiques à cette communauté.

Le fait d'être d'origine maghrébine avait une importance dans le sens où, n'étant pas identifié à la société d'accueil qui, selon les personnes interrogées, leur pose souvent des problèmes, nous a permis d'acquérir les informations indispensables à notre enquête. Cette situation nous a en effet permis de nous intégrer dans les groupes concernés et de nous faire presque oublier en tant qu'observateur, tout en restant présent en tant qu'individu.

## 1. Notre expérience d'enseignant :

-----

La mission, qui nous a été confiée, consistait surtout à initier l'enfant maghrébin à la culture d'origine, véhiculée en partie par l'apprentissage de la langue arabe et alimentée par certaines disciplines d'éveil (expressions orale et écrite, lecture, animation culturelle).

Le cadre et l'horaire de travail, ne correspondant pas aux réalités du pays d'origine, on s'est trouvé devant une situation toute autre que celle à laquelle nous nous attendions. Afin d'assurer ces E.L.C.O., nous nous déplaçons d'une école à une autre. Les classes n'étaient pas homogènes et les élèves ne parlaient même pas la langue maternelle.

A chaque rentrée scolaire, on se retrouvait généralement avec les mêmes élèves, qui à notre grande surprise, avaient déjà perdu les notions de base supposées acquises.

De ce fait, comme cet apprentissage dépendait, en partie, de ces élèves et de leur attitude à l'égard de ce qu'on leur proposait, nous tenions surtout à réduire leurs échecs scolaires, en la matière, et à enregistrer certains progrès, en très petit nombre (si minimes fussent-ils).

En effet, certains élèves ont pu présenter l'examen du Certificat d'Etudes Primaires (en langue arabe).

Après cinq années de travail acharné, nous nous ne pouvions constater que notre déception, malgré les efforts déployés, car on se disait en soi-même, que ces jeunes motivés avaient pourtant la capacité d'apprendre leur langue d'origine.

En plus, ces jeunes, qui aspirent à une société multiculturelle mais plus juste, recherchent un certain équilibre :

- D'une part, entre l'identité et la différence, car il leur est nécessaire de s'identifier aux adultes, en se référant à leurs valeurs arabo-musulmanes, même s'ils les jugent dépassées ou dévalorisées par rapport à la culture du pays d'accueil.

- D'autre part, entre l'autorité et l'affectivité, où instituteurs et parents d'élèves, même en étant autoritaires, doivent manifester à leur égard une certaine compréhension qui leur permettrait, sans doute, de maintenir leur équilibre psycho-affectif.

Comme il n'est pas toujours souhaitable de tout régler par le rapport de force, un rapport d'affectivité peut-il compenser l'autorité dans les relations : Jeunesse/famille/institution scolaire ? La question reste posée.

## 2. Notre perception des jeunes issus ----- de l'immigration maghrébine : -----

Conscients de leur origine, ces jeunes, tout en manifestant leur tolérance à l'égard des autres, sont bien persuadés que l'Islam est leur religion et l'arabe leur langue. Mais, tiennent-ils vraiment à sauvegarder leur identité d'origine ?

Néanmoins, ils s'interrogent souvent sur leur avenir, qu'ils qualifient d'incertain :

- Comment s'intégrer, par l'école, au niveau de la société d'accueil ?
- Pourraient-ils s'insérer dans les pays du Maghreb ?

( Certains jeunes pensent qu'une réelle intégration demande l'égalité et l'équilibre des cultures, celle qui nous identifie et celle du pays d'accueil, et ceci par le maintien et le développement de l'enseignement de la langue d'origine.

Ce qu'il faut admettre, c'est que parmi ces jeunes, on constate des échecs, mais aussi des réussites évidentes, et le fait qu'ils se veulent tous Maghrébins en France, marque leurs spécificités et leurs différences. L'attachement indéniable aux valeurs arabo-musulmanes leur permet, en même temps, d'affirmer leur personnalité.

Les priver de cet enseignement de leur langue d'origine, c'est les mettre devant une situation conflictuelle, même si certains d'entre eux, selon les résultats de notre enquête, ont acquis les modes de vie français, et ne souhaitant pas vivre ce qu'ont vécu leurs parents.

- En ce sens, ne seront-ils pas les promoteurs d'une certaine culture (véhiculée par leur langue d'origine), spécifique à leurs besoins et à leurs attentes ?
- S'agit-il d'une troisième culture, dont parle Irène Regnier(1986), symbiose, c'est-à-dire enrichissement mutuel, entre la culture d'origine et celle du pays d'accueil ?

Une action socio-culturelle ouverte, enracinée dans la vie du quartier, peut être à l'origine d'une prise en charge effective par eux-mêmes, de ces jeunes d'origine maghrébine, aux perceptions souvent contradictoires, aux blocages affectifs, et parfois au refus du travail.

L'objectif fixé pourrait être donc celui d'une pédagogie fondée sur la libre adhésion et la liberté d'expression, dans les deux langues, d'origine et d'accueil.

A Vénissieux-Centre, lors de nos entretiens, certains jeunes de notre quartier, ont fini par nous livrer des propos que nous pourrions résumer ainsi : "Nous sommes là, différents certes, mais partie intégrante de la société française, et

c'est là, avec nos aspects différents (linguistiques et culturels), que nous voulons être écoutés, en tant que partenaires et citoyens, à part entière". Ils se sont constitués en groupes de quartier et associations, se situant ainsi dans la dynamique et la mouvance de la société française, et canalisant leurs apports à la régulation de la vie socio-culturelle. Sont-ils porteurs d'une nouvelle forme de culture ?

Ils ne sont pas culturellement français, algériens, marocains ou tunisiens, mais plutôt le produit d'une situation socio-culturelle particulière. Ils sont porteurs d'éléments culturels et linguistiques qui s'expriment à travers la musique, le théâtre, la danse... (se référer aux tableaux 131 à 133, des pages 160 à 163). Par leurs propres moyens, même lorsque ceux-ci étaient faibles, ils sont arrivés à se définir et à se prendre en charge.

Mais, leur situation linguistique est bien différente de celles des autres minorités immigrées. Elle est le résultat de civilisations, où l'expression est souvent dialectale, plus ou moins variée (parlers kabyle de l'Algérie, chleuh du sud marocain, parler arabe urbain d'Alger, lui-même assez différent de l'arabe littéraire classique ou moderne). Ainsi, enseigner l'arabe littéraire moderne et le français, consiste à faire apprendre aux élèves d'origine maghrébine deux langues inégalement différentes de ce qu'ils entendent parler en milieu familial.

Même s'ils désirent être différents des autres, c'est-à-dire de leurs camarades français, ces jeunes se situent entre deux sociétés : celle, dans laquelle il faudra s'intégrer et exercer leurs droits, entre autre linguistiques, et celle dont ils sont issus, aux valeurs arabo-musulmanes. Placée entre deux cultures, leur enfance est souvent génératrice de conflits psychologiques : la langue des parents, demeurant toujours orale, ne facilite pas l'apprentissage.

En quête de leur véritable identité, ces jeunes d'origine maghrébine vont-ils :

- S'identifier comme français, parfois par la voie de l'assimilation;
- Se référer à leurs parents; leur identification se fera alors à partir d'un choix entre deux langues et deux cultures différentes;
- Imposer leur marginalité, en mettant en cause leur identification;
- Ou opter pour le bilinguisme et le biculturalisme, en s'adaptant aux modes de vie des deux sociétés, d'accueil et d'origine ?

La plupart de ces jeunes vivent dans des familles traditionnelles, surpeuplées ( 5 enfants et plus), où vis-à-vis des filles, règne souvent l'autorité du père . Ce qui

n'est pas le cas pour les frères qui jouissent d'une grande liberté. Leur socialisation conflictuelle ne connaîtra pas les mêmes évolutions que celle de leurs camarades immigrés (Portugais, Espagnol...). A titre d'exemple, si l'on tient compte de certaines statistiques de l'INSEE, sur les 80% de jeunes, issus de l'immigration, sans qualifications, près des 2/3 sont d'origine maghrébine.

Ils sont confrontés à des comportements et à des valeurs dominantes du pays d'accueil, portant sur des faits concrets liés à l'espace et au temps (relations familiales, usages culinaires et vestimentaires...). Apparaissent alors des phénomènes d'intolérance et de rejet au niveau des relations "Français / Immigrés", qui seraient à l'origine d'une certaine fragilité de l'identité sociale du groupe dévalorisé.

### 3. Autour de la notion d'intégration :

#### ----- Quelques concepts fondamentaux. -----

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler ici la définition de quelques concepts fondamentaux, autour de la notion d'intégration.

#### - L'intégration: -----

Elle est généralement définie comme un processus dynamique, une partie intégrante de la structure sociale.

Dans un rapport, Michel Hannoun(1987), alors Député, a mis en évidence les difficultés dans les relations, entre français et immigrés, au niveau de certains quartiers et établissements scolaires . Il a ainsi envisagé trois solutions possibles : L'intégration, l'insertion ou l'assimilation. )

L'intégration suppose de la part des citoyens français une bonne qualité d'accueil, et des immigrés le respect des lois de ce pays. Elle peut alors se réaliser à différents niveaux: , *han d*

- Elle commence à l'école, surtout dans les Z.E.P., avec le renforcement du soutien scolaire et le maintien de l'enseignement des langues et cultures d'origine (l'arabe pour les Maghrébins).

- Elle s'entame avec le logement, en évitant les concentrations des familles immigrées, au niveau des Z.E.P. Pourtant, si l'on tient compte d'une étude, "Immigrations:Q'en savez-vous?", (1989), extraite de "La Documentation française "(n°4887), en 1982, les logements sociaux et les H.L.M. accueillent 34% des Algériens et 38% des Marocains.

- Elle prend de l'ampleur par la mise en oeuvre d'une politique de formation et d'emploi, en faveur des jeunes concernés.

- Elle s'affirme enfin par le choix de la nationalité, en tenant compte, bien entendu, des convictions religieuses de chacun. Cependant, si "L'intégration désigne un processus par lequel l'étranger s'adapte, sans avoir à le faire inévitablement, aux conditions de vie dans le pays d'accueil" (1), quels peuvent-être alors les facteurs qui conditionnent le niveau d'intégration ?

Ils peuvent s'exprimer à travers la connaissance de la langue française, le lieu de résidence, l'emploi et généralement par le choix de la nationalité.

(1) M.HANNOUN (1987).

- L'adaptation:  
-----

Sans que soit pour autant remise en cause l'appartenance culturelle, l'adaptation se limite à l'adoption de comportements permettant la vie dans la société d'accueil.

Cela peut recouvrir des conduites diverses, allant de l'adoption de coutumes relativement peu significatives et connotées, au repli dans le ghetto protecteur qu'on peut, à la limite, considérer comme une modalité possible d'adaptation.

- L'insertion:  
-----

Selon J.Marange et A.Lebon (1982), elle est synonyme du concept d'intégration. Elle se distingue aussi des autres modes d'adaptation, par le fait que les étrangers peuvent choisir un autre lieu de résidence (sans autant négliger celui du pays d'origine), ou le retour définitif (s'il est envisagé) au pays d'origine.

Mais, il semble que le retour résulte beaucoup plus souvent d'un échec grave, d'une incapacité de s'intégrer que d'une réussite dans le pays d'accueil (se référer au tableau 112, de la page 130). Par ailleurs, l'immigration familiale a tendance à freiner le retour au Maghreb. En effet, lorsqu'une famille maghrébine arrive en France et s'installe, le projet de retour faiblit, celui-ci étant souvent présenté comme une autre épreuve migratoire, surtout par rapport aux problèmes de communication, de scolarité et de réadaptation que peuvent rencontrer la majorité des enfants concernés.

- L'assimilation:  
-----

C'est l'abandon pur et simple de la culture d'origine au profit de celle du pays d'accueil. Tentative en vue de se fondre dans la masse, pour être pleinement accepté, elle n'est et ne peut être jamais le fait des migrants de la première génération. Selon Michel Hannoun, elle peut signifier : "je vais te rendre semblable à moi".

Par ailleurs, elle peut être un concept présentant le risque d'occulter la nécessaire prise en charge des spécificités culturelles. Même liée à la culture dominante, la notion d'assimilation doit en effet tenir compte de l'appartenance ethnique et religieuse de l'individu.

De nos jours, la société d'accueil connaît une profonde crise d'identité socio-culturelle : elle réduit l'identité des jeunes d'origine maghrébine à l'appartenance ethnique, et la nationalité française demeure un choix pour eux. Par rapport à l'appartenance religieuse, même si la laïcité tolère bien la liberté de croyance, donc la possibilité pour les Musulmans de pratiquer leur religion, sans nuire à autrui, la société



d'accueil est plutôt mal préparée à comprendre et admettre l'Islam.

Néanmoins, il est à rappeler qu'un certain nombre de jeunes issus de l'immigration maghrébine entendent respecter l'idéologie religieuse de leurs parents. Ils se définissent d'ailleurs comme Musulmans, et c'est à travers les pratiques quotidiennes de leurs parents qu'ils connaissent leur religion. Même peu informés et peu respectueux des rites, ils admettent que l'Islam fait partie de leur identité d'origine.

Cependant, souvent habitués à des enseignements français libéraux, ils négligent, sans pour autant la contester, l'utilité de l'éducation musulmane, qualifiée par certains d'autoritaire. Ce refus de la rupture se manifeste par ce comportement ouvert sur une tradition à laquelle ils restent attachés.

L'étude de C.Camilleri (1987) témoigne de cette situation :

48% des parents pratiquent la prière, contre 3% des jeunes.

45% lisent le Coran, contre 13%.

95% observent le Carême, contre 76%.

Mais le problème crucial demeure celui de l'appartenance socio-professionnelle, surtout quand il s'agit du devenir de ces jeunes qui ont plutôt tendance à ne plus admettre les mauvaises conditions de travail que leurs parents avaient connues précédemment. Pour eux, la notion d'assimilation ne signifie pas se fondre dans le tissu socio-culturel français au risque de perdre leur identité d'origine.

A ce propos, nous tenterons d'aborder quelques points importants :

- Y a-t-il un rapprochement des attitudes et modèles culturels des Français et des jeunes d'origine maghrébine?

- Ces derniers, sont-ils vraiment confrontés à cette "double contrainte" : Forte assimilation culturelle et/ou faible intégration sociale ?

- Enfin, peut-on analyser ce concept d'assimilation en termes de relations : Français / Jeunes d'origine maghrébine ?

Selon S.Nair (1983), l'assimilation de la Communauté maghrébine apparaît comme un processus irréversible, surtout du fait qu'elle semble bien affirmée par un grand nombre de jeunes.

- **L'acculturation:**

-----

Elle se joue plutôt entre l'intégration qui est la conservation de la culture d'origine, l'assimilation qui ne

peut être que l'insertion pure et simple et l'adaptation, donc à une certaine socialisation à la culture du pays d'accueil.

Schématisons ceci :

-----

                                  Intégration + Insertion.  
Acculturation :  
                                  Assimilation.

Enfin, après avoir observé la population concernée dans son ensemble et défini les concepts fondamentaux d'intégration (entre autre le phénomène d'acculturation auquel se trouvent confrontés la plupart des jeunes "Beurs"), nous avons jugé utile de présenter au lecteur, dans notre prochain chapitre, l'historique de la Communauté maghrébine en France, en région Rhône/Alpes et précisément à Vénissieux, où notre enquête de terrain a pu être réalisée.

## CHAPITRE : II-

### Historique de la Communauté maghrébine en France et en région Rhône/Alpes

Nous présenterons ici un panorama historique, de 1921 à 1990, de la population maghrébine, en France et en région Rhône/Alpes.

Bien qu'elles présentent dans leur ensemble les mêmes caractéristiques (la langue arabe, l'Islam, l'unité maghrébine), les minorités algérienne, marocaine et tunisienne connaissent d'autres problèmes, en plus de leurs spécificités culturelles et linguistiques, propres à chaque pays.

Ces dernières feront l'objet d'une analyse et de commentaires succincts.

Les tableaux statistiques qu'on présentera et commentera, au fur et à mesure, nous permettront de mieux situer, du point de vue démographique, chacune de ces trois minorités. Par ailleurs, nous tenterons d'évaluer le nombre de jeunes qui en sont issus.

Enfin, nous exposerons les problèmes liés souvent au logement, au chômage et à l'emploi, auxquels se trouvent confrontés la majorité de ces jeunes.

#### 1. Evaluation et répartition de la population maghrébine ----- en France, de 1921 à 1990 : -----

En 1982, quatre millions sont immigrés, soit 7% de la population totale (G.KEPEL, 1987; VOISARD et DUCASTELLE, 1988). Les estimations du recensement de 1982 donnent les chiffres de 3,6 millions. Quant au Ministère de l'Intérieur, il annonce les chiffres de 4,3 millions.

On retrouve le même pourcentage (7%) en 1931(6,6%) et 6,5% en 1975, selon le tableau suivant :

Tableau (1):

ÉTRANGERS SELON LA NATIONALITÉ  
EN 1921, 1931, 1954, 1975 et 1982

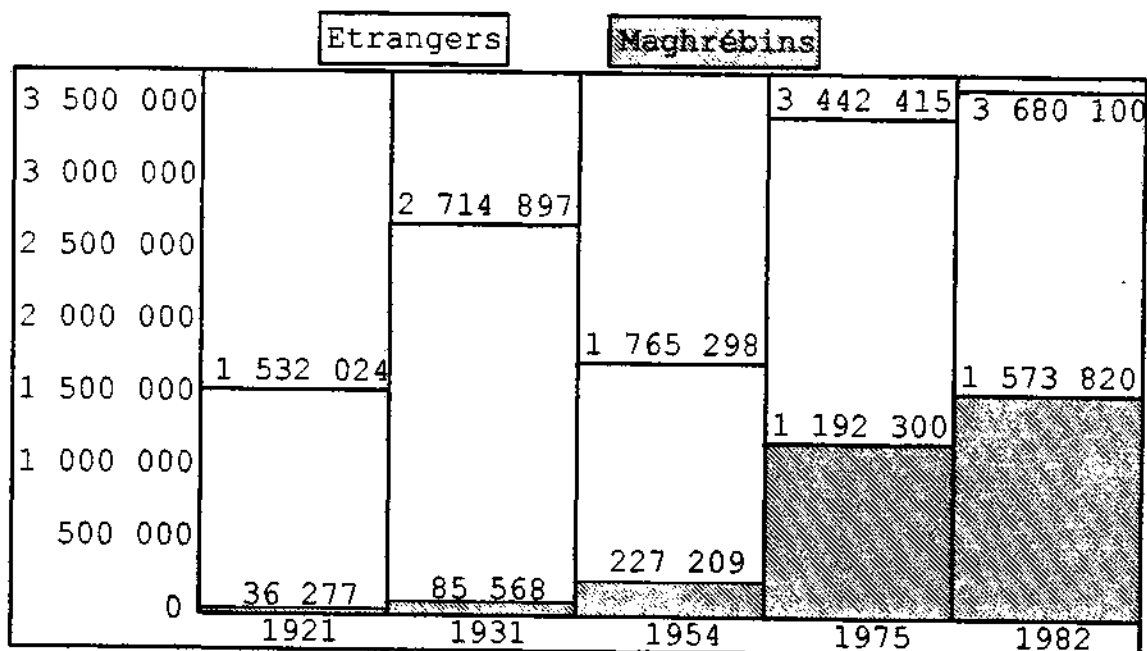
	1921	1931	1954	1975	1982
Ensemble de la population .....	38 797 540	41 228 466	42 781 370	52 599 430	54 273 200
Ensemble des étrangers .....	1 532 024	2 714 697	1 765 298	3 442 415	3 680 100
Proportion des étrangers dans la population totale en % .....	3,9	6,6	4,1	6,5	6,8
- Ensemble des nationalités d'Europe (y compris l'URSS) .....	1 435 976	2 457 649	1 431 219	2 102 685	1 760 000
dont : Allemands .....	75 625	71 729	53 760	42 955	43 840
Belges .....	348 986	253 694	106 828	55 945	50 200
Espagnols .....	254 980	351 864	288 923	497 480	321 440
Italiens .....	450 960	808 038	507 602	462 940	333 740
Polonais .....	45 766	507 811	269 269	93 655	64 820
Portugais .....	10 788	48 963	20 085	758 925	764 860
Yougoslaves .....	4 032	31 873	17 159	70 280	64 420
- Ensemble des nationalités d'Afrique .....	37 666	105 059	229 505	1 192 300	1 573 820
dont : Algériens .....			211 675 (1)	710 690	795 920
Marocains .....	36 277	85 568	10 734	260 025	431 120
Tunisiens .....	1.415.440		4 800	139 735	189 400
Nationalités d'Afrique noire ex-française et Madagascar .....	...	16 401	227 209	70 320	138 080
- Ensemble des nationalités d'Amérique .....	22 402	32 120	49 129	41 560	50 900
- Ensemble des nationalités d'Asie (non compris l'URSS) .....	28 972	86 063	40 687	104 465	293 780
dont : Turcs .....	5 040	36 119	5 273	50 860	123 540

(1) Français musulmans d'Algérie. (2) Les ressortissants des territoires de l'Union Française sont comptés avec les Français de naissance à l'exception des Français musulmans d'Algérie comptés avec les étrangers à cette époque.

Source : Collections de l'INSEE (février 1984)

La répartition de la population étrangère (dont maghrébine) en France par nationalité, de 1921 à 1982, est mise en relief dans le graphique suivant qui montre l'importance progressive des Maghrébins :

Tableau (2):



Source : Secrétariat Général de l'intégration (juin 90).

"Le Monde", du 24 août 1983, propose le chiffre de 2,6 millions d'immigrés d'origine maghrébine (au 1<sup>er</sup> janvier 1983) qui se répartit ainsi:

- 805.355 Algériens.
  - 492.669 Marocains.
  - 212.909 Tunisiens.
- } 1.510.933.
- 500.000 citoyens français musulmans d'origine algérienne (en 1987, l'estimation de G.Kepel varie entre 350.000 et 450.000).
  - 400.000 jeunes maghrébins de nationalité française.
  - 200.000 enfants maghrébins (mineurs) attendent leur majorité pour faire le choix d'une nationalité.

Évalué à 2.610.933, ce total est confirmé par Voisard et Ducastelle en 1988.

En tenant compte du recensement de 1982, en plus des flux d'entrée et en retranchant les départs, un document, "Actualités Migratoires" (N° 216 du 22 au 26 février 1988), évalue à 4.300.000 personnes la population étrangère (dont 725.000 Algériens, 558.000 Marocains, 225.000 Tunisiens...), soit 7% de la population totale.

De 1981 à 1986, les entrées de travailleurs et l'immigration familiale ont diminué de moitié (de 75.000 à 39.000).

En juillet 1992, selon l'INSEE, le recensement de 1990 (dépouillement au quart présenté en fin de ce chapitre) évalue la population immigrée en France à 3.596.602.

La Communauté maghrébine est estimée à 1.393.195.

Elle se répartit ainsi:

- 614.207 Algériens dont 197.372 jeunes.
- 572.652 Marocains dont 298.364 jeunes.
- 206.336 Tunisiens dont 94.142 jeunes.

Ces derniers (soient 589.878) ne représentent que la tranche d'âge de 0 à 24 ans.

Quant au même recensement de l'INSEE (1990), selon le sondage au 1/20<sup>e</sup>, il évalue la population maghrébine à 1.412.127 (se référer au tableau 21 de la page 41).

Ce qui représente un écart de 18.932 par rapport au dépouillement au quart (tableau 22, en page 42).

Le tableau ci-dessous nous permet de distinguer l'ensemble des étrangers (dont les Maghrébins), parmi la population totale en France, par âge et nationalité, en 1982.

Il nous révèle, par exemple, que le nombre (254.920) des jeunes algériens (âgés moins de 15ans) dépasse largement celui de leurs camarades portugais (218.620), de la même catégorie d'âge.

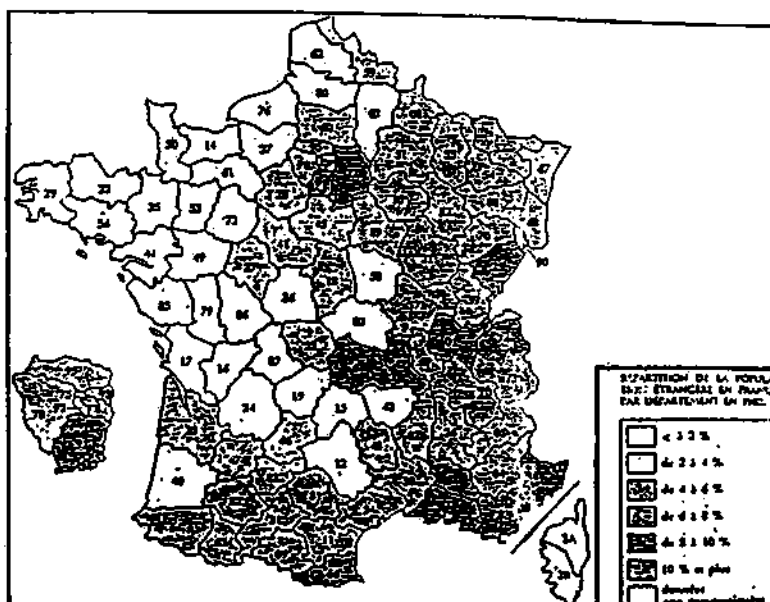
Tableau (3):

	Total	Moins de 15 ans	15 à 24 ans	25 à 34 ans	35 à 54 ans	55 à 64 ans	65 ans ou plus
Ensemble de la population	54 273 200	11 232 980	8 593 520	8 568 200	12 798 820	5 564 680	7 515 000
Ensemble des étrangers	3 680 100	948 880	544 160	672 520	1 003 340	232 240	278 960
dont : Italiens	333 740	33 480	33 360	38 680	104 360	49 940	23 920
Autres CEE	157 860	15 820	21 220	29 000	39 040	21 160	31 620
Espagnols	321 440	44 320	44 200	34 260	93 560	42 420	62 680
Portugais	764 860	218 620	134 100	150 860	222 960	28 180	10 140
Algériens	795 920	254 920	124 460	106 880	253 600	40 640	15 420
Marocains	431 120	156 640	60 120	97 460	102 660	10 480	3 760
Tunisians	189 400	64 860	24 260	45 120	46 680	4 920	3 560
Turcs	123 340	53 420	16 440	25 380	23 280	1 180	1 800

POPULATION TOTALE PAR ÂGE ET NATIONALITÉ  
EN 1982  
Collections de l'INSEE (février 1984)

La carte suivante répartit cette même population étrangère, par département en 1982, pour nous permettre de mieux la situer, selon les régions.

Tableau (4):



Source : Secrétariat Général de l'Intégration (juin 90).

### 1.1. Aperçu général sur la Communauté maghrébine en France :

-----

Avant d'aborder les divers problèmes linguistiques et culturels vécus, en particulier, par la plupart des jeunes issus de l'immigration maghrébine, il me semble nécessaire de situer la place de cette communauté dans la société d'accueil, en tenant compte, bien entendu, des aspects qui servent à la caractériser.

### 1.2. La Communauté algérienne:

-----

Largement stabilisée et se distinguant par son caractère, elle est surtout marquée par son profond rajeunissement depuis 1982.

Selon l'INSEE (1984), la structure démographique se traduit ainsi :

- 47,66% ont moins de 24 ans.
- 45,29% de 24 à 54 ans.
- 5,10% de 55 à 64 ans.
- 1,96% de 65 ans et plus.

Juridiquement, elle est constituée de deux catégories:

D'après les statistiques du Ministère de l'Intérieur (au 31 Décembre 1986), 593.639 Algériens sont titulaires d'un titre de séjour.

Selon l'Institut National des Etudes Démographiques, 290.000 sont bi-nationaux (au 1/1/1986).

En 1990, il faut rappeler que ces chiffres sont passés à 614.207 (dépouillement au 1/4 de juillet 1992, selon l'INSEE).

Dans le domaine de l'Education, en 1988-89, le nombre d'élèves algériens scolarisés est révélé par le Ministère de l'éducation Nationale.

Il se répartit ainsi :

Dans le Primaire, 164.000 dont 56.461 au niveau des écoles élémentaires, 944 dans les classes d'adaptation, 3.937 dans les classes de perfectionnement.

Ils représentent :

- 25,4% des élèves d'origine étrangère dans le Primaire.
- 24,9% dans les classes d'adaptation.
- 28 % dans les classes spécialisées.

Dans le Secondaire, ils se répartissent ainsi :

- 64.077 élèves dans le premier cycle.
- 11.183 élèves dans le second cycle général et technologique.
- 16.442 élèves dans le second cycle professionnel.

Au niveau de l'Enseignement public, ils représentent :

- 21,5% des élèves immigrés inscrits dans le premier cycle.
- 22,4% dans l'Enseignement général et technologique.
- 27,1% dans l'Enseignement général professionnel.

Dans le Supérieur, en 1987, on a dénombré environ 13.000 étudiants algériens.

### 1.3. La Communauté marocaine :

-----

Selon les estimations de l'INSEE de février 1984, elle compte en 1982 environ 431.120 personnes en France (se référer aux tableaux 1 et 3 des pages 23-25).

Sa répartition par âge figure dans le tableau 3, en page 25.

Elle se caractérise par son rajeunissement et se distingue par son regroupement familial, traduisant ainsi la volonté d'une installation définitive, où généralement la question du retour au Maghreb ne se pose plus.

En 1987, le retour au pays d'origine des 3.000 personnes a subi un échec, les enfants n'ayant pu s'adapter aux conditions de vie du Maroc.

En 1990, la Communauté marocaine est estimée à 572.652 (INSEE) 64.000 enfants, issus de l'immigration marocaine, sont scolarisés en France.

### 1.4. La Communauté tunisienne :

-----

Moins nombreuse (189.400) en 1982 (tableau 3 de la page 44), elle représente les mêmes caractéristiques que les Communautés (algérienne et marocaine) du point de vue socio-culturel et linguistique.

206.336 enfants, issus de cette communauté, sont scolarisés en France.

La répartition, par nationalité, de l'immigration familiale maghrébine en France, de 1986 à 1988, se présente ainsi : \*

Tableau (5):

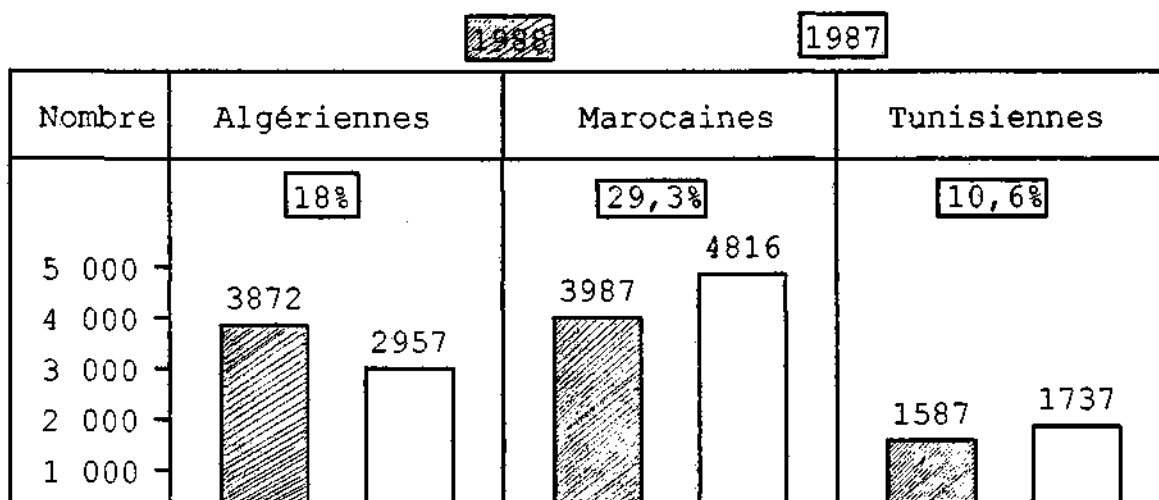
Nationalités	1 9 8 6	1 9 8 7	1 9 8 8
Algérienne	5 2 1 9	5 2 0 6	4 6 6 6
Marocaine	7 7 2 0	7 9 9 9	1 0.0 6 9
Tunisienne	2 2 3 3	2 4 1 3	2 6 5 3
Ensemble	1 5.1 7 2	1 5.6 1 8	1 7.3 8 8

\* Note : les tableaux non directement référencés ont été  
----- élaborés par nous, à partir des sources statistiques  
citées dans le texte.



Ce sont toujours les familles marocaines qui progressent au fur et à mesure. Le tableau suivant va nous répartir ces familles entrées en France en 1987-88 (INSEE, INED et OMI) :

**Tableau (6):**  
-----



Actuellement, l'évolution de la fécondité des femmes maghrébines en France suit le mouvement général à la baisse, mais l'écart reste tout de même important avec la fécondité nationale.

Si la proportion des autres familles étrangères diminue sensiblement, celle des maghrébines (surtout marocaines), a plutôt tendance à augmenter.

Une problématique nouvelle se pose alors :

Parmi les Maghrébins (les jeunes surtout), une immense majorité est appelée à s'établir définitivement dans le pays d'accueil, sauf si les autorités gouvernementales prennent d'autres mesures.

D'une manière générale, l'immigration maghrébine est devenue un problème de société.

## **2. Les jeunes issus de l'immigration maghrébine en France :** -----

Dans ce paragraphe, notre objectif consiste surtout à mieux cerner les spécificités de ces jeunes qu'on étudiera, tant dans leur composition que dans leur volume, tout en mettant en évidence quelques-unes de leurs caractéristiques démographiques qui peuvent, sans doute, exercer une certaine influence sur leur intégration.

"Jeunes immigrés, jeunes de la seconde génération, jeunes "Beurs", jeunes issus de l'immigration, jeunes d'origine maghrébine..."

De toutes ces appellations, nous retiendrons les deux dernières qui semblent bien s'adapter au contexte de notre recherche.

- Combien sont-ils ?

-----

Selon "Le Monde" du 24 Août 1983, le nombre des jeunes issus de l'immigration maghrébine en France englobe :

- 400.000 de nationalité française.

- 200.000, n'ayant pas encore atteint la majorité, ne peuvent faire leur choix.

Il est à noter que ces estimations sont confirmées en 1988 par Voisard et Ducastelle.

Selon l'INSEE (recensement de 1990), on évalue ces jeunes d'origine maghrébine, âgés entre 0 et 24 ans à :

307.972 marocains, 198.096 algériens et 93.330 tunisiens, soit un total de 599.398.

Les jeunes marocains arrivent en tête, suivis des Algériens et des Tunisiens.

Dans leur ensemble, les jeunes d'origine maghrébine arrivent en tête par rapport aux jeunes des autres nationalités.

Dans les années à venir, surtout par rapport aux brusques changements socio-politiques et économiques survenus entre 1990 et 1993, comment et dans quelles conditions, pourraient évoluer les effectifs de cette Communauté maghrébine, qui en 1982 (se référer au tableau de la page 1 de la page 23) ont été évalués à 1.416.440.

Avant de mettre en évidence les résultats, qui peuvent nous apporter quelques éléments de réponse, on fera apparaître l'évolution de certains facteurs présentés sur les tableaux statistiques suivants qui prévoient (selon une projection en 2015) une nette progression de ces jeunes issus de l'immigration (jeunes maghrébins confondus) :

Tableau (7) : Poids relatif de ces jeunes dans la population  
d'accueil en 1975 et 2015 :

Hypothèse et scénarios	0-24 ans	Dont 0-13 ans	15- 24 ans
Point de départ:Recense- -ment de 1975(T.1, p.42).	48,37%	33,63%	14,74%
Projection à 2 0 1 5:			
1-Fécondité constante:"			
-Solde migratoire nul	62,5%	37%	25,5%
-Solde migratoire négatif	62,3%	36,8%	25,5%
2-Fécondité infléchie:			
-Solde migratoire nul	55,4%	29,5%	25,9%
-Solde migratoire négatif	55,1%	29,2%	25,9%

Source : INSEE, 1975, D.3, Tableau F3.

- Le solde migratoire :

Pendant 15 ans (1975-1989 inclus), il est soit globalement nul : (70.000 sorties), ou négatif (de 105.000 personnes par an (35.000 entrées et 140.000 sorties).

- Les principales caractéristiques démographiques :

Si on se réfère aux statistiques présentées par le tableau suivant de l'INSEE, la proportion par nationalité de femmes conjointes de chef de famille, ayant en 1975 trois enfants ou plus, âgés de 16 ans ou moins, nous constatons que les Maghrébines dépassent de loin les Françaises.

Tableau (8) :

Ensemble des conjointes (12,2% dont) :	
- Françaises (11,5%)	
- Etrangères (26,5%), parmi lesquelles:	
Algériennes (62%)	Portugaises (24,3%)
Marocaines (44,4%)	Espagnoles (21,1%)
Tunisiennes (30%)	Italiennes (20,3%)
Turques (30%)	Yougoslaves ( 7,8%)

Source : INSEE, 1975, D.83, T.F3.

Il s'agit de la totalité des femmes conjointes de chef de famille, mariées ou non et âgées de 25 ans et plus, et où la plupart des jeunes d'origine maghrébine, en cours d'intégration dans le tissu social français, sont issus de familles de taille largement supérieure à celles des familles nationales.

L'impact de ces jeunes sur la structure démographique française se manifeste ainsi à travers les chiffres déclarés par les recensements de l'INSEE des années 1980 et 1990 et présentés ci-dessus :

Tableau (9) :

Tranche d'âge	R E C E N S E M E N T S			
	1 9 8 0		1 9 9 0 (1)	
	Français	Etrangers dont Maghr.	Français	Maghrébin
			0-14 ans	0-14 ans
1 4 ans	11.016 (22%)	9 8 6 (28%)	10776589 ( 19% )	397.507 ( 0,70% )
			15-24 ans	15-24 ans
1 9 ans	4.011 (8%)	2 7 3 (7,8%)	7.984.829 ( 1,20% )	192.371 ( 2,26% )
			25-39 ans	25-39 ans
2 4 ans	19.023 (38%)	1 4 7 8 (42%)	11.907083 ( 21 % )	373.395 ( 3 % )

(1) Source:INSEE, juillet 1992 (dépouillement au 1/4).

L'estimation proposée pour décrire la situation au 1/1/1980 et au 1/1/1990 conduit à penser que l'écart observé au moment du recensement se creuse.

En effet, sans ouvrir le débat sur les conséquences du vieillissement de la population d'accueil, la proportion des jeunes français, appartenant aux différents groupes d'âge, régresse très légèrement.

Quant à la différence entre les tranches d'âge de chaque population, elle a plutôt tendance à augmenter.

Ce qu'on peut retenir, c'est que la jeunesse issue de l'immigration (y compris les jeunes d'origine maghrébine) en France constitue, au 1/1/1980, une population évaluée à 2,2 millions et au 1/1/1990 à 1.412.127.

Les 3/4 des jeunes d'origine maghrébine sont nés en France. 1/3 a acquis la nationalité française. En plus, il faut tenir compte de l'acquisition automatique de cette dernière (c'est le cas des jeunes algériens nés en France après 1963), par rapport à l'Article 44 du Code de la Nationalité).

A cela, il faudra rajouter les 115.000 enfants qui viennent gonfler, chaque année, les effectifs de la Communauté maghrébine.

Enfin, selon les estimations de l'INSEE, la population des jeunes âgés de 25 ans, inférieure à 40% en 1975, dépassera le cap des 50% en 1990, et sera, sans doute, confrontée au problème du logement, en plus de la crise de l'emploi.

### 3. La Communauté maghrébine et le problème du logement :

-----

Les études réalisées par l'INSEE tendent à démontrer qu'en matière de logement, la situation est plus alarmante pour les immigrés (surtout Maghrébins) que pour les familles françaises de même catégorie sociale.

En effet, des familles occupent souvent des logements précaires surpeuplés, inconfortables, malgré la disparition des bidonvilles.

Un constat est à faire :

Un jeune maghrébin sur deux vit dans une famille de plus de quatre à cinq enfants.

Les familles maghrébines sont en plus grand nombre que les familles françaises. Elles subissent ainsi un fort taux de surpeuplement, par rapport au petit nombre de grands logements qu'elles occupent.

Par ailleurs, le très fort pourcentage de familles maghrébines logées et concentrées dans des H.L.M. (cas de Vénissieux) peut témoigner de cette situation. Dans certaines études régionales, il est souvent fait allusion à ce phénomène social évident (logements déclarés insalubres, vétustes et surpeuplés), et où les autorités concernées mesurent l'ampleur des conséquences qui peuvent en découler, en plus des retards scolaires enregistrés chez la majorité des élèves, issus des familles mal logées.

A elle seule, l'école ne peut assurer une éducation satisfaisante à la majorité des élèves d'origine maghrébine confrontés souvent à un handicap socio-culturel et linguistique, dans les deux langues, d'accueil et d'origine. Ce qui, naturellement, rend difficile la tâche des enseignants.

A titre d'exemple, sur la région Rhône/Alpes, la répartition des familles maghrébines, entre les ensembles urbains, se

situe particulièrement au niveau de l'Office des H.L.M., et celui de l'O.P.A.C. Leur dispersion risque d'entraîner leur isolement.

L'expérience, d'une forte concentration de communautés immigrées, a souvent engendré des affrontement avec la société d'accueil. Naissent alors des situations conflictuelles.

Des solutions urgentes peuvent être apportées à ces problèmes liés en partie au logement.

L'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat peut répondre à l'attente des familles en difficultés.

Le Congrès National du Logement qui s'est tenu les 7,8 et 9 Mai 1991 à Vénissieux a tenté de trouver des solutions aux problèmes vécus par les familles touchées.

Enfin, "Le Conseil National des Populations Immigrées", constitué en 1990, se consacrera aussi aux problèmes du logement vécus par la majorité des familles maghrébines.

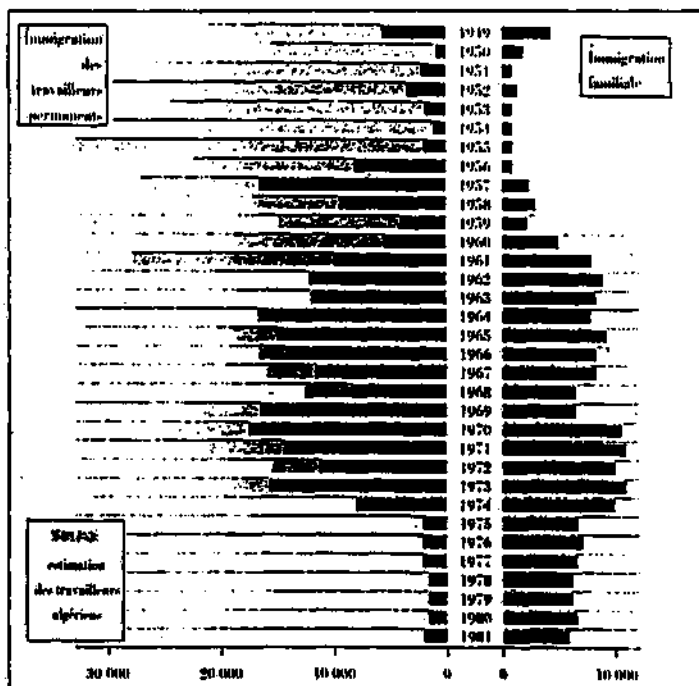
Mais, de nos jours, un fléau s'annonce et touche particulièrement les jeunes immigrés : le chômage.

#### 4. La Communauté maghrébine face au problème du chômage

-----  
 et de l'emploi :  
 -----

L'évolution de l'immigration des travailleurs permanents étrangers (dont les Maghrébins) et plus précisément les Algériens) et des membres de leurs familles, de 1949 à 1981, nous est présentée par le tableau suivant:

Tableau (10):

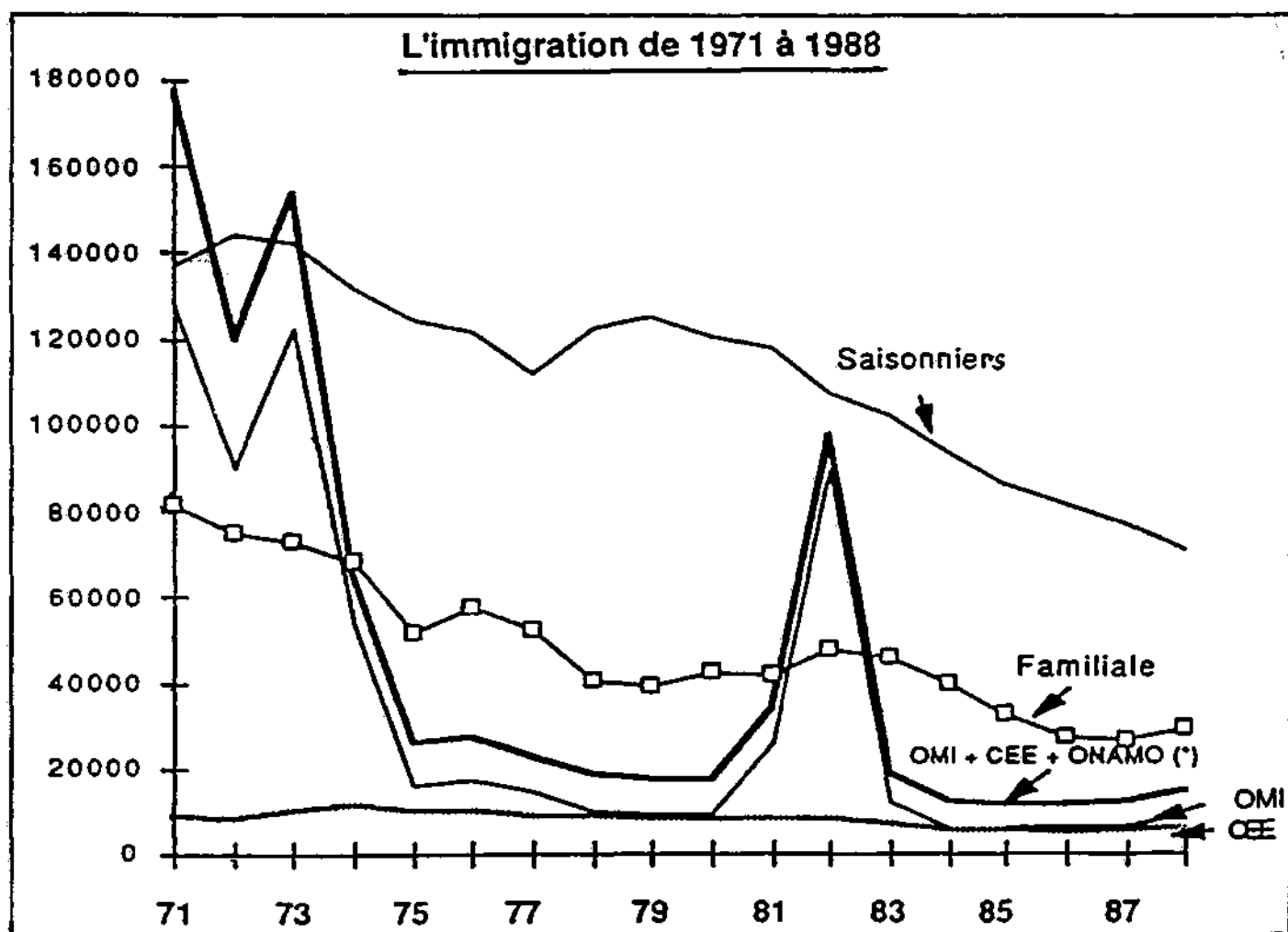


Source : PRIPRI, ONAMO (déc.1990).

Le Secrétariat Général à l'Immigration évalue la population immigrée active (dont les Maghrébins) à 1,6 million de personnes, chiffre qui de nos jours est en diminution.

Le graphe ci-dessous nous permet d'évaluer la population immigrée active dans son ensemble, de 1971 à 1988.

Tableau (11):



Source : ONAMO, Ministère du Travail(1990).

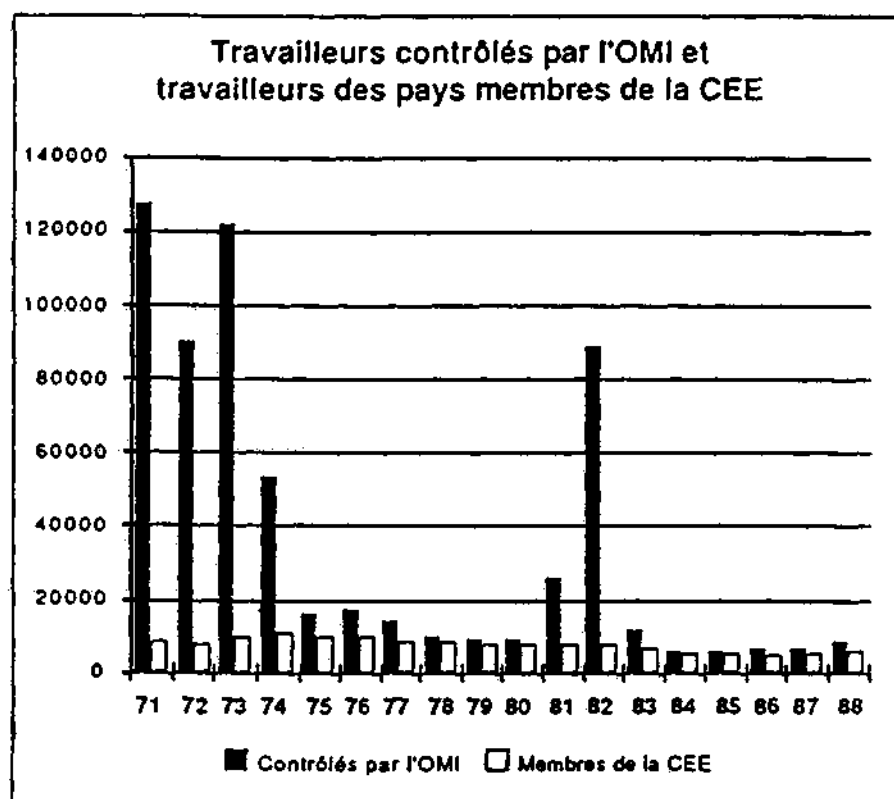
Le tableau (12) nous permet d'établir un parallèle entre les travailleurs contrôlés par l'O.M.I. (dont les Maghrébins) et ceux des pays membres de la C.E.E.

Quant au nombre, des travailleurs saisonniers, il enregistre une nette diminution (tableau 13):

De plus 140.000 dans les années 1970, il tombe à 70.547 en 1988.

Tableau (12):

Les statistiques de l'OMI retracent l'enregistrement d'autorisations de travail gérées par ses services. Depuis 1985, entre 4 500 et 6 000 étrangers par an sont venus travailler en France (autres que CEE et saisonniers) ■

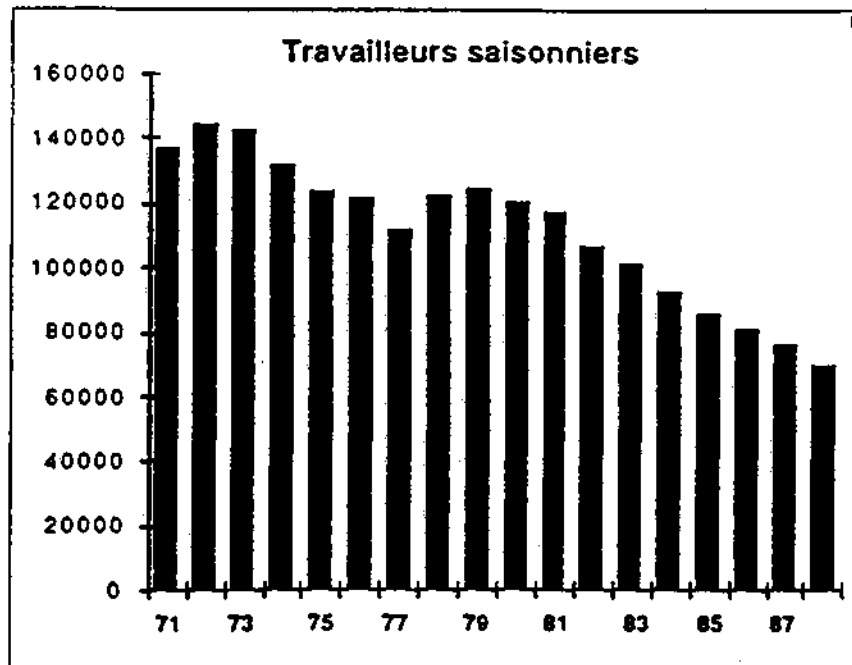


Source : OMI, ministère de l'intérieur, ministère du Travail.



Tableau (13):

La diminution rapide du nombre des travailleurs saisonniers suit largement la mécanisation de la viticulture. De plus de 140 000 dans les années 1970, leur chiffre tombe à 70 547 en 1988 ■

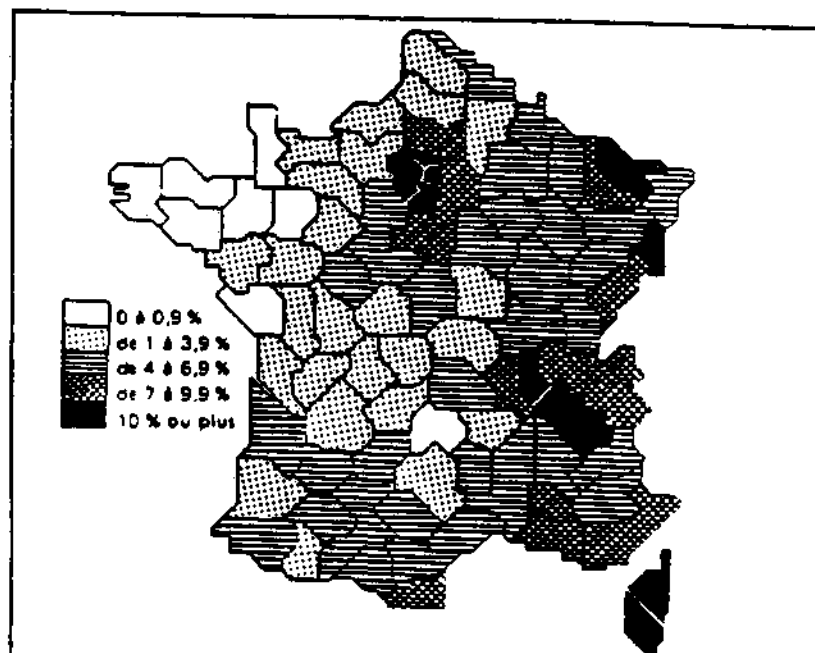


Source : OMI, ministère de l'Intérieur, ministère du Travail.

La proportion (10% et plus) d'étrangers (dont les Maghrébins) dans la population en 1982 (INSEE, février 1984) apparaît et domine particulièrement en Corse, dans les régions parisiennes, Rhône/Alpes et de l'Est.

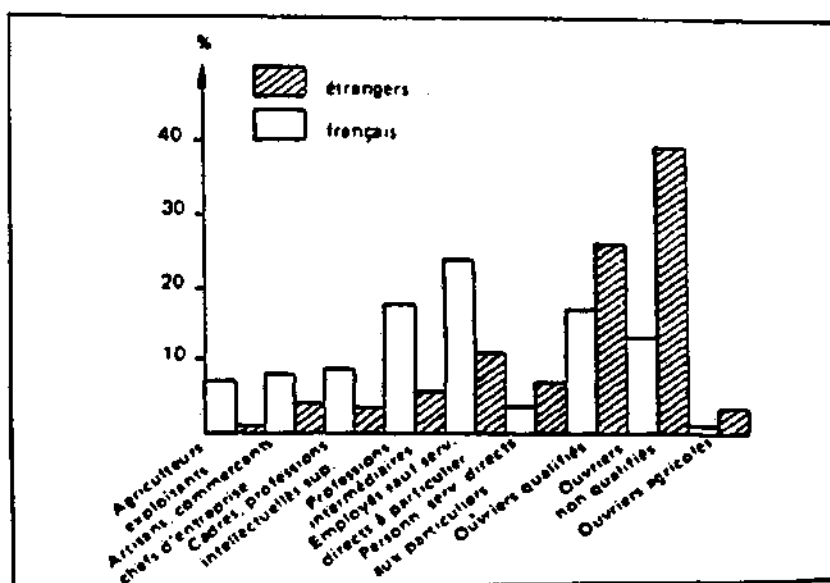
Le recensement de 1982 (INSEE, février 1984) met en évidence la répartition de la population active étrangère et de la population active française, par catégorie socio-professionnelle.

**Tableau (14):** PROPORTION D'ÉTRANGERS DANS LA POPULATION EN 1982.



Source : Collections de l'INSEE (février 1984).

**Tableau (15):** RÉPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE ÉTRANGÈRE ET DE LA POPULATION ACTIVE FRANÇAISE PAR CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE EN 1982 (RECENSEMENT).



Collections de l'INSEE (février 1984).

Le tableau suivant répartit les jeunes d'origine maghrébine, selon la catégorie socio-professionnelle du chef de famille :

Tableau (16):

Ages:20-24ans	H o m m e s				F e m m e s			
	Vivant chez parent	Exter pas coupl	Coupl non mariés	Mariés	Vivant chez parent	Exter pas coupl	Coupl non mariés	Mariés
Artisan+chef d'entreprises	53,2%	32,1%	8 %	6,7%	41,6%	27,8%	10,5%	20,1%
Agriculteurs exploitants	62,6%	24,2%	4,3%	8,9%	42,5%	28 %	7,6%	21,9%
Cadres+Profes intellectuel.	55,7%	35,6%	4,8%	4 %	53,2%	29,9%	8,3%	8,6%
Professions+ Intermédiaire	59,7%	26,7%	7,4%	6,7%	47,2%	24,6%	11 %	19,2%
Employés	57 %	29,5%	5 %	8,4%	45,7%	20,5%	14,1%	14,6%
Ouvriers	57,5%	23 %	8,1%	11,3%	40,3%	18,4%	13,2%	28,1%
Ensemble	57,5%	27 %	6,9%	8,6%	44 %	22,8%	11,6%	21,6%

Source : INSEE, 1982.

Chez les parents, les garçons restent plus longtemps que les filles. Ces dernières ont plutôt tendance, souvent malgré elles, à se marier pour quitter la vie parentale, ou les contacts seront limités par rapport à l'autorité du mari, parfois influencé par ses parents.

A l'inverse, mêmes mariés, les garçons restent généralement sous le contrôle de leurs parents. Les écarts se creusent plutôt chez les jeunes issus de milieux sociaux aisés qui poursuivent des études supérieures.

Mais, l'un des principaux problèmes que connaissent les jeunes d'origine maghrébine demeure le chômage, qui s'est aggravé entre 1980 et 1993, si on se réfère aux chiffres présentés par les tableaux ci-dessous :

**Tableau (17) : Chômage des jeunes (dont Maghrébins).**

France(15-19ans)	1 9 7 5		1 9 8 1	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	5,5%	15%	15%	40%

Source : O.C.D.E.(1981).

**Tableau (18) : Montée du chômage des 15-24 ans.**

1 9 8 0	1 9 8 5	1 9 8 7	1 9 9 3
15%	25,6%	26,5%	(en nette progression)

Source : O.C.D.E.(1987).

**Tableau (19) : Taux de chômage des (-25 ans).**

	1983	1984	1985	1986	1989	Taux-chômage global:1989.
F r a n c e	18,2%	24,1%	24,4%	23 %	23,1%	10,4%
Moyenne eu-ropéenne.	12,3%	23,5%	22,9%	22,7%	17,6%	8,9%

Source : Eurostat, 1989.

Malgré les efforts déployés par des pays européens, afin d'augmenter le nombre des jeunes bénéficiant d'une formation professionnelle, au niveau du système éducatif, les perspectives d'emploi demeurent compromises, insuffisantes par rapport aux entreprises qui réclamaient des qualifications conformes aux exigences des technologies modernes.

Pourtant, même si les liens entre l'école et l'entreprise se resserrent de plus en plus, la recherche d'une formation adaptée aux besoins de la société contemporaine devient indispensable.

Au troisième trimestre 1986, le nombre de jeunes (dont les Maghrébins) âgés de (-25 ans, demandeurs d'emploi, n'a fait qu'augmenter.

Chez les Maghrébins, il est plus important chez les hommes :

Tableau (20) :

Nationalités	Demandes en fin de mois	
	Hommes	Femmes
Français	3 9 0.0 8 6	4 9 6.1 5 2
Etrangers ( C.E.E.)	1.7 5 6	1.9 4 1
Etrangers (Hors C.E.E.)	3 0.2 6 2	2 6.3 9 6
Algériens	6.7 5 6	6.1 4 6
Dont Marocains	5.1 3 8	4.1 5 1

Ministère des Affaires Sociales et de l'Emploi(1986).

Le problème de l'emploi demeure plus complexe en région Rhône/Alpes (1 chômeur sur 6 est immigré), selon les estimations de l'INSEE.

Il frappe trois fois plus les étrangers que les Français, même si les jeunes ont une qualification plus élevée que celle de leurs parents, si l'on tient compte des révélations des A.N.P.E.

Les jeunes tunisiens sont les plus touchés par le chômage.

Souvent synonyme de sous-qualification, l'emploi précaire risque de compromettre l'intégration des jeunes d'origine maghrébine.

Ne disposant pas d'aide de leurs parents, ces derniers rencontrent d'énormes difficultés particulières:

- Dans leur majorité, les parents maghrébins parlent peu, ou mal, la langue française et ignorent pratiquement tout de l'école.

- Les rapports "parents/école" sont presque inexistants.

- Les valeurs que désirent transmettre les parents à leurs enfants sont différentes de celles de l'éducation française.

Moins qualifiés dans leur ensemble, les jeunes d'origine maghrébine revendiquent des formations professionnelles en milieu de travail.

L'offre de cette formation doit répondre aux attentes, aux besoins et à la demande de ces jeunes qui doivent être impliqués dans des projets.

En 1990, le nombre des actifs d'origine maghrébine ayant un emploi (salariés et non salariés), en plus des chômeurs, s'exprime dans les tableaux 21 et 22, en pages 41, 42.

## FRANCE MÉTROPOLITAINE

## NATI - Nationalités

CARACTÉRISTIQUES INDIVIDUELLES	ENSEMBLE	FRANÇAIS		ÉTRANGERS		C.E.E.				Algériens	Marocains	Tunisiers	Totes
			dont par acquisition		%	Ensemble	Natiers	Espagnols	Portugais				
<b>POPULATION TOTALE</b>	56 834 298	53 026 798	1 777 855	3 607 590	6,4	1 308 868	253 679	216 915	645 578	619 823	364 704	207 496	201 480
										1.412.127			
0 à 14 ans	10 790 081	10 027 237	83 209	762 844	7,1	152 983	13 457	14 338	105 388	124 075	212 008	89 518	68 677
15 à 24 ans	9 488 983	7 972 489	172 027	817 494	8,1	172 587	14 589	17 429	117 849	74 021	85 983	26 811	46 841
25 à 39 ans	12 858 858	11 902 519	386 124	956 339	7,4	322 170	40 461	39 786	184 388	148 098	136 504	57 465	45 317
40 à 59 ans	13 208 240	12 248 513	530 179	956 727	7,3	405 805	83 220	88 744	204 841	217 253	126 788	46 317	38 209
60 ans ou +	11 287 157	10 874 971	606 418	412 186	3,7	255 353	101 852	75 716	33 500	56 476	14 444	7 384	2 436
<b>HOMMES</b>	27 553 788	25 565 324	794 588	1 986 264	7,2	688 361	144 667	112 307	345 180	363 701	326 859	120 428	111 854
0 à 14 ans	5 527 888	5 138 184	42 285	388 514	7,0	79 747	7 037	7 078	55 100	63 430	107 806	35 129	34 685
15 à 24 ans	4 319 879	4 051 841	86 772	287 838	6,2	86 759	8 109	8 133	63 842	38 313	50 483	13 489	25 115
25 à 39 ans	6 403 948	5 907 045	171 468	496 803	7,8	172 504	26 673	22 968	97 679	87 065	63 516	32 361	25 873
40 à 59 ans	6 611 436	6 000 381	244 553	611 055	9,2	226 737	52 636	35 840	110 701	152 161	94 528	34 701	24 977
60 ans ou +	4 691 127	4 468 273	249 510	222 854	4,8	130 614	50 212	37 288	17 628	42 712	10 516	4 748	1 204
<b>FEMMES</b>	29 080 511	27 461 185	683 367	1 619 326	5,8	609 527	109 012	103 708	300 428	256 222	237 849	87 068	89 626
0 à 14 ans	5 262 383	4 889 053	40 924	373 330	7,1	73 216	6 420	7 260	50 289	60 645	104 203	34 390	33 992
15 à 24 ans	4 170 284	3 920 828	85 255	249 556	6,0	82 838	6 480	8 296	53 807	35 708	45 470	13 322	21 726
25 à 39 ans	6 454 910	5 985 474	214 856	459 436	7,1	149 686	13 788	18 820	86 720	81 013	71 988	25 104	19 444
40 à 59 ans	6 596 804	6 249 132	285 626	347 672	5,3	179 088	30 584	32 904	93 940	85 092	32 260	11 616	13 232
60 ans ou +	6 596 830	6 406 688	356 906	189 332	2,9	124 739	51 740	38 428	15 672	13 764	3 928	2 636	1 232
<b>POPULATION ÂGÉE DE 16 ANS OU +</b>	42 515 747	39 892 963	1 649 883	2 822 784	6,2	1 084 856	232 849	193 564	480 033	462 459	325 490	124 519	111 000
<b>CS EN 6 POSTES :</b>													
Agriculteurs exploitants	988 817	989 357	10 664	9 460	0,9	6 592	1 440	860	984	104	796	88	680
Artisans, commerçants	1 824 988	1 724 814	76 864	100 174	5,5	48 578	14 560	6 180	18 932	18 086	6 880	5 520	4 836
Cadres, prof. int. sup.	2 693 858	2 602 090	89 329	91 868	3,4	38 388	6 452	3 712	3 416	7 612	5 272	2 780	816
Prof. Intermédiaires	4 796 852	4 579 565	130 557	127 287	2,7	59 462	12 064	9 013	17 960	16 368	9 386	5 348	2 424
Employés	6 910 200	6 608 274	232 744	302 006	4,4	141 853	14 304	24 464	87 256	47 360	29 816	13 020	5 276
Ouvriers	7 813 507	6 679 450	268 948	834 057	12,3	373 079	53 156	50 692	255 920	179 412	142 229	52 578	56 544
Retraités	9 193 904	8 908 622	448 851	285 282	3,1	180 770	72 216	52 236	20 000	40 340	9 480	4 036	1 428
Autres sans activité	22 881 893	20 934 537	519 997	1 757 456	7,7	460 166	79 487	68 838	241 110	312 631	380 839	124 126	129 476
<b>ACTIVITÉ :</b>													
Actifs ayant un emploi salarié	22 232 974	20 935 580	702 868	1 297 384	5,8	601 276	80 228	83 657	348 612	202 420	150 157	60 850	53 228
non salariés	19 041 999	17 861 329	602 417	1 180 670	6,2	541 738	73 820	76 641	328 940	187 088	143 045	55 262	48 008
Chômeurs	3 190 875	3 074 261	100 569	116 714	3,7	59 538	16 308	7 016	18 672	15 352	7 112	5 588	5 220
<b>HOMMES :</b>													
Actifs ayant un emploi salarié	12 808 209	11 867 172	391 547	941 037	7,3	394 058	70 864	54 408	220 984	165 220	125 165	51 834	45 488
non salariés	10 704 286	9 860 614	324 416	843 672	7,9	344 402	56 440	48 589	203 452	151 648	118 873	46 870	40 668
Chômeurs	2 103 923	2 006 568	67 131	97 365	4,6	49 657	14 424	5 820	17 532	13 572	6 292	4 864	4 820
<b>FEMMES :</b>													
Actives ayant un emploi salarié	9 424 765	9 068 418	311 438	356 347	3,8	207 217	19 384	29 248	127 628	37 200	24 882	9 016	7 740
non salariées	8 337 713	8 000 715	278 001	338 988	4,0	187 338	17 480	28 052	125 488	35 420	24 172	8 392	7 340
Chômeuses	1 087 052	1 067 703	33 438	18 349	1,9	9 861	1 884	1 186	2 140	1 780	820	624	400
<b>ACTIVITÉ ÉCONOM.</b>													
U01 Agric. sylv.	1 250 894	1 206 718	16 888	44 278	3,5	19 796	2 128	4 316	9 120	1 372	16 132	2 028	2 524
U02-U06 Industrie	5 053 753	4 715 649	189 822	338 104	6,7	145 585	25 572	20 465	83 184	52 724	44 176	13 925	23 488
U07 Bât., gén. civi.	1 838 488	1 370 803	88 520	267 565	16,3	148 313	23 632	16 412	105 084	44 432	27 952	14 400	14 628
U08-U13 Serv. march.	10 806 813	9 496 184	328 843	510 649	5,1	222 133	32 240	31 896	117 320	84 936	48 753	25 565	10 176
U14 Serv. non mar.	4 282 946	4 146 156	121 305	136 790	3,2	85 449	6 656	10 568	33 904	18 956	13 144	4 932	2 112

Tableau (22) :

Recensement de la population de 1990 - Dépouillement au quart (lieu de résidence) - Copyright INSEE 1990.														DET15
FRANCE METROPOLITAINE NAT 1 - NATIONALITES														
CARACTERISTIQUES INDIVIDUELLES	ENSEMBLE	FRANCAIS		ETRANGERS		C. E. E.				Algé- riens	Moro- cains	Tuni- siens *	Turcs	
		dont par acqui- sition	%	Ensemble	Italiens	Espa- gnols	Portu- gais	%						
POP. TOTALE	56651953	53055353	17302779	3506602	6,3	1311892	252759	216047	649714	614207	572652	206336	197712	
0 à 14 ans	10770529	10017409	82021	753930	7,0	153351	13577	13798	106533	124335	204989	67983	49317	
15 à 24 ans	3497135	334829	172033	512306	6,8	173161	14701	17537	117705	72837	93375	26159	43997	
25 à 34 ans	12366450	11997035	385224	959587	7,5	320256	41133	33294	148715	145378	114208	57869	46661	
35 à 44 ans	11210152	1253127	529470	957011	7,2	406733	81016	70084	204865	215813	135500	71885	35173	
45 à 54 ans	11301429	10892711	611552	408733	3,6	252401	100332	76332	31896	55844	14280	7200	2560	
55 ans ou plus														
HOMMES	27365056	25342704	791396	1982352	7,2	697953	144727	112339	345466	360261	321963	121572	110210	
0 à 14 ans	5281142	5123357	66775	591728	7,1	791728	7064	7116	52496	62482	104782	34853	35469	
15 à 24 ans	1711181	1623357	87824	248993	6,2	389955	8165	6177	32696	32193	46876	13681	35443	
25 à 34 ans	5281142	5123357	66775	591728	7,1	791728	7064	7116	52496	62482	104782	34853	35469	
35 à 44 ans	6413068	6250117	162951	497579	7,3	127269	27061	21880	97472	62133	83780	24629	26443	
45 à 54 ans	6211291	6001481	209810	410071	7,3	126869	32116	26380	111877	151305	94168	33645	23077	
55 ans ou plus	4700623	4785351	250533	222266	4,7	129962	50292	37788	16756	42484	10556	4964	1224	
FEMMES	29086899	27472649	938883	1614250	5,5	613939	108032	103708	304248	253946	250709	84764	87502	
0 à 14 ans	5489387	4894152	40644	369910	7,0	74156	6434	6634	51317	60741	100207	31150	33348	
15 à 24 ans	1711181	1623357	87824	248993	6,2	389955	8165	6177	32696	32193	46876	13681	35443	
25 à 34 ans	5281142	5123357	66775	591728	7,1	791728	7064	7116	52496	62482	104782	34853	35469	
35 à 44 ans	6413068	6250117	162951	497579	7,3	127269	27061	21880	97472	62133	83780	24629	26443	
45 à 54 ans	6211291	6001481	209810	410071	7,3	126869	32116	26380	111877	151305	94168	33645	23077	
55 ans ou plus	4700623	4785351	250533	222266	4,7	129962	50292	37788	16756	42484	10556	4964	1224	
POP. 19 ANS OU +	42556133	37935567	1652235	2620616	6,2	1088256	231949	194092	493357	456021	322366	125423	107948	
CS EN 5 POSTES :														
1 Agric.exploit.	1012937	1004273	11746	8644	0,9	6200	1296	1036	796	120	596	60	312	
2 Artisans.com.	1322256	1224442	75576	98394	5,4	16853	13288	6204	18528	15992	7400	3700	4374	
3 Cadres	2591062	2399546	89753	39820	3,5	39820	6304	3804	3556	6552	5332	2848	744	
4 Prof.intermid.	6713972	6587421	135535	126551	2,7	60442	12916	8849	18768	14316	9396	5112	2052	
5 Employés	5112500	4609152	232124	305038	4,4	143313	15380	23032	87612	46012	29412	13172	5124	
6 Ouvriers	7623343	6484936	269189	938477	12,3	175199	25644	51136	253900	178338	142313	33306	34928	
7 retraités	9221132	834374	52587	284753	11,1	180034	72580	52804	19956	4100	9072	1900	1396	
8 Autres ss act.	22651853	20907189	316749	1742664	7,7	460046	78551	68582	242153	309779	369051	122018	128260	
ACTIVITE :														
Actifs ayt empl. salariés	22270213	23966074	705970	1304144	5,9	604900	90216	83749	332260	199423	131733	62050	51956	
non salariés	19053233	17854361	604273	1188942	6,2	546890	75140	76369	333072	184032	144088	56346	27048	
Chômeurs	3213935	3101733	101697	113202	3,6	58010	15076	7400	19188	15396	7664	3684	4908	
ENSEMBLE	2785018	2469366	116613	315672	11,3	73324	12504	11963	39864	75656	51728	21432	21428	
HOMMES :														
Actifs ayt empl. salariés	12334627	11891068	392227	943561	7,4	393971	70212	54021	222992	162720	126417	53002	44780	
non salariés	10712689	9862110	326640	547516	7,9	345898	46000	47739	205882	126182	119629	47870	40332	
Chômeurs	2182003	2028198	67537	90043	4,6	48073	13118	6232	17108	13182	6766	3119	4348	
ENSEMBLE	1165451	981575	45837	185376	15,8	34908	7208	6184	17908	48772	33016	14992	14520	
FEMMES :														
Actifs ayt empl. salariés	9433589	9075306	313743	360583	3,3	210929	20004	29749	122258	36708	25336	9648	7176	
non salariés	8340627	7999231	279633	341426	4,1	200992	18240	29580	127199	34844	24460	8496	6796	
Chômeuses	1074932	1075775	34110	19157	1,7	9937	1764	1168	2080	1864	876	552	380	
ENSEMBLE	1619567	1437771	70731	131796	3,1	38416	5296	5734	21956	26864	18712	6460	4608	
ACTIVITE ECONOM.														
U01 Agric.,sylv.	1259593	1223786	17916	43312	3,5	19944	1960	5100	9048	1209	16060	2669	2252	
U02 -U05 Indust.	3334359	4222327	189522	342152	6,8	147122	25636	20429	94744	33632	44984	13501	2492	
U06 -U09 Serv.civ	1647356	1373455	68886	268801	16,3	142197	24416	16304	105350	23656	26616	13280	14800	
U08 -U13 Serv.mar	10025553	9510320	330879	515033	5,1	224489	31648	31612	120132	53340	47413	26457	10260	
U14 Serv.non mar	4263422	4129076	113759	134346	3,2	64141	6556	10324	32976	17572	12694	4744	1952	

\* Note : Algériens + Marocains + Tunisiens = 903.810.

Enfin, nous pouvons dire que la population d'origine maghrébine était évaluée à 1.416.440 en 1982. En 1990, elle représente 1.412.127 et connaît donc une remarquable stabilité.

Le retour au Maghreb, surtout pour les jeunes, n'est presque plus envisagé : d'où, peut-être, cette stabilité. De nos jours, la prise de conscience progressive du caractère durable ou définitif de la présence des jeunes issus de l'immigration maghrébine, de ses implications et conséquences, fait l'objet d'un débat sur le statut de cette communauté : conditions de travail, de logement, de formation, de droits linguistiques et culturels... ~)

Au terme de cette analyse, les jeunes d'origine maghrébine forment une population en expansion pour le moment (malgré la stabilité de la population globale). Mais, dans leur majorité, ils se trouvent confrontés à des problèmes d'intégration qui ne se résoudre pas d'eux-mêmes.

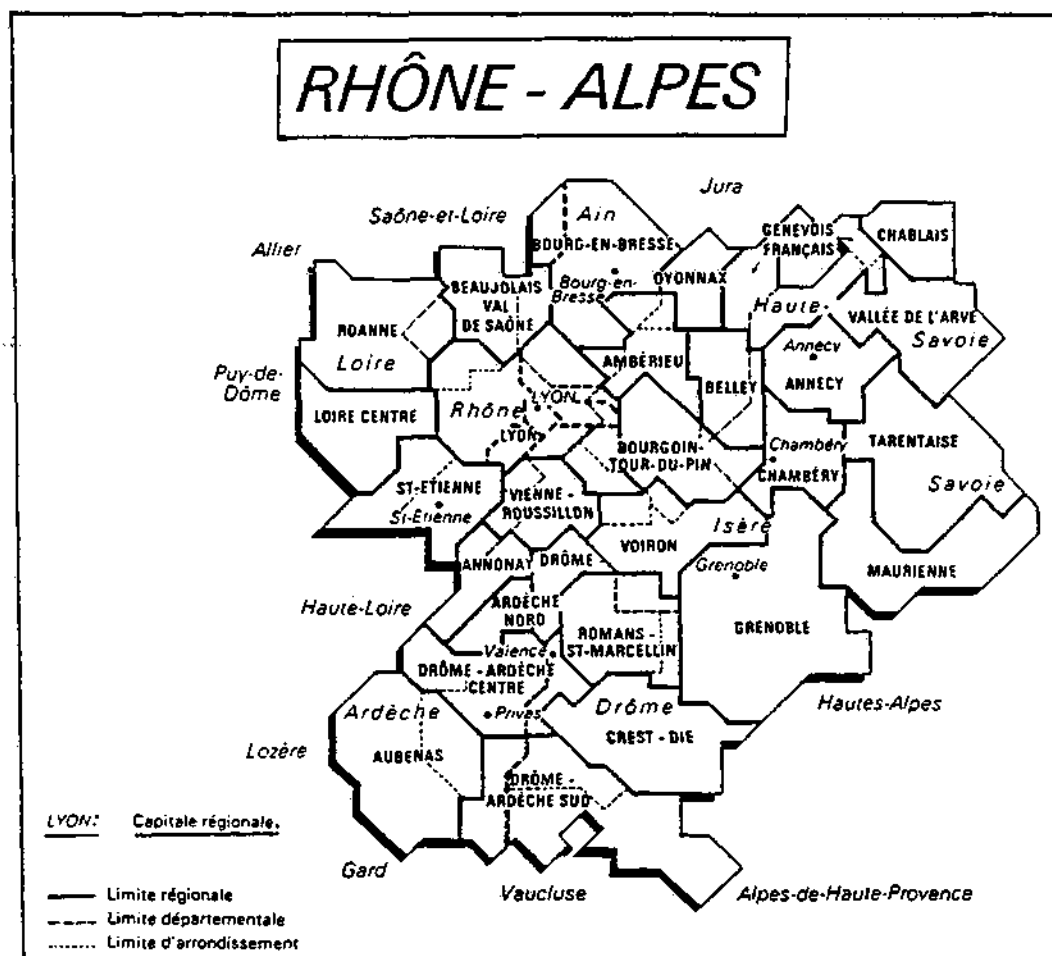


## 5. Historique de la Communauté maghrébine en région

Rhône / Alpes :

Avant de présenter, dans le prochain chapitre, l'historique de la communauté maghrébine à Vénissieux, la carte suivante va permettre au lecteur de mieux situer les départements et les communes (dont Vénissieux) en région Rhône/Alpes.

Tableau (23) :



Quant à la carte ci-dessous, elle mettra en valeur le découpage par circonscriptions de l'Académie de Lyon en distinguant les départements du Rhône, de l'Ain et de la Loire.



5.1. Evolution et répartition de cette population  
 -----  
 d'origine maghrébine, de 1921 à 1990 :  
 -----

Selon les estimations de l'INSEE, (PRIPRI, décembre 1990), 17,5% des immigrants algériens étaient installés en région Rhône/Alpes, vers les années 1950.

En 1970, ce fut le tour des Tunisiens.

Mais, à partir de 1975, l'immigration se ralentit.

La région Rhône/Alpes s'enrichit en cultures nouvelles, mais pose le problème de l'intégration des minorités maghrébines qui vivent souvent en famille.

De nos jours, le nombre d'immigrés d'origine maghrébine évolue peu en région Rhône/Alpes comme le fait apparaître le recensement de l'INSEE :

De 546.754 en 1982, les immigrants (dont les Maghrébins) sont passés à 542.912 en 1988. Ce qui représente 1/10<sup>e</sup> de la population totale "Rhône / Alpes".

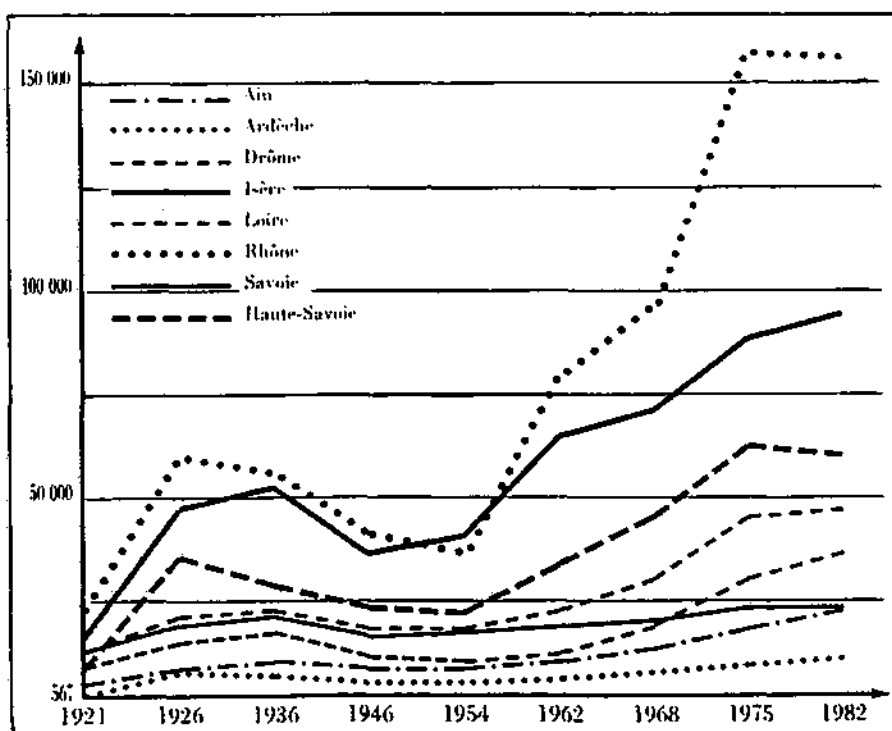
70% vivent dans l'Isère et la Loire.

43% résident dans le Rhône.

En Ardèche, les immigrants représentent 4% de la population totale.

Les Maghrébins sont surtout installés dans la Drôme et la Loire. Mais, ils émigrent aussi d'un département à l'autre : Rhône et l'Ain, entre 1982 et 1988, par rapport à la main d'oeuvre.

Tableau (25):  
 -----

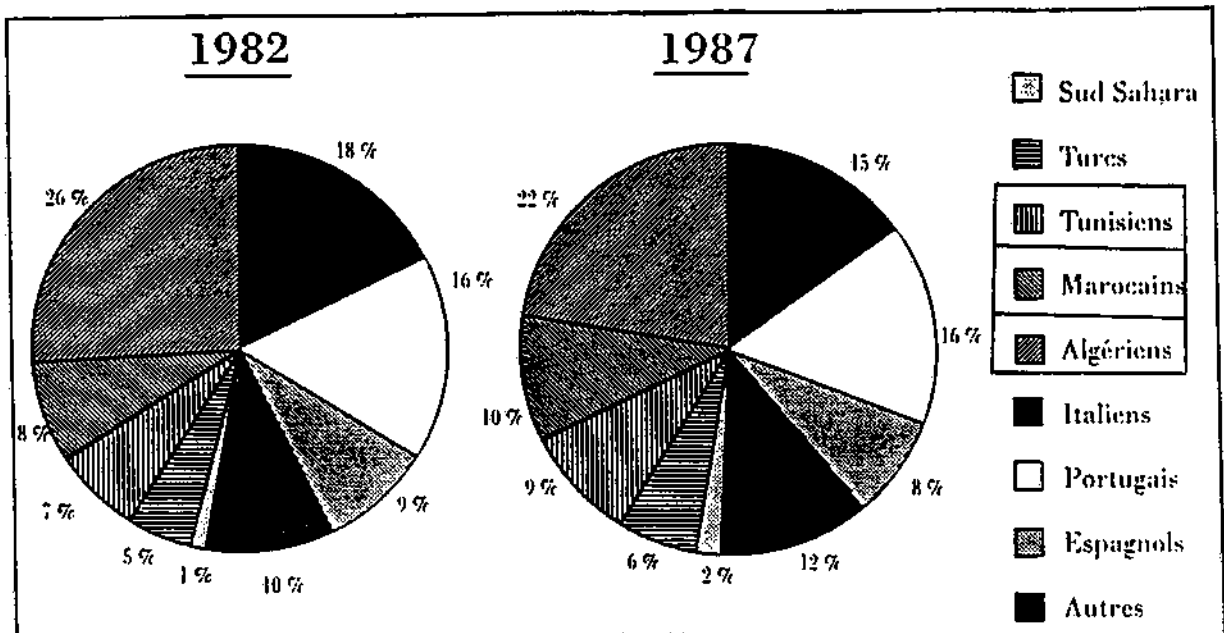


INSEE, (PRIPRI, décembre 1990).  
 -----

L'évolution des nationalités (en pourcentage) présentée par les deux diagrammes (A et B) ci-joints nous révèle que le nombre des Algériens (26%) en 1982 était plus important qu'en 1987 (22% seulement).

Les Marocains et les Tunisiens ont plutôt connu une légère hausse (2%), par rapport à 1982.

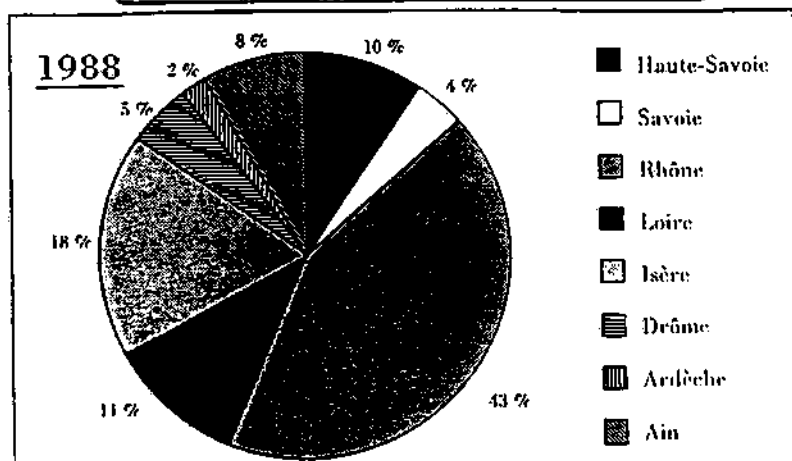
**Tableau (26):** Evolution des nationalités en pourcentage.



Source : PRIPRI (déc.1990).

**Tableau (27):**

Répartition des étrangers en pourcentage par département.

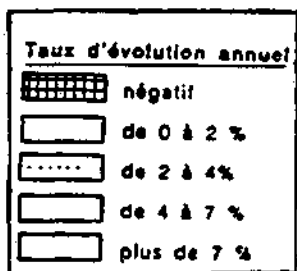
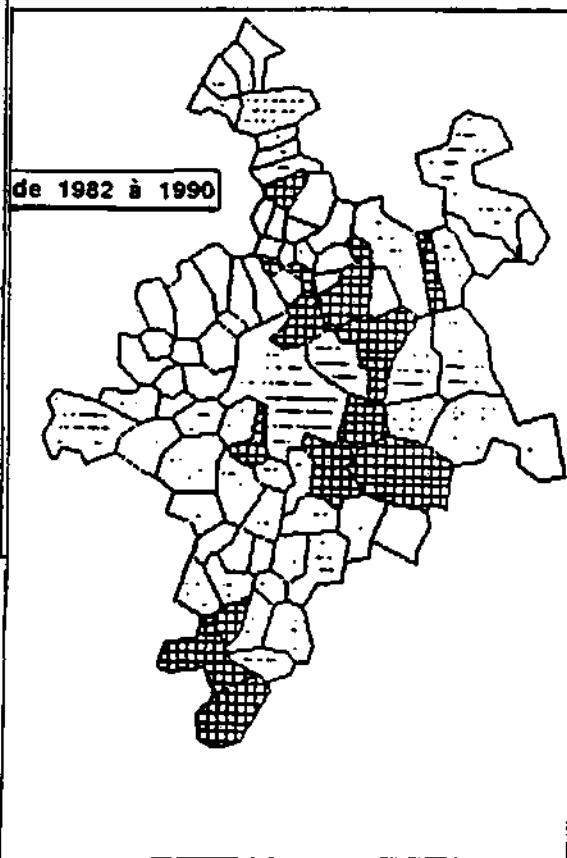
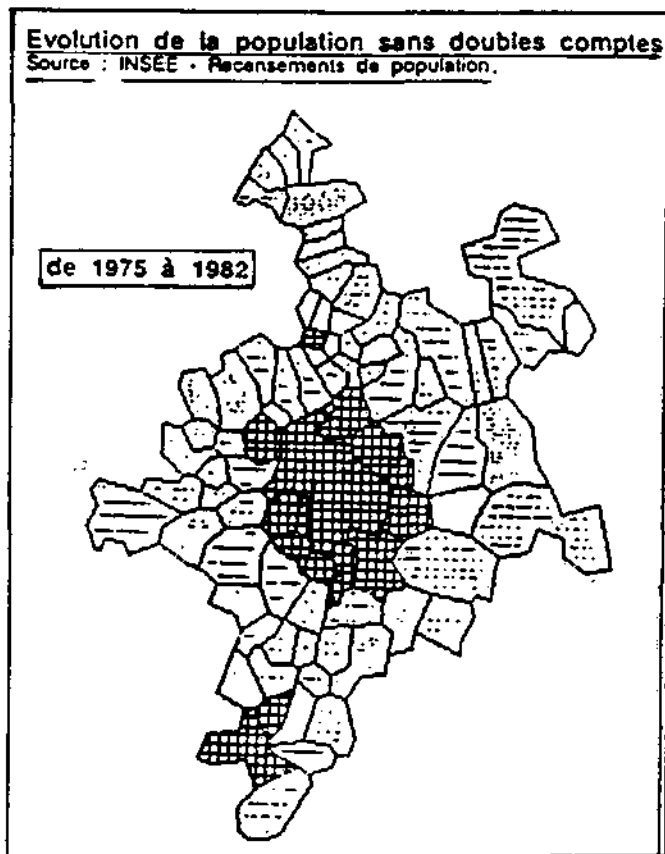


Source : PRIPRI (déc.1990).

Le taux d'évolution annuel de la population de l'agglomération lyonnaise s'exprime à travers les deux cartes suivantes (recensements de 1975 à 1982 et de 1982 à 1990) :

Tableau (28):

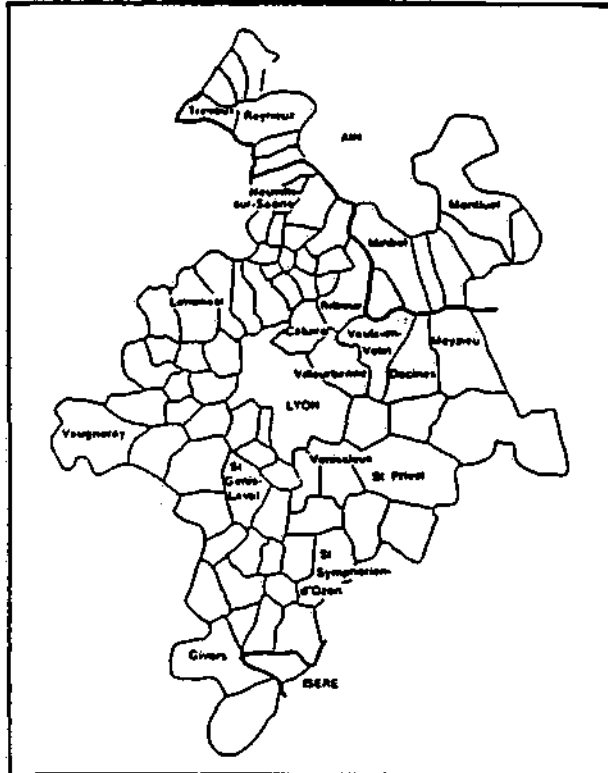
Tableau (29):



Source : Points d'appui pour l'économie R/Alpes, n°59 (sept.90)

Les recensements de la population, de quelques zônages centrés sur Lyon, mettent en évidence la variation annuelle, dans les tableaux ci-joints :

Tableau (30):



Source : Points d'appui pour l'économie R/Alpes, n° 59 (sept. 90).

Tableau (31): Population de quelques zonages centrés sur Lyon.

Source : INSEE - Recensements de la population.

	Nombre de communes	Population sans doubles comptes			Variation annuelle	
		1990 (1)	1982	1975	1982-90	1975-82
Ville de LYON	1	414 000	413 095	456 716	+ 0,0	- 1,4
Communauté Urbaine de Lyon (COURLY)	55	1 132 000	1 106 055	1 119 013	+ 0,3	- 0,2
Agglomération de Lyon	64	1 260 000	1 220 844	1 220 753	+ 0,4	+ 0,0
Région Urbaine de Lyon (R.U.L.)	465	1 874 000	1 751 189	1 675 699	+ 0,9	+ 0,6

(1) Résultats provisoires en 1990.

La COURLY ne s'étend que sur le département du Rhône. Trois communes (Jonage, Poley-mieux-au-Mont-d'Or, Saint-Germain-au-Mont-d'Or) en font partie, sans être dans l'agglomération de Lyon.

L'agglomération de Lyon, au sens INSEE, s'étend sur les trois départements de l'Ain, de l'Isère et du Rhône (avec respectivement 14, 1 et 59 communes). Elle n'a pas subi de modification dans sa composition communale de 1982 à 1990.

Ainsi, la proportion des Maghrébins reste stable, quelle que soit sa mouvance. On constate un vieillissement de cette communauté qui a donné naissance à des jeunes de deuxième génération. En plus de l'écart culturel et linguistique, ces derniers vont connaître de multiples difficultés d'ordre socio-économiques.

Si on se réfère aux estimations de l'INSEE (tableau 32), la population maghrébine représente 39,3%, soit 174.510 en 1975.

En 1982, elle est passée à 209.830 (45,5%). La région Rhône/Alpes est au second rang pour l'effectif et le pourcentage de la population étrangère.

**Tableau (32): Effectifs et proportions des nationalités maghrébines en Rhône/Alpes :**

Nationalités	1 9 7 5		1 9 8 2	
	Effectifs	En %	Effectifs	En %
Algérienne	128.420	28,9%	136.668	29,6%
Marocaine	20.310	4,6%	38.274	8,3%
Tunisienne	25.780	5,8%	34.888	7,6%
Ensemble	174.510	39,3%	209.830	45,5%

Source : Points d'appui pour l'économie R/Alpes, n°35 (sept.90).

De 1979 à 1981, cette même population était estimée à (voir tableau suivant).

**Tableau (33):**

Années	ALGERIENS	MAROCAINS	TUNISIENS	T O T A U X
1 9 7 9	82.164	8.058	17.966	108.188
1 9 8 0	69.226	7.830	18.830	95.886
1 9 8 1	54.421	9.195	19.327	82.943
1 9 9 0	101.375	46.890	40.427	188.692

Source : Ministère de l'Education Nationale, note n°85/19.

Les évolutions sont ainsi sensibles dans cette population, comme nous le démontrent, en détail, les tableaux ci-dessous :

Tableau (34):

A L G E R I E N S						
	1 9 7 9	%	1 9 8 1	%	1 9 9 0	%
H o m m e s	43.561	5 3	32.304	56,3	46.297	45,67%
F e m m e s	11.514	1 4	11.829	20,6	33.450	33,99%
Enfants(-16ans)	27.089	3 3	13.288	23,1	21.628	21,34%
T o t a l	82.164	1 0 0	57.421	100	101.375	100%.

Source : Ministère de l'Education Nationale, note n°85/19.

Tableau (35):

M A R O C A I N S						
	1 9 7 9	%	1 9 8 1	%	1 9 9 0	%
H o m m e s	4.983	61,8	4.862	52,9	17.698	37,75%
F e m m e s	1.430	17,7	1.701	17,2	12.600	26,87%
Enfants(-16ans)	1.645	20,5	2.632	30,4	16.592	35,38%
T o t a l	8.058	1 0 0	9.195	1 0 0	46.890	100%.

Source : Ministère de l'Education Nationale, note n°85/19.

Tableau (36):

T U N I S I E N S						
	1 9 7 9	%	1 9 8 1	%	1 9 9 0	%
H o m m e s	11.782	65,6	11.557	61,8	15.274	37,79%
F e m m e s	2.755	15,3	3.535	17,4	10.041	24,83%
Enfants(-16ans)	3.429	19,1	4.235	20,8	15.112	37,38%
T o t a l	17.966	1 0 0	19.327	1 0 0	40.427	100%.

Source : Ministère de l'Education Nationale, note n°85/19.





Tableau (38):

POPULATION TOTALE PAR NATIONALITÉ, SEXE, ÂGE, CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE ET TYPE D'ACTIVITÉ												
ACTIFS AYANT UN EMPLOI PAR NATIONALITÉ ET ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE												
Caractéristiques individuelles	Ensemble	Français		Étrangers		dont nationalité						
		Total	dont par acquisition	Total	%*	Natons	Autres C.E.	Espagnols	Portugais	Algériens	Marseillais	Tunisins
209.820												
Population totale par sexe, âge, catégorie socio-professionnelle et type d'activité												
Total général	5013384	4550888	157108	482398	8,2	88688	11788	35582	70884	138858	28284	34888
Hommes	2458972	2182900	89704	283072	10,7	38538	8232	18124	37838	80484	22484	20984
Total	2458972	2182900	89704	283072	10,7	38538	8232	18124	37838	80484	22484	20984
moins de 15 ans	545844	477188	2558	88758	12,6	4588	888	3058	11072	23324	8028	7432
15 à 24 ans	404520	387080	7132	37488	9,3	4488	940	3168	8880	12358	2728	1788
25 à 34 ans	388280	354248	8104	42032	10,6	5788	1144	2582	8888	7852	4828	4144
35 à 54 ans	828280	842788	22388	83472	13,3	12848	1798	8740	11188	30400	8880	6852
55 à 64 ans	337852	218244	14182	18308	7,7	5528	788	2238	1432	8248	732	882
65 ans ou plus	245418	332372	14324	13044	5,3	5384	888	2272	320	1804	108	104
Femmes	2557412	2358088	87404	199324	7,8	30152	5584	18488	32948	58184	18780	13904
Total	2557412	2358088	87404	199324	7,8	30152	5584	18488	32948	58184	18780	13904
moins de 15 ans	819188	455018	2838	84152	12,4	4300	888	2832	10378	22800	7288	8788
15 à 24 ans	393484	358828	8828	34838	8,8	3520	1188	2820	8828	12172	3008	2080
25 à 34 ans	393018	358718	13178	34300	8,7	2832	1192	1720	8882	8400	3482	3078
35 à 54 ans	801700	880044	27080	41888	8,8	8848	1344	4808	8728	10118	1782	1784
55 à 64 ans	254888	245304	18824	10182	4,0	4284	488	1744	1008	1300	140	82
65 ans ou plus	394588	380180	18400	14388	3,8	8488	824	2844	424	588	80	104
1 Agriculteurs exploitants	112088	111588	588	840	0,5	128	118	28	12	4	8	12
2 Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	184180	187312	828	8888	3,5	2888	424	880	884	1038	148	244
3 Cadres, professions intellectuelles sup.	188280	184380	4108	3900	2,3	448	1482	188	48	184	72	78
4 Professions intermédiaires	384818	385808	10882	8708	2,2	3582	1338	844	708	1084	140	200
52 à 55 Employés sauf serv. directs à partic.	478082	481888	15888	14388	3,0	2444	744	1282	1788	4818	884	772
56 Person. serv. directs aux particuliers	72044	84312	3188	7732	10,7	1204	240	1180	2482	1280	418	218
52 à 85 Ouvriers qualifiés	388878	347828	17732	81348	12,9	10808	478	8378	18384	13584	3488	3272
57 à 88 Ouvriers non qualifiés	370000	281620	18382	88380	23,9	10880	488	8128	17820	28124	7212	7838
69 Ouvriers agricoles	11388	8378	204	2012	17,7	188	28	188	384	112	838	188
7 Retraités	847708	822184	34700	25824	3,9	11112	1224	4878	884	2504	182	184
8 Autres sans activité professionnelle	2188204	1915218	45480	252888	11,7	28428	8300	14882	35872	84180	28280	22288
Actifs ayant un emploi	2050400	1888188	70438	182244	7,9	28884	4882	14804	32108	40700	11182	10844
dont hommes	1248364	1118248	40788	130118	10,4	22218	3288	10818	21824	38508	10182	9884
Chômeurs	178518	147718	7508	27800	18,8	2884	424	1432	2872	12208	2088	2282
dont hommes	72420	84888	3808	17432	24,1	1872	188	804	1238	8188	1420	1700
Inactifs	2787488	2515118	79184	272384	8,8	37120	8480	18388	35804	83780	25024	21882
dont hommes	1134188	1018884	28100	118848	10,2	14848	2740	7804	14878	35808	10872	9300
Actifs ayant un emploi par activité économique												
Total	2050400	1888188	70438	182244	7,9	28884	4882	14804	32108	40700	11182	10844
U01 Agriculture, sylviculture, pêche	122872	120840	744	2332	1,9	280	132	200	382	88	818	180
U02 à U06 Industrie seul bâtiment, génie civi.	831582	858800	27200	21882	11,4	12220	1080	8788	13732	18138	8300	4838
U07 Bâtiment, génie civil et agricole	178532	138888	7888	38844	22,2	8040	312	3832	10018	8504	3840	2720
U08 à U14 Commerce, transports, services	1117304	1088728	34538	48578	4,3	8084	3388	4784	8008	11872	2288	2808

Les tableaux ci-dessous permettent d'évaluer le nombre des jeunes étrangers (dont les Maghrébins) actifs, de 15 à 24 ans et de déterminer dans quelles régions ils travaillent.

Tableau(39) - Jeunes étrangers actifs de 14 à 24 ans :

Hommes			Femmes			Les deux sexes		
Total	Actifs	Taux	Total	Actifs	Taux	Total	Actifs	Taux
263639	104418	39,9	274506	90238	32,9	536145	194656	36,3

Source : Points d'appui pour l'économie R/Alpes, n°59 (sept.90)

Tableau(40) - Dans quelle région travaillent-ils ?

R h ô n e / A l p e s		
H o m m e s	F e m m e s	Les deux sexes
4 1 %	3 9,7 %	4 0,3 %

Source : Points d'appui pour l'économie R/Alpes, n° 59 (sept. 90)

Présentée dans le tableau suivant, l'enquête de l'INSEE relate bien les conditions de vie des ménages (dont les Maghrébins) :

Tableau (41):

**Mal-logement et activité professionnelle**

Source : INSEE - enquête sur les conditions de vie. Juin 1989.  
Champ : 2 îlots du premier arrondissement de Lyon. en

Activité de la personne de référence	Ménages bien logés	Ménages moyen. logés	Ménages mal logés	Ensemble des ménage
Travail	75	61	60	68
dont :				
Manoeuvre ou OS	4	13	18	10
Ouvrier qualifié	12	16	25	17
Employé	12	12	7	10
Artisan commerçant	7	4	6	6
Cadre ou prof. interméd.	40	16	4	25
Chômage	5	9	9	7
Etudes	3	10	6	5
Retraite	16	14	17	16
Autre	1	6	8	4
Total	100	100	100	100

INSEE - Points d'appui pour l'économie Rhône-Alpes n° 59 - septembre 1990

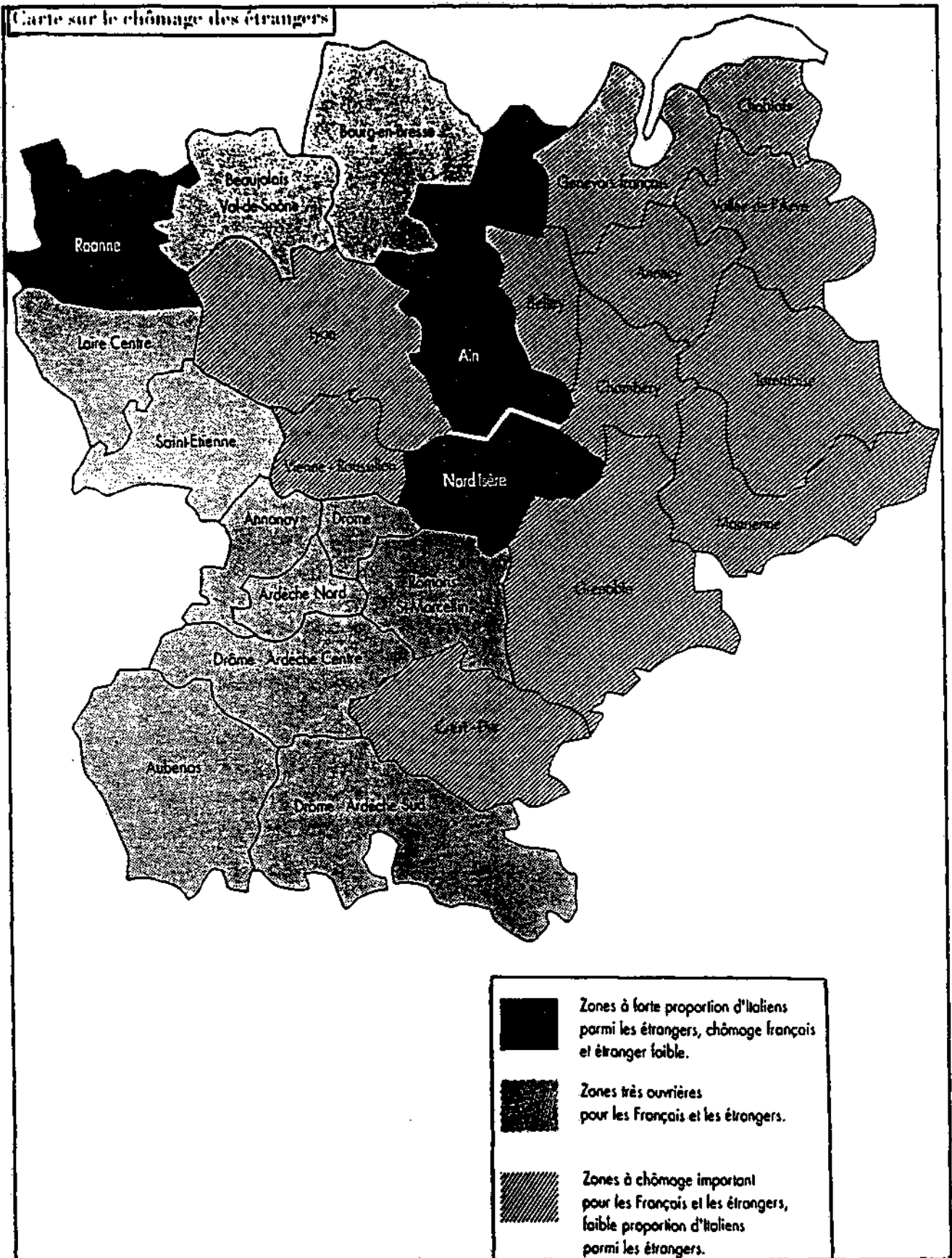
Quelques chiffres de demandes de logements exprimées par les familles mal logées nous ont été communiqués par la Préfecture du Rhône. Nous les présentons ainsi :

Tableau(42) - Estimations au 31/12/ de chaque année :

	1 9 7 9	1 9 8 0	1 9 8 1
Demandes exprimées	6 0 0	6 5 0	8 0 0
Logements mis à disposition	/	1 7 5	2 0 0
Logements attribués	2 5 0	1 3 3	7 0
Demandes non satisfaites	3 5 0	5 1 7	7 3 0

Quant à la carte ci-jointe, elle reflète la réalité du chômage vécue par les étrangers, dont les Maghébins:

Tableau (43):



Pour 1990, il faut se référer aux tableaux suivants :

Tableau (44):

**RHÔNE-ALPES**

**MEN 3 - Ménages et population des ménages selon la nationalité de la personne de référence**

NOMBRE DE PERSONNES DU MÉNAGE	ENSEMBLE	FRANÇAIS		ÉTRANGER	C. E. E.				54.020.			Turcs
		dont par acquisition			Ensemble	Italiens	Espagnols	Portugais	Algériens	Marocains	Tunisiers	
Nombre de ménages :	2 011 160	1 851 880	84 740	140 280	68 380	28 120	11 480	23 080	32 500	11 560	8 960	7 900
%	100,0	92,6	4,7	7,4	3,4	1,4	0,6	1,1	1,6	0,5	0,5	0,4
Ménages composés de :												
1 personne	542 360	515 540	24 340	26 820	11 740	5 320	1 920	2 360	6 300	1 900	1 220	740
2 personnes	578 500	547 660	29 740	30 840	18 260	8 300	3 360	4 440	4 560	1 540	820	800
3 personnes	356 420	333 860	15 860	22 560	13 780	5 800	2 380	4 640	3 240	980	800	800
4 personnes	332 740	308 400	14 860	24 340	14 340	4 700	2 380	6 260	4 200	1 040	1 200	1 240
5 personnes	136 480	118 220	6 800	18 260	7 340	2 680	880	3 480	4 100	1 900	1 960	1 480
6 personnes ou plus	64 660	38 200	3 140	26 460	3 900	1 320	580	1 860	10 100	4 220	3 960	2 740
Nombre de personnes :	5 216 620	4 681 840	245 800	534 780	209 000	80 040	33 460	78 860	138 460	51 680	48 140	28 180
Nombre de pers./ménages :	2,59	2,51	2,99	3,88	3,01	2,85	2,91	3,46	4,26	4,47	4,83	4,58

**FAM 1 - Caractéristiques des familles selon le nombre et l'âge des enfants**

CARACTÉRISTIQUES DE LA FAMILLE	ENSEMBLE	Familles ayant ... enfant(s) de 0 à 24 ans					Nombre total d'enfants de ...				
		0	1	2	3	4 ou +	0 à 3 ans	4 à 6 ans	7 à 11 ans	12 à 16 ans	17 à 24 ans
ENSEMBLE DES FAMILLES	1 437 800	579 600	341 740	333 360	130 620	52 480	229 120	220 500	367 900	354 940	471 720
<b>TYPE DE FAMILLE :</b>											
Familles monoparentales	146 800	39 840	62 140	31 800	9 020	4 200	13 480	15 540	32 120	39 840	71 100
Homme actif	15 340	1 560	8 960	3 820	820	360	740	1 140	3 040	5 160	10 240
Homme inactif	6 500	4 940	1 060	400	100			60	160	220	1 720
Femme active	82 980	5 780	44 360	24 080	6 320	2 440	9 460	12 560	25 500	29 280	45 780
Femme inactive	41 880	27 560	7 740	3 500	1 780	1 400	3 280	1 780	3 420	5 200	13 380
Familles comprenant un couple	1 291 000	539 760	279 600	301 760	121 600	48 280	215 640	204 960	335 780	315 100	400 620
Homme et femme actifs	672 840	185 240	197 280	214 520	81 980	13 840	131 340	123 760	201 360	194 100	222 600
Homme actif et femme inactive	280 940	60 460	64 880	78 400	56 140	31 080	80 780	78 140	128 200	108 960	129 440
Homme inactif et femme active	54 480	37 720	10 820	3 900	1 140	800	2 000	1 500	2 820	4 020	16 060
Homme et femme inactifs	282 740	256 340	16 680	4 840	2 340	2 460	1 520	1 560	3 400	7 020	32 520
<b>COMPOSITION DES COUPLES :</b>											
couples - mariés	1 135 860	450 400	243 280	281 880	115 180	45 320	180 980	184 840	313 660	299 100	384 440
couples de - célibataires	80 820	58 260	20 580	9 280	2 140	580	23 840	11 860	7 940	2 520	1 820
2 personnes... - autres	64 320	31 100	15 780	10 800	4 280	2 380	10 720	8 140	14 180	13 480	14 360
<b>NATIONALITÉ DE LA PERS. DE RÉF. :</b>											
Français	1 317 880	547 980	318 700	308 440	112 540	29 020	197 280	188 480	311 780	298 600	405 320
Étrangers	120 120	31 620	23 040	23 920	18 080	23 460	31 840	32 020	56 120	56 340	66 400
<b>CS DE LA PERSONNE DE RÉF. :</b>											
1 Agriculteurs exploitants	32 940	9 220	8 140	6 900	4 940	1 740	5 420	5 140	9 720	10 380	17 780
2 Artisans, commerçants, entreprise	124 100	34 120	35 080	38 740	12 280	3 880	18 320	18 560	37 720	39 300	52 900
3 Cadres, professions intellect. supér.	158 780	37 580	43 880	52 620	20 600	5 080	32 580	32 320	55 140	54 280	58 880
4 Professions intermédiaires	227 540	55 460	68 080	74 300	23 980	5 120	45 580	44 860	71 840	68 500	79 880
5 Employés	117 480	22 000	44 080	36 080	12 280	3 080	22 980	22 580	38 480	35 260	47 220
6 Ouvriers	387 980	93 860	104 560	108 800	51 340	28 800	86 780	91 520	144 560	130 220	150 520
7 Retraités	338 780	304 000	25 220	5 720	1 980	1 860	680	700	2 160	6 400	41 780
8 Autres sans activité professionnelle	49 260	23 360	11 700	7 420	3 640	3 140	6 840	4 820	8 280	10 600	22 760

Tableau (45) :

Recensement de la population de 1990 - dépeuplement au quart (lieu de résidence) - Copyright INSEE 1990.

DET13

CARACTERISTIQUES INDIVIDUELLES	ENSEMBLE	FRANCAIS dont par acquisi- tion	ETRANGERS	%	C. E. E.				Algé- riens	Maro- cains	Tuni- siens	Turcs	
					Ensemble	Italiens	Espan- jols	Portur- gais					
					1	8	4	9					2
POP. TOTALE	5354854	4922901	200534	470987	3,0	151437	49896	23353	42527	101373	46690	40427	38185
15 à 14 ans	1248347	951313	3757	96537	7,2	17874	3180	1678	11030	27828	16596	15112	14444
15 à 14 ans	319653	237080	21634	26237	7,6	20397	3404	2344	12485	11824	8217	3653	8224
25 à 34 ans	1213651	1111916	57748	106705	8,2	36108	8556	4816	17568	23921	11145	9081	8828
40 à 59 ans	1271972	1155106	59573	116368	9,2	67236	16976	7696	18484	34976	9620	9441	6301
60 ans ou plus	996289	947981	62864	48308	4,8	29872	17780	6856	2960	8996	1316	1140	388
HOMMES	2618770	2380796	89950	237224	9,1	81673	26132	12320	33363	57165	26106	22996	21183
0 à 14 ans	535547	486937	4437	49590	9,2	9250	1992	844	10868	27828	16596	15112	14444
15 à 14 ans	413244	355491	10742	32733	7,2	10709	1988	1200	5886	10824	8408	7720	7343
25 à 34 ans	607943	552643	21046	55205	9,1	20220	5640	2884	1200	10303	4313	2368	4432
40 à 59 ans	640766	597252	27093	73714	11,5	26629	10186	4176	10044	23436	6886	4397	4684
60 ans ou plus	415135	388533	28832	28732	6,4	14676	8624	3218	1548	6732	992	752	216
FEMMES	2736094	2542105	110644	192763	7,1	69812	21764	11068	28984	44210	20784	17433	17000
0 à 14 ans	71302	464361	3220	46941	9,2	8624	1488	932	5344	10780	8194	7392	6896
15 à 14 ans	413244	371339	10892	29825	7,4	8468	1416	1144	5640	6030	3904	2735	3792
25 à 34 ans	610773	552643	26700	51500	8,4	15893	2916	1932	1318	13616	5640	4684	3964
40 à 59 ans	651006	597856	32500	43132	8,8	20616	6788	3520	8440	11340	2732	2384	2176
60 ans ou plus	551134	539528	35232	21574	3,7	15196	9156	3640	1412	2264	324	188	172
POP. 17 ANS OU +	3991120	3636218	136739	306902	7,7	124944	44924	20500	46288	74210	26542	22199	19873
CS EN 2 POSTES :													
1 Agric. exploit.	74736	74332	400	444	0,6	296	76	24	29	16	32	4	24
2 Artisans, comm.	129233	133679	9043	10604	3,3	5683	2768	604	1768	1444	412	676	1028
3 Cadres	24423	233476	4972	7992	3,3	3724	672	452	192	644	376	240	44
4 Prof. interéd.	433213	435381	13956	13224	2,7	6720	2140	972	1480	2152	736	484	348
5 Employés	622572	595411	27244	26980	4,3	12500	2580	2068	6000	6180	1972	1490	808
6 Ouvriers	769526	745574	38893	12365	16,1	12854	12932	7322	2664	31940	12276	10984	10616
7 Retraités	459299	493740	49300	31320	6,1	11120	12748	4212	1832	8260	702	652	196
8 Autres se act.	212734	191273	52776	21429	10,1	53583	15480	7404	24591	5239	30376	25807	25101
ACTIVITE :													
Actifs ay. empl. salariés	219230	2043644	37402	154576	7,0	69856	19572	10092	32972	33040	12744	10752	10516
non salariés	1185211	1142113	74854	143033	7,0	63516	16728	9436	31176	31532	12540	10104	9500
Chômeurs	312459	301671	13548	11438	1,7	6340	2844	636	1796	1308	404	648	1016
HOMMES :													
Actifs ay. empl. salariés	1275161	1150733	47833	115376	9,0	47412	14903	6792	21480	26720	10624	9216	9116
non salariés	1034292	988892	49802	105500	9,9	41988	12380	5229	19343	25420	10250	8640	8140
Chômeurs	210799	200999	7036	9376	4,7	5424	2528	572	1632	1300	368	576	976
FEMMES :													
Actifs ay. empl. salariés	723062	333867	39564	39206	6,2	22444	4664	3300	11692	6320	2120	1536	1400
non salariées	320799	332291	34052	37588	6,6	21528	4348	3216	11323	6112	2084	1464	1360
Chômeuses	137420	100373	3312	10116	1,6	916	316	84	164	208	16	72	40
ACTIVITE ECONOM.													
U01 Agric. Sylv.	26796	24420	436	2376	2,7	1020	100	154	516	68	676	260	216
U02-U03 Indust.	392200	343200	29078	56000	9,3	23356	7040	3916	11684	12532	6344	4104	4556
U04 Serv. adm. civ	175413	140999	14099	24215	13,7	12115	3216	1939	3764	5224	2428	2428	3416
U05-U06 Serv. par	362353	213139	36134	27216	7,5	21043	3730	3338	9204	11016	3336	3232	1836
U07 Serv. non par	174269	259927	12508	14332	3,6	6716	1430	772	1804	2500	396	708	292

Source : Recensement de la population en 1990 (dépeupl. au 1/4)

## CHAPITRE : III-

### Historique de la Communauté maghrébine à Vénissieux.

Situé en banlieue lyonnaise (Courly) et considéré comme une Zone d'Urbanisme Prioritaire, par rapport à sa nouvelle situation de logement social, où sont concentrées des populations immigrées (dont la communauté maghrébine) favorables à la formation des ghettos, malgré la dynamique socio-culturelle et éducative entreprise par la Municipalité et les associations locales (que nous présenterons et définirons dans le chapitre suivant), Vénissieux représente pour nous l'essentiel de notre réflexion.

Il sera question ici de présenter, d'identifier cette ville et d'évaluer sa population, dans ses différentes composantes, en tenant compte de sa situation socio-économique et culturelle.

#### 1. Présentation de la ville de Vénissieux :

Située dans l'agglomération lyonnaise, avec ses 65.000 habitants (dont les Maghrébins), la ville de Vénissieux est la troisième commune du Département du Rhône, après Villeurbanne et Lyon (voir cartes ci-dessous) :

Tableau (46) :

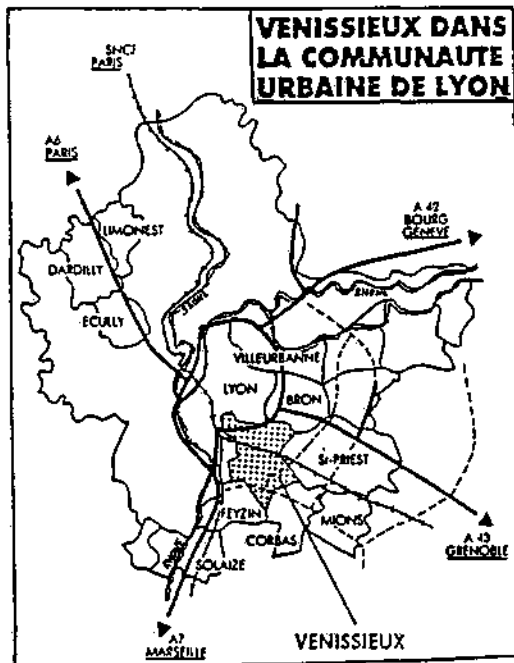


Tableau (47) :



Elle dispose de nombreux atouts : humains, industriels, sportifs et socio-culturels.

## 2. Evaluation et répartition de la population

-----  
 vénissienne (dont maghrébine), de 1936 à 1990 :  
 -----

La population de Vénissieux est jeune (45% des habitants ont moins de 25 ans), diverse (20% de la population est d'origine étrangère). Elle nous est révélée par une documentation des archives de la Mairie de Vénissieux (de 1836 à 1982) :

Tableau (48) :  
 -----

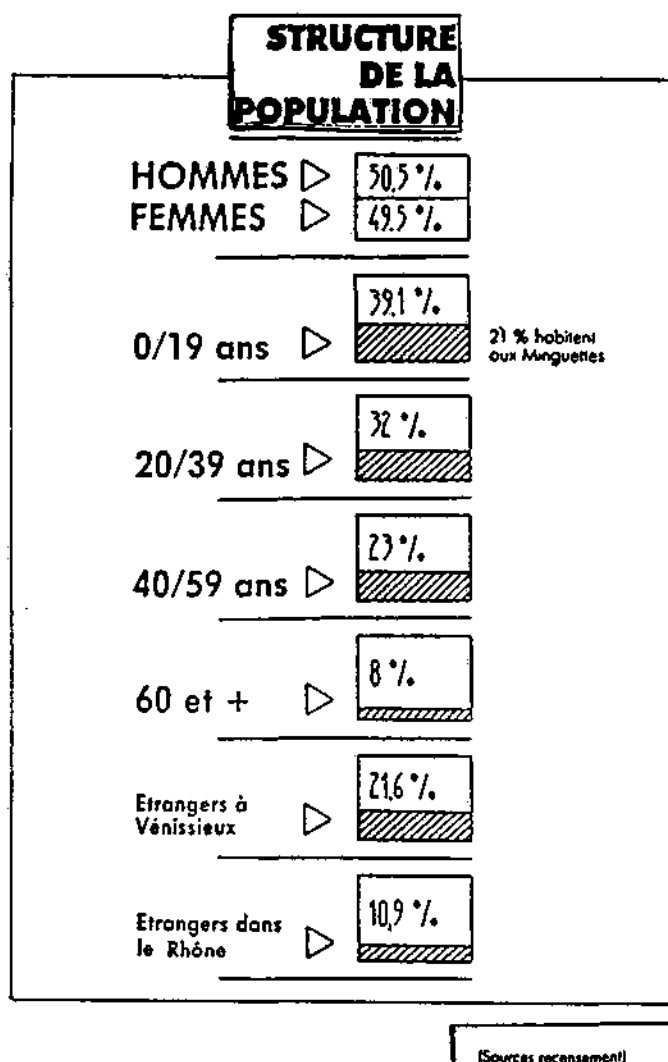
### POPULATION DE VÉNISSIEUX

année	population	année	population
1836	3021	1861	3820
1841	3078	1866	4411
1846	3176	1872	4750
1851	3338	1876	5224
1856	3540	1881	5355
<i>En 1888, la section de Saint-Fons est distraite de Vénissieux            ( Loi du 26 mars 1888 ) .</i>			
année	population	année	population
1891	3502	1960	25 969
1896	3394	1961	27 334
1901	3867	1962	29 260
1906	4417	1964	33 003
1911	4948	1966	36 263
1921	7985	1967	42 835
1926	11506	1968	47 693
1931	16157	1969	56 635
1936	16337	1971	66 728
1946	15283	1973	74 203
1954	20374	1975	74 751
1957	22843	1982	64 982
		INSEE (1990)	60.411.



Sa structure nous révèle ainsi le taux, par âge et sexe des étrangers, et le nombre de logements qu'ils occupent (voir carte suivante) :

**Tableau (49-A) :**



20% de la population vénissienne sont des immigrés, dont 16% d'Algériens (se référer au tableau statistique-INSEE 1990, en page 68 ).

Le tableau suivant répartit ainsi la population maghrébine vénissienne. Pour plus de détails, on peut se référer au tableau 53, en page 68.

Tableau (49-B) :

Nationalité	Nombre	Dont 15-24 ans:hommes	Dont 15-24 ans:femmes
Algérienne	3556	1 5 2	1 9 2
Marocaine	580	4 4	5 6
Tunisienne	2332	1 6 0	2 1 6
Ensemble	6468	3 5 6	4 6 4

Source : Recensement (INSEE, dépouillement au 1/4).

Entre 1975 et 1982, la Z.U.P. de Vénissieux a perdu 30% de sa population globale. Elle constitue un lieu de passage pour de nouvelles personnes qui viennent s'y installer.

Elle englobe une population jeune : les jeunes de moins de 25 ans représentent 56% de la population totale, dont 35% de 0 à 16 ans.

La ville de Vénissieux compte une quarantaine de nationalités, représentant une cinquantaine d'ethnies.

Les jeunes collégiens et lycéens (25% de la population) sont, d'une manière générale, des fils d'ouvriers des entreprises (Berliet, Rhône-Poulenc, R.V.I...).

### 3. L'identité vénissienne :

Disposant de son autonomie, Vénissieux entend être une ville à part entière, par l'affirmation de sa personnalité : mise sur réseau Minitel des principales informations sur la Commune (vie pratique, associations...), création d'un journal hebdomadaire (intitulé "Expressions - Les Nouvelles de Vénissieux"), reflétant la vie quotidienne de ses citoyens, structure d'observation sur le terrain des problèmes spécifiques aux jeunes, y compris les Maghrébins.

La mise en place de la Z.E.P., à Vénissieux en 1982, avait pour objectif de corriger et de trouver des solutions plus adéquates à l'inadaptation du système éducatif.

Suite aux rumeurs médiatiques liés aux événements de "l'été chaud 1981", la municipalité, en collaboration étroite avec les établissements scolaires et les autorités concernées, a joué un rôle déterminant afin de maintenir l'ordre dans sa commune et surtout pour défendre les aspirations légitimes, la reconnaissance de la dignité de la jeunesse vénissienne, entre autre maghrébine.

Quant à son identité, Vénissieux présente des particularités avec ses 40 nationalités qui y vivent et qui constituent son

histoire, sa multiculturalité, ses modes de vie, ses traditions, symboles d'enrichissement mutuel entre les différentes communautés. Ces particularités sont à l'origine de la construction de la personnalité vénissienne.

#### 4. La situation socio-économique :

-----

La situation sociale actuelle de Vénissieux nous offre la possibilité d'aborder les problèmes de la communauté maghrébine et plus particulièrement de sa jeunesse, à partir d'analyses faites sur le contexte économique, les conflits culturels et sur l'évolution d'un environnement, où s'entassent de nombreuses familles surtout d'origine maghrébine, et dont la plupart des jeunes se trouvent généralement livrés à eux-mêmes : formation de bandes enfermées dans de véritables ghettos, exprimant parfois leur mécontentement par la violence. Il convient donc de s'interroger sur les principes qui régissent l'idée de l'intégration de ces jeunes, en tenant compte du droit à la différence fondé sur la préservation des valeurs et de la cohésion sociale.

Sans arracher ces jeunes d'origine maghrébine à leurs modes de vie traditionnelle imposés par le milieu familial, il est important de sauvegarder leur identité culturelle par le maintien et le renforcement de l'enseignement de la langue arabe, afin d'éviter des conflits, dont on peut citer les quelques exemples qui vont suivre.

Depuis les événements de "l'été chaud 1981", les médias ont donné une image assez négative de la cité des Minguettes :

- Le Figaro du 7/7/1981 écrit, par exemple, ces lignes à forte résonance xénophobe :

"Dans tous les quartiers à forte densité maghrébine, la situation devient explosive(...). En supprimant les expulsions d'individus douteux, le gouvernement encourage les dévoyés ! Aujourd'hui, les voyoux n'ont plus rien à craindre."

- La Croix du 26-27/7/1981 souligne :

"Vénissieux, été brulant dans une Z.U.P. transformée en poudrière. Un mur d'incompréhension sépare les Français et les Maghrébins."

Ces propos présentent les Minguettes comme ce qui serait, pour la plupart des autorités concernées une cité de non-droit, un quartier indomptable.

Mise en oeuvre par la municipalité, l'expérience "anti-été chaud" a donné, en revanche, des résultats satisfaisants et a pu calmer les esprits. Des centaines de jeunes, dont les Maghrébins, ont reçu une formation d'animateurs au niveau des centres sociaux.

Devenus responsables, certains d'entre eux ont eu l'idée de créer leurs propres associations (S.O.S Avenir Minguettes...) pour se prendre en charge.

A propos de ces associations, qui ont joué un rôle important, il est nécessaire de rappeler quelques événements historiques :

- Août 1983, François Mitterrand, Président de la République, se rend aux Minguettes et s'entretient avec les jeunes au sujet de la vie de la Cité et du Projet d'une "Marche pour l'égalité et contre le racisme".

- Le 13/12/1983, le Projet de cette Marche, étant réalisé, les jeunes des Minguettes ont gagné leur pari.

Depuis, les jeunes immigrés, dans leur diversité, sont devenus, de Gutenberg aux Minguettes, des interlocuteurs valables et reconnus. Au niveau de certains débats, à la télévision comme à la radio, on a souvent qualifié "les Minguettes" de cité "ghetto" considérée comme l'une des grandes Z.U.P. de France, où se concentre une population hétérogène composée d'une quarantaine de nationalités.

A partir de 1983, la plupart des jeunes d'origine maghrébine, soutenus par leurs camarades français, conscients de leurs problèmes, s'engagèrent dans un combat pacifique, afin de convaincre les autorités concernées, de leur désir de s'intégrer dans la société d'accueil qui les a vus naître et grandir.

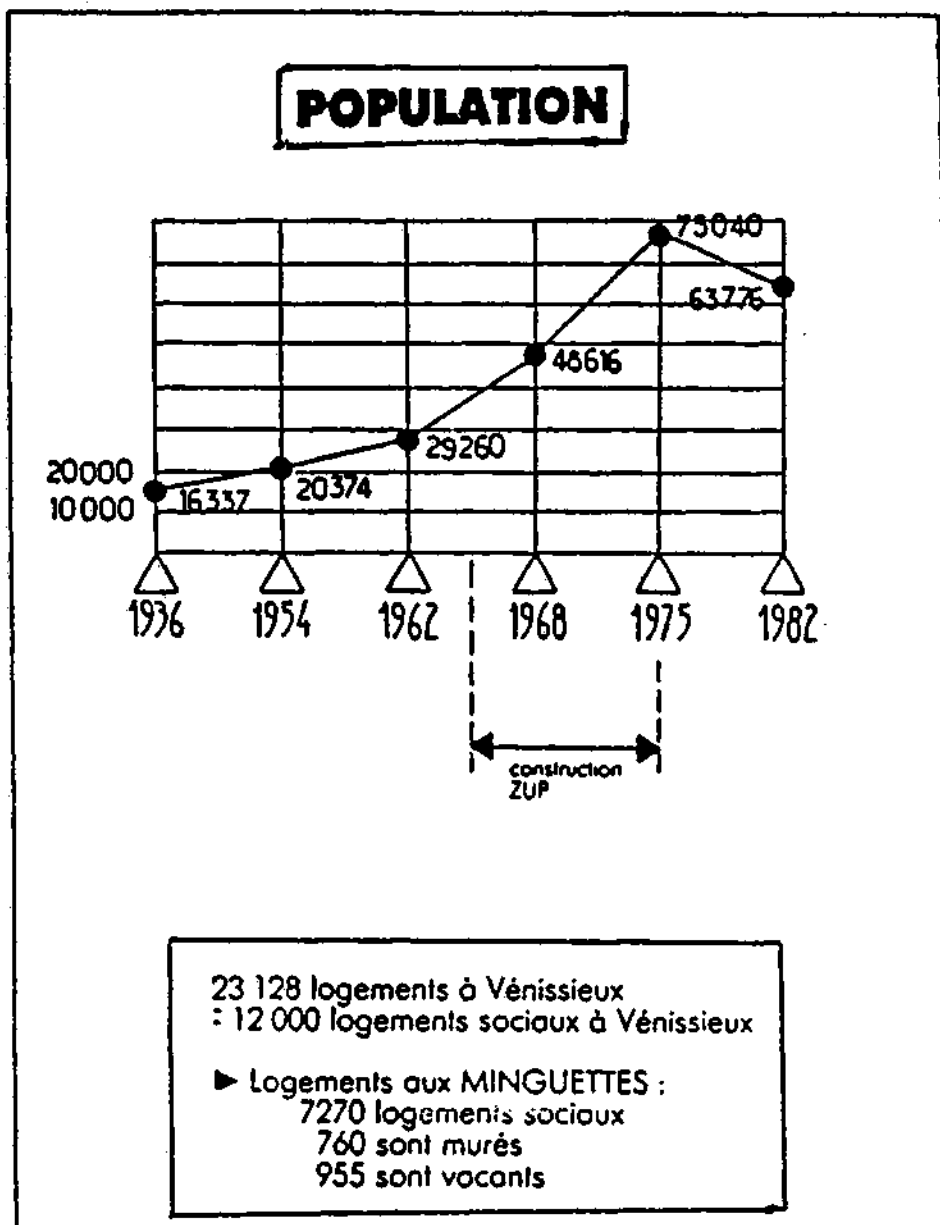
Ces jeunes souhaitent ainsi vivre avec leurs différences, mais dans la dignité, condamnant toute forme d'exclusion.

Ce message sensé fut accepté en partie, entendu d'abord par les élus de la municipalité de Vénissieux qui ont ouvert le dialogue avec les jeunes concernés, et ceci dans le but de trouver des solutions adéquates aux problèmes posés par la ville.

Des activités ont vu le jour : réhabilitation des quartiers (Gaston Monmousseau, Boulevard Lénine, La Démocratie...) ouverture de Maisons de Jeunes et de la Culture, emploi de jeunes, formation, tournois sportifs et sorties organisées...

Avec 7.270 logements sociaux, la municipalité a su mener une vaste action d'aménagement et de construction de lieux destinés aux différentes dynamiques socio-éducatives et culturelles (Maisons des Fêtes et des Familles, conservatoires de musique, maisons sportives, jardins familiaux...) : Se référer au graphique ci-joint :

Tableau (50):



(Sources recensement)

D'autres activités permanentes englobent les spectacles, le cinéma, les bibliothèques, l'enseignement des langues d'origine, les colonies de vacances, l'émergence de quelques salles de prière pour la Communauté musulmane.

De nos jours, toutes ces actions entreprises présentent un tout autre visage de Vénissieux, car la municipalité a tenu compte des aspirations de cette jeunesse, en grande partie maghrébine, qui tient à se prendre en charge et à s'intégrer.

A titre d'exemple, deux groupes de jeunes de différentes nationalités, du niveau de Terminale, ont pu organiser leur

voyage, dans un but socio-éducatif, pendant le mois d'août 1990, et se sont rendus au Canada et au Maghreb.

Des subventions et des aides leur ont été allouées par le biais de la municipalité de Vénissieux et de certaines associations locales.

Ainsi, Vénissieux a prouvé son efficacité : il prend donc de l'avance sur de nombreuses Z.U.P. de France.

La condamnation de toute exclusion et la prise en considération de cette jeunesse d'origine maghrébine, par le dialogue et la bonne volonté à vouloir résoudre leurs problèmes spécifiques liés souvent à l'échec scolaire, la crise de l'emploi et du logement, prouvent qu'à travers l'exemple de réhabilitation de la cité des Minguettes qu'on peut arriver à des résultats convaincants.

Mais, malgré les efforts entrepris par les autorités concernées, l'état de santé actuel de Vénissieux demeure fragile : échecs scolaires considérables, conflits familiaux, chômage...

En effet, l'arrivée d'une communauté maghrébine importante en région Rhône/Alpes et particulièrement au niveau des Z.U.P. (le cas de Vénissieux), constituée de familles à la fois nombreuses, défavorisées et entassées dans un nouveau type d'habitations sociales non adaptées, n'a fait qu'empêcher la bonne cohabitation entre les différentes couches sociales.

Par sa vocation de défense du logement social, la Municipalité de Vénissieux a pu favoriser l'installation de nombreuses familles, d'origine maghrébine, aux revenus souvent faibles.

Elle se donne, par ailleurs, les moyens d'intégrer cette Z.U.P. dans la Ville en essayant de fragmenter les quartiers pour se fondre dans le tissu urbain vénissien et de mettre en place toutes les conditions nécessaires et suffisantes à l'intégration identitaire de sa jeunesse.

Mais, un grand nombre de familles maghrébines occupent toujours des logements surpeuplés et parfois insalubres. Ces familles représentent des ménages, aux ressources insuffisantes, au niveau d'instruction faible et à l'absence de qualification.

Une enquête réalisée par l'INSEE, "Points d'appui pour l'économie Rhône/Alpes, n°59 (Septembre 1990) déclare en effet à ce sujet que :

"Les mauvaises conditions de logement de la population immigrée sont liées à son bas revenu et à la ségrégation dont elle est victime lors de la recherche d'un logement..."

Par ailleurs, le manque de formation est l'une des caractéristiques de ces populations mal logées : 75% des chefs de familles ont dû quitter l'école très jeunes, sans

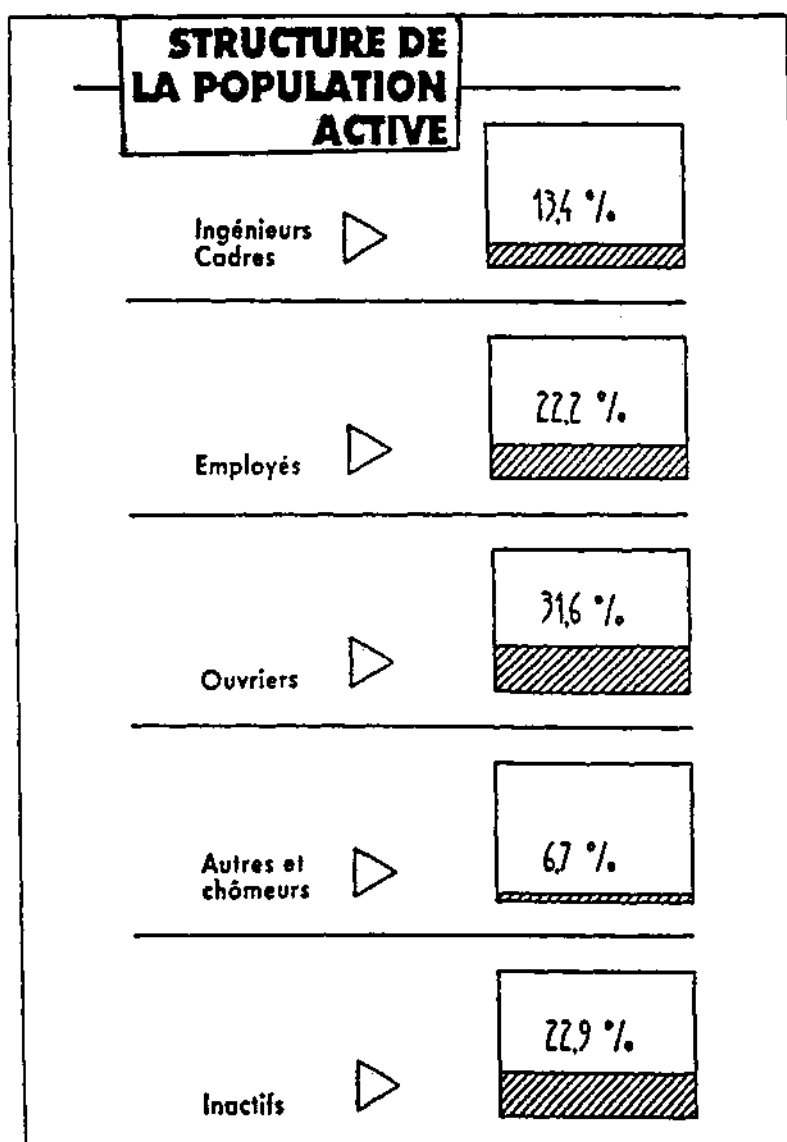
qualifications professionnelles, ni diplômes, d'où leur handicap à vouloir occuper et accéder à des postes importants.

La scolarisation des jeunes d'origine maghrébine dépend donc en partie de leurs conditions de logement, en plus des conflits familiaux qui s'instaurent.

En effet, les élèves mal logés sont plus en position de retard scolaire que leurs camarades confortablement logés.

La structure de la population active de Vénissieux se présente ainsi, en 1987 (voir tableau suivant) :

Tableau (51):



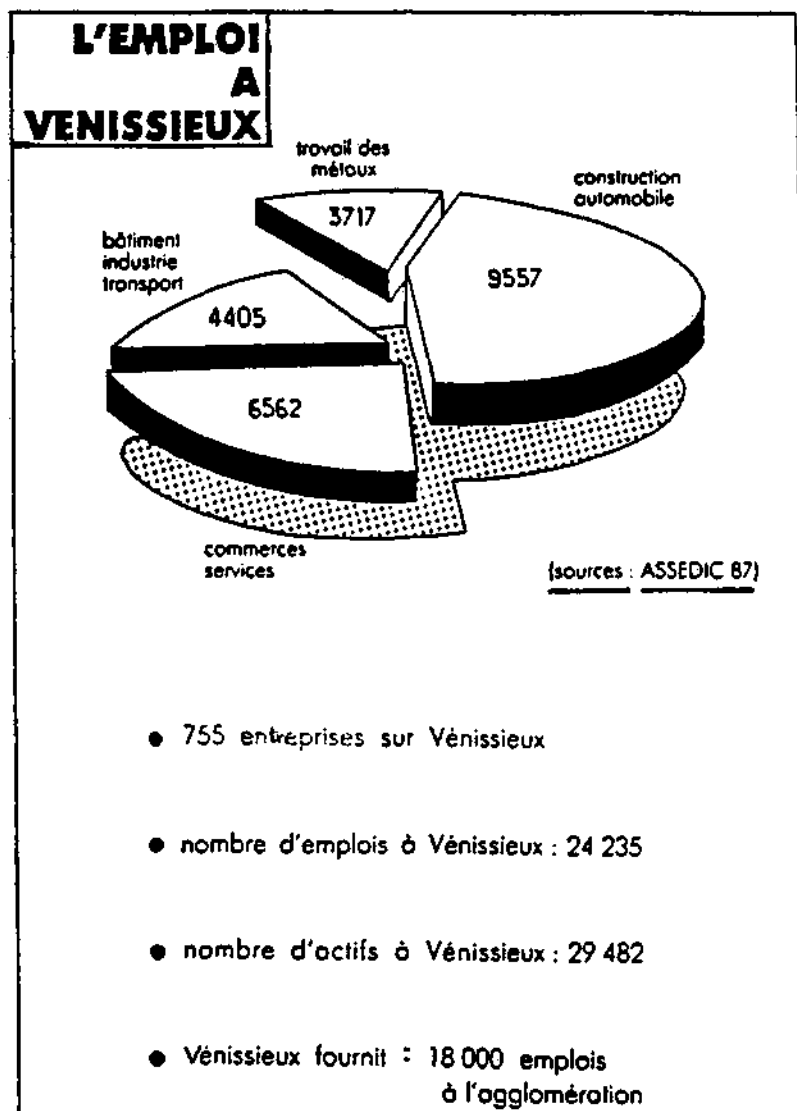
(Sources : recensement 87)

Le nombre d'actifs s'élève à 29.482, avec 24.235 emplois à Vénissieux. Ce dernier fournit 18.000 emplois à l'agglomération (recensement de 1982).

En 1990, le nombre d'actifs et de demandeurs d'emploi s'exprime dans le tableau (53) de la page 68.

755 entreprises sont fonctionnelles (voir tableau ci-dessous)

Tableau (52):  
-----



(Sources recensement 82)



Tableau (53) :

Recensement de la population de 1990 - Dépouillement au quart (lieu de résidence) - Copyright INSEE 1990. DET15

DÉP. : 07 COMMUNES : 169 VENISSEUX.  
NAT. : 17 NATIONALITÉS

CARACTERISTIQUES INDIVIDUELLES	ENSEMBLE	FRANCAIS		ETRANGERS		C. E. E.					Algériens	Marocains	Tunisiens	Turcs
		dont par acquisition		%		Ensemble	Italiens	Espagnols	Portugais					
<b>POP. TOTALE</b>	60411	49253	4225	11203	18,7	2480	644	544	1248	3556	580	2332	520	
0 à 14 ans	12720	13002	156	2724	21,4	336	24	24	284	600	114	860	232	
15 à 24 ans	10511	9311	672	1500	13,9	296	28	68	196	344	100	376	92	
25 à 34 ans	14414	11658	804	2756	19,1	566	104	84	348	908	264	392	112	
35 à 44 ans	14244	11472	1200	3152	21,9	566	160	192	380	1284	148	628	80	
45 ans ou plus	7836	5763	1295	1076	13,7	520	308	176	40	360	12	76	4	
<b>HOMMES</b>	30173	23911	1976	6264	20,8	1254	332	260	676	2044	344	1336	298	
0 à 14 ans	6562	5130	34	1432	21,8	172	18	12	152	372	64	456	128	
15 à 24 ans	5427	4723	348	704	13,0	152	20	20	112	152	44	160	28	
25 à 34 ans	7258	5806	424	1480	20,3	324	72	52	184	432	120	184	60	
35 à 44 ans	7363	5350	520	2004	27,1	408	96	134	208	792	108	476	52	
45 ans ou plus	3532	2392	600	640	18,1	228	136	72	20	296	8	40	4	
<b>FEMMES</b>	30238	25292	2252	4944	16,4	1196	312	284	572	1512	236	996	224	
0 à 14 ans	6164	4872	72	1292	21,0	164	16	12	132	236	50	404	104	
15 à 24 ans	5084	4588	324	796	14,9	144	8	8	84	192	8	216	40	
25 à 34 ans	7128	5852	480	1276	17,9	244	32	48	164	476	84	208	60	
35 à 44 ans	7256	6112	680	1144	15,8	344	84	88	172	492	40	152	36	
45 ans ou plus	4304	3868	696	436	10,1	300	172	104	20	64	4	16	0	
<b>POP. 19 ANS OU +</b>	43999	35173	2868	7726	17,6	1963	600	476	652	2740	416	1240	244	
<b>CS EN 8 POSTES :</b>														
1 Agric. exploit.	16	12	0	4	25,0	0	0	0	0	4	0	0	0	
2 Artisans, comm. Capet.	1234	1054	9	160	12,9	36	12	16	16	58	24	40	12	
3 Prof. interméd.	4980	4738	2	240	4,9	20	20	4	4	20	24	40	4	
4 Employés	3536	3230	3	300	8,5	200	16	16	4	16	24	40	4	
5 Ouvriers	11846	8534	34	340	2,9	200	16	16	116	36	14	60	120	
6 Retraités	6456	5744	71	710	11,0	374	16	16	52	36	14	40	4	
7 Autres st. act.	26021	20021	1037	5740	22,1	952	196	212	52	1756	320	1532	368	
<b>ACTIVITE :</b>														
Actifs ayt empl. salariés	24270	20558	1576	3742	15,3	1040	204	184	632	1252	196	588	108	
non salariés	2946	10399	1488	3548	34,3	1004	192	180	616	1216	172	580	96	
Chômeurs	4772	3160	580	1030	23,3	180	40	52	84	368	76	224	40	
<b>HOMMES :</b>														
Actifs ayt empl. salariés	14368	11422	864	2924	20,4	740	156	152	416	980	164	500	104	
non salariés	13410	10634	820	2776	20,4	704	144	148	400	948	144	476	92	
Chômeurs	1236	1224	152	612	33,3	64	20	20	24	224	44	132	24	
<b>FEMMES :</b>														
Actifs ayt empl. salariées	9904	9116	692	788	3,0	300	48	32	216	272	32	88	4	
non salariées	9536	5764	668	772	3,1	300	48	32	216	268	28	84	4	
Chômeuses	2436	1963	228	466	19,2	116	20	32	60	144	32	72	16	
<b>ACTIVITE ECONOM.</b>														
U01 Agric. sylv.	25	28	0	0	0,0	0	0	0	0	0	0	0	0	
U02 Ind. et const.	6774	5456	556	126	1,9	34	12	12	22	80	32	20	4	
U03 Serv. civ	1240	1114	124	114	0,9	52	12	12	12	32	32	20	4	
U04-015 Serv. mar	1054	1054	0	0	0,0	0	0	0	0	0	0	0	0	
U14 Serv. non mar	3624	340	240	22	0,1	52	12	12	22	84	20	24	4	

40% des emplois sont occupés par les Maghrébins, et plus d'un ouvrier sur quatre est employé dans les secteurs économiques français de la région Rhône/Alpes.

Source : Dépouillement au 1/4-

Tous ces éléments de base, qui reflètent l'essentiel de la situation de Vénissieux, sont le cadre général dans lequel s'inscrivent les informations recueillies au niveau de notre enquête.

Cette commune présente, en conséquence directe de ce que l'on vient d'exposer, un tissu urbain dans lequel un certain nombre d'associations jouent un rôle, dont on a vu qu'il pouvait être décisif.

- Qu'en est-il des associations propres à la Communauté maghrébine, à Vénissieux, bien sûr, mais encore dans l'ensemble de la Communauté urbaine de Lyon, et en France ?

C'est ce que nous tenterons d'expliquer dans notre prochain chapitre.

## CHAPITRE : IV -

### Le rôle des associations d'origine maghrébine en France, dans la Communauté Urbaine de Lyon et à Vénissieux.

Dans ce chapitre, après avoir défini et présenté certains groupes et associations d'origine maghrébine, nous présenterons au lecteur les diverses activités socio-culturelles auxquels ils se livrent.

Par ailleurs, nous consacrerons notre analyse au rôle attribué aux associations locales vénissiennes, dans le cadre des dynamiques éducatives. Certains jeunes issus de l'immigration maghrébine, qui ont décidé de se prendre en charge afin de revendiquer leurs droits, ont pu s'organiser en groupes et associations de quartiers.

#### 1. Définissons ces associations :

-----

Il s'agit essentiellement de regroupements de citoyens, de diverses nationalités, dont le rôle est souvent limité à la défense des droits matériels et moraux, du point de vue politico-économique, socio-culturel et linguistique. En ce qui concerne notre étude, on se consacrera plutôt au dernier point.

Ce sont généralement les jeunes de couches sociales défavorisées qui constituent ces groupes et associations, à caractère socio-culturel ou sportif. En 1977 et 1982, le nombre des associations a progressé de 20%. Nées pour la plupart après 1983, des associations socio-culturelles ou sportives actives au sein de la société d'accueil informent et essayent de sensibiliser le maximum de jeunes immigrés.

Citons l'exemple du Mouvement des Jeunes Arabes de Lyon (1) présidé par la jeune parlementaire européenne (Djida) en est un. D'autres associations ("L'école libre", "Radios-libres"... ) ont connu un grand succès (2).

Malgré les difficultés rencontrées sur le terrain, on peut affirmer qu'elles se rassemblent autour de projets socio-culturels et linguistiques importants.

(1) J.A.L.B. = Jeunes Arabes de Lyon et Banlieues.

### **1.1. Le rôle des groupes et associations d'origine maghrébine:**

---

Selon l'INSEE, en 1982, sur 1.416.440 Maghrébins en France, 740.000 sont âgés entre 18 et 25 ans, soit plus de 50%. Aux problèmes liés à leur origine sociale, s'ajoutent encore ceux qu'ils rencontrent en tant que fils et filles d'étrangers. 60% de ces jeunes sont en situation d'échec scolaire.

C'est dans un tel contexte que certains jeunes d'origine maghrébine ont décidé de réagir ces dernières années, en créant ainsi des groupes et associations dans le but de nous parler d'eux-mêmes, de s'identifier et d'intervenir dans divers domaines de la vie quotidienne. Le refus des ghettos et le besoin d'affirmer leurs capacités à se prendre en charge, à créer, à innover sont à l'origine de leurs multiples et diverses initiatives : créations en sculpture, musique, théâtre, danse et réalisations à caractère socio-économique, en plus des interventions au niveau des conférences et débats dans les deux langues (français et arabe).

L'émergence et le développement de ces groupes et associations s'expliquent, en partie, à travers les changements intervenus au niveau des minorités immigrées, en France : plus du 1/3 de l'ensemble de la population étrangère a moins de 20 ans. Cette nouvelle réalité montre qu'il existe un autre rapport des immigrés et de leurs enfants en France, pays d'accueil ou de naissance.

Issus de l'immigration, ces jeunes ne sont pas venus en France pour travailler, mais y sont depuis leur naissance et sont décidés à y rester. Constitutés en associations, régies par la Loi 1901, la plupart d'entre eux sont ainsi déterminés à ne pas se laisser marginaliser comme leurs parents. En revendiquant leurs droits, leur souhait est de se faire admettre tels qu'ils sont, c'est-à-dire avec leur double appartenance linguistique et culturelle.

### **1.2. Les associations dans la vie locale :**

---

L'échec des efforts d'animation socio-culturelle de certains groupes de jeunes maghrébins, au niveau des grandes cités H.L.M., donne à penser que l'explication est à chercher, moins dans le niveau d'instruction que dans la construction des identités de ces groupes, en relation avec leurs projets socio-éducatifs.

D'autre part, l'intérêt porté à l'étude des langues et cultures d'origine est l'une des caractéristiques essentielles des associations immigrées maghrébines. Des groupes de réflexion se sont donc constitués afin de mettre en oeuvre des méthodes et d'élaborer des contenus socio-éducatifs adaptés aux réalités de cette communauté. Cette réflexion a cependant peu d'avenir, par manque de moyens, et surtout de faute de cadres suffisamment formés. D'autres objectifs sont à retenir : la promotion de la culture arabe, les cours

d'alphabétisation et de soutien en langue d'origine, le développement des espaces de loisirs (voyages organisés, colonies de vacances dans les pays maghrébins). Des clubs sont créés dont le but est surtout de sauvegarder l'identité culturelle arabe spécifique à ces jeunes qui expriment le refus d'une certaine assimilation. Mais, le problème se situe dans le fait que ces jeunes se considèrent à la fois comme d'origine arabo-musulmane, et pratiquant les modes de vie de la société d'accueil.

## **2. Faisons connaissance avec quelques associations d'origine ----- maghrébine en France et dans la Communauté Urbaine de Lyon: -----**

### **- L'Association Nouvelle Génération Immigrée: -----**

Elle est créée en 1981 à Paris.

Elle regroupe des jeunes qui se connaissent depuis leur enfance, et qui veulent se prendre en charge, évitant ainsi toutes les pratiques d'assistantat des institutions socio-culturelles qui nient leur culture d'origine.

Une fois regroupés, unis et suivant leurs propres moyens matériels, leur objectif serait donc de réaliser des projets qui répondent aux besoins de cette jeunesse issue de l'immigration, de gérer leurs affaires, de prouver que loin d'être assistés, ils sont bien capables de réfléchir sur leurs problèmes, de créer, d'innover dans tous les domaines de la vie socio-culturelle.

### **- L'Association de Culture Berbère: -----**

Elle est créée aussi en 1981 à Paris.

En 1988, elle a créé une antenne à Saint-Fons (Lyon).

Du fait que le Maghreb est arabo-berbère, elle a l'intention de mieux diffuser, de faire connaître et de développer la langue et culture berbères. Elle a pour objectif de faire apparaître l'autre versant de la culture maghrébine.

Comme les diverses communautés ont tendance à rencontrer de grands obstacles face aux besoins de communication, cette association tente plutôt de constituer des liens solides entre ces minorités, des liens de création, de production et d'exposition autour de l'expression berbère. Elle constitue, par ailleurs, un carrefour qui enrichit le patrimoine culturel de la France.

Elle est de même sensible aux problèmes d'interculturalité, par le fait que son fonctionnement, son inspiration sont conditionnés par un enrichissement socio-culturel multiple.

Les activités de cette association regroupent les cours de langue berbère (kabyle), la danse, la musique, le théâtre, et ceci à partir de textes berbères.

**- L'Association Gutenberg:**  
-----

Elle est créée en 1982 à Paris, et prend en charge l'animation au niveau du quartier.

Fondée, dans le même contexte que l'ensemble des autres associations de jeunes, c'est-à-dire après le vote du droit d'association pour les étrangers, elle s'occupe de jeunes en difficultés, dont la majorité sont d'origine maghrébine.

Par ailleurs, elle coordonne ses différentes activités avec les animateurs d'autres groupes associatifs de la cité. Son rôle consiste à oeuvrer pour l'intégration des jeunes à partir des réalités objectives, afin que chacun puisse vivre mieux la situation dans laquelle il se trouve ou mieux encore dans l'option qu'il a choisie.

- Le groupe "G N A W A " : il veut dire "fusion" métissée de langues et de cultures "Nord-Sud", de genres musicaux intégrant le jazz, le blues, les chansons populaires algéroises...

Installé à Grenoble depuis 1988, il a participé à de nombreux festivals de la région, en attendant "le Printemps des arts" d'Alberville programmé pour le 8 mai 1994.

**3. Les associations vénissianes et le**  
-----

**rôle de la Commune de Vénissieux :**  
-----

Venons-en maintenant à la commune de Vénissieux, et à son action dans le domaine interculturel.

L'idée donnée par les médias du quartier des Minguettes à Vénissieux a fait connaître cette ville en 1981, mais l'a condamnée pour longtemps à avoir une image négative.

Pourtant, nombres d'articles de presse ont pu révéler l'intérêt que représentent les expériences socio-éducatives entreprises dans la Z.E.P. de cette ville qui a pu mettre en oeuvre une pédagogie innovante, où le rythme scolaire des élèves est respecté, par rapport à l'adaptation des enseignements et des horaires dans les deux langues, d'accueil et d'origine (dont l'arabe pour les élèves maghrébins).

D'autres réalisations, de la même teneur, ont depuis complété l'oeuvre déjà entreprise et réalisée : des lycées et des collèges ont vu le jour, dont l'objectif principal est la lutte contre l'échec scolaire, par l'installation d'un équipement socio-éducatif performant et ouvert à toute la population concernée.

Toute cette dynamique éducative a mis en relief un secteur associatif actif et solidaire de la vie des quartiers à forte concentration de jeunes d'origine maghrébine.

Citons certains groupes et associations locales d'origine maghrébine( financés en partie par la municipalité, le Fond d'Action Sociale... ) :

- le Comité Jeunes Vénissieux Football, sis au 18 avenue J.Cagne ;
- l'Amicale des Algériens en Europe, sise au 22 avenue J.Cagne;
- l'Association pour la Culture et l'Art pour les Peuples Immigrés, sise au 2 rue Paul Bert ;
- l'Association Sportive et Culturelle de La Cité, sise au 53 rue Félix Faure ;
- l'Association Spectacle et Théâtre, sise au 17 av.Div.Leclerc ;
- les Jeunes de Max Barel, sis au 46 chemin du Charbonnier ;
- l'Union des Jeunes Musulmans, sise au 23 boulevard Lénine ;
- l'Association Ouverture, sise au 48 boulevard Lénine ;
- l'Association Culturelle Maghrébine ;
- le Groupe "Ahl-Noujoum" : D'origine marocaine, il est connu à Lyon. Il est souvent sollicité au niveau des fêtes organisées par les étudiants Maghrébins en France. Il est porteur d'une culture marocaine et constitué de jeunes travailleurs.

En mettant en évidence les "savoir-faire" appropriés, l'action interculturelle a pour objectif de revaloriser les identités des minorités immigrées.

Elle devra encourager la création d'autres activités pour établir des relations entre les éléments qui constituent les associations à caractère socio-éducatif et ceci par :

- la présentation de quelques métiers appartenant à des patrimoines culturels maghrébins ;
- l'initiation à de nouvelles technologies en faveur des jeunes intéressés ;

- les actions de prévention destinées aux jeunes de milieux défavorisés et connaissant les difficultés de communication dans les deux langues, d'accueil et d'origine ;

- l'assurance des droits, entre autre linguistiques et culturels.

Pour la plupart des jeunes d'origine maghrébine, la vie associative demeure l'un des lieux d'apprentissage des responsabilités et de l'intégration sociale.



## C H A P I T R E : V -

### Les enseignements de la langue arabe en France.

Dans ce chapitre, nous présenterons au lecteur un aperçu global de l'enseignement de l'arabe en France, en région Rhône/Alpes et à Vénissieux, avec statistiques et commentaires à l'appui, et ceci à tous les niveaux : primaire (en tant qu'E.L.C.O., de 1974 à 1992), secondaire (de 1989 à 1991) et universitaire (de 1989 à 1990).

Après la crise pétrolière de 1973, un besoin s'est fait sentir dans l'Education Nationale française : celui du développement de la diversification des langues dans le cadre des échanges internationaux. Cette crise était donc à l'origine d'un certain intérêt porté entre autres à la langue arabe.

Les efforts entrepris par les membres de l'Association Française des Arabisants, ainsi que le rapport présenté par R.Morin et T.Delpech (1980) sur la situation de l'enseignement de la langue arabe en France ont pu déboucher sur l'augmentation de postes d'enseignants d'arabe, la création du corps d'Inspecteurs pédagogiques, la mise en place d'un Comité Inter-universitaire d'Etudes Arabes (C.I.D.E.A.) et la fondation de l'Institut du Monde Arabe (1987).

Par ailleurs, en application des accords bilatéraux franco-maghrébins que nous avons déjà présentés et définis, en plus des cours différés déjà dispensés depuis 1967, l'arabe est enseigné en cours intégrés (facultatifs) au niveau de quelques écoles primaires dans l'horaire officiel (3 heures hebdomadaires) : il s'agit des Enseignements de la Langue et Culture d'Origine. C'est dans la perspective d'une éventuelle insertion dans les pays du Maghreb, et dans la perception propre aux autorités de ces derniers, de la "sauvegarde de l'identité culturelle d'origine" des élèves concernés, que ces E.L.C.O. ont vu le jour.

Selon les chiffres de l'Institut National d'Édition et de Diffusion extraits du document intitulé "Les enfants d'immigrés et l'école française", on constate une nette évolution de 1981 à 1986 des effectifs des élèves d'origine maghrébine. Mais, entre le nombre important d'élèves inscrits à l'école, et celui de ceux qui suivent les cours de langue arabe, les écarts se creusent de plus en plus. C'est ce qui ressort des statistiques et commentaires suivants.

1. Aperçu global sur les E.L.C.O. (en arabe)

-----  
 en France, de 1974 à 1986 :  
 -----

Concernant le nombre d'élèves inscrits à ces E.L.C.O. en arabe, de 1982 à 1985, les chiffres ci-dessous, qui proviennent des statistiques officielles du Ministère de l'Education Nationale français, sont repris de S.Ammar(1988) :

Tableau(54) :  
 -----

Nationalité ou origine(élèves)	Année scolaire:1982-83		Année scolaire:1984-85	
	Inscrits	Nombre global	Inscrits	Nombre global
Algériens	14.850	190.000	36.345	196.419
Marocains	9.398	83.000	10.427	137.754
Tunisiens	6.165	30.000	8.471	48.155
Ensemble	30.413	303.000	55.243	382.328

Source : Ministère de l'Education Nationale(français).  
 -----

On constate que le pourcentage d'élèves d'origine maghrébine fréquentant ces cours d'arabe est passé de 10% en 1982-83 à 14,45% en 1984-85.

Par ailleurs, d'autres effectifs des élèves (fréquentant ces cours d'arabe dans le même cadre) nous sont présentés ci-dessous :

Tableau (55) - Effectifs de l'enseignement intégré :  
 -----

Année scolaire	Nombre d'écoles	Enseignants	Nombre d'élèves
1974-75	1 0	1 1	3 0 0 0
1982-83	8 4 4	3 0 5	3 5 2 4 5
1983-84	8 4 8	3 0 9	3 2 0 3 2
1984-85	9 2 5	3 4 2	3 1 8 1 9
1985-86	9 7 4	3 6 8	3 1 5 3 0
1986-87	9 0 9	2 8 9	2 7 0 7 2

Source : Centre Culturel Algérien de Paris(1987).  
 -----

En 1982-83, le nombre des élèves inscrits à ces cours d'arabe (30.413) annoncé par le Ministère français de l'Education Nationale et celui présenté par le Centre Culturel Algérien de Paris (35.245) présente un écart assez important.

Tableau (56) - Effectifs de l'enseignement différé :

Année scolaire	Nombre d'écoles	Enseignants	Nombre d'élèves
1966-67	2 1		8 0 0
1982-83	3 7 8	327 D:160	1 4.5 4 5
1983-84	5 4 1	409 D:181 V:228	2 0.1 1 7
1984-85	9 2 5	430 D:160 V:270	2 0.3 7 5
1985-86	6 1 8	477 D:173 V:304	2 2.0 8 4
1986-87	5 7 3	455 D:188 V:257	1 9.9 8 1

Source : Centre Culturel Algérien de Paris(1987).

Les tableaux statistiques ci-dessus présentés par le Centre Culturel Algérien mettent en évidence le rapport entre le nombre d'enseignants maghrébins détachés par les pays maghrébins, d'élèves d'origine maghrébine et des centres d'enseignement en langue arabe.

Tableau (57)- Effectifs des élèves et l'animation culturelle :

Année scolaire	Nombre de centres	Animateurs	Elèves
1979-80	7 8	7 5	1.875
1982-83	8 2	96 (D:27 & V:69)	3.0 1 9
1983-84	1 0 4	107 (D:19 & V:88)	4.3 6 2
1984-85	1 4 5	128 (D:18 & V:110)	4.1 1 9
1985-86	1 8 2	145 (D:20 & V:125)	4.6 2 6
1986-87	1 5 6	106 (D: 8 & V: 98)	4.1 87

Source : Centre Culturel Algérien de Paris(1987).

Mais, à partir de 1986, les effectifs accusent une baisse. En effet, en 1986-87, ils ne représentent que 27.072 (se référer au tableau 55) selon les estimations (1987) du Centre Culturel Algérien. En intégré, cette baisse est évaluée à 4.458 élèves, 97 enseignants (tableau 55). En différé, elle touche 3.100 élèves et 45 écoles (tableau 56). En ce qui concerne l'animation culturelle, on a enregistré une baisse de 439 élèves, 46 animateurs et 26 centres (tableau 57).

Les raisons de cette baisse sont liées, d'une part, en plus du manque des moyens pédagogiques et didactiques, au nombre limité d'instituteurs détachés par les pays maghrébins qui rencontrent d'énormes difficultés (groupes hétérogènes d'élèves d'âges et de niveaux différents, souvent réduits et réunis dans une même classe, horaires réduits à 3 heures par semaine...). Par ailleurs, en termes d'apprentissage et en raison d'autres paramètres, telles que les conditions de travail difficiles (l'enseignant doit assurer ses cours au niveau de plusieurs écoles, à forte concentration d'élèves d'origine maghrébine), ce qui rend difficile la tâche d'instituteurs non adaptés à cet enseignement.

Etant conçus dans la perspective d'un retour éventuel au Maghreb, ces cours de langue arabe ne semblent pas non plus s'adapter aux réalités socio-culturelles de la plupart de ces jeunes issus de l'immigration maghrébine qui, de nos jours, cherchent plutôt à s'intégrer dans le pays d'accueil. De plus, ils ne sont pas pris en considération au niveau de l'enseignement secondaire qui n'assure pas leur continuité.

Enfin, en tenant compte du contexte bilingue et biculturel auquel se trouve confrontée la majorité de ces jeunes, ils doivent être repensés, tant dans leurs contenus que dans leurs modalités de mise en oeuvre.

Néanmoins, si ces E.L.C.O.(en arabe) ont connu une telle crise à partir de 1986, qu'en est-il pour les années qui ont suivi ?

#### 1.1.L'enseignement de l'arabe dans le cadre des E.L.C.O:

-----  
- Ann é e s c o l a i r e (1988 - 89):  
-----

La "Note d'information"(N°89-53) du Ministère de L'Education Nationale, Sous-Direction des Enquêtes Statistiques, précise que l'enseignement de l'arabe est implanté dans les académies à forte concentration de familles d'origine maghrébine.

Depuis 1986-87, une baisse des effectifs en E.L.C.O.(arabe algérien) enregistrée a été compensée par une augmentation des élèves des E.L.C.O.(marocains et tunisiens).

Néanmoins, il est à noter que moins de 15% des élèves d'origine maghrébine suivent cet enseignement de l'arabe.

L'arabe est enseigné au niveau des établissements publics du premier degré. L'enseignement est facultatif et ressort du choix des familles. Il est, soit :

- Intégré, c'est-à-dire que les cours sont dispensés dans l'horaire scolaire (56,4% des élèves).
- Différé, où les cours se déroulent en dehors de l'horaire scolaire (43,6% des élèves).

En France, 74.237 élèves d'origine maghrébine sont inscrits dans les 1.952 écoles où est implanté cet enseignement de l'arabe (tableau 58 de la page 81). Ils se répartissent ainsi: 41.956 élèves suivent ces cours, en plus des 10.221 qui viennent des écoles situées dans les banlieues (non compris Paris, dont le nombre des élèves s'élève à 22.060).

Sur les 357.856 élèves étrangers d'origine arabe qui sont recensés dans l'ensemble des établissements publics du premier degré, seulement 14,6% (soient 58.247) suivent les cours d'arabe.

Par rapport à 1986-87, les effectifs des élèves d'origine marocaine ont doublé : 43% étudient l'arabe.

62,1% des élèves suivent ces cours de langue arabe dans l'horaire scolaire (cours intégrés).

- Les E.L.C.O. algériens :

-----  
Selon la même "Note d'Information" n°89-53, ils sont implantés dans 826 écoles où 22.343 élèves (18745 + 4278 = 23.343) suivent des cours (tableau 58 de la page 81). On remarque tout de même un écart de 860 élèves. Ce qui est considérable.

2587 élèves appartenant à 410 écoles voisines suivent des cours intégrés, alors que 1044 élèves sont en cours différés (tableau 59 de la page 82) implantés dans 469 écoles (non compris Paris).

En enseignement intégré, les élèves se répartissent dans tous les niveaux du primaire avec une prépondérance des C.E.1-2 et C.M.1 (tableau 62 de la page 84).

287 enseignants assurent cet enseignement.

Quant aux effectifs des élèves, au niveau des cours différés (arabe algérien), ils ont chuté. Ce qui n'est pas le cas pour les E.L.C.O. (marocains et tunisiens).

- Les E.L.C.O. marocains :

-----  
22.877 élèves suivent cet enseignement dans 743 écoles (tableau 58 de la page 81). Si on se réfère aux effectifs des élèves (12279 + 11195 = 23474) présentés dans le tableau 59, on décèle un écart de 597 élèves.

Les effectifs ont plus que doublé depuis 1986-87.

Mais, par rapport au nombre important d'enfants d'origine marocaine susceptibles de suivre les cours, un effort considérable reste à faire, car seulement 14,7% d'élèves bénéficient de ces cours.

181 enseignants assurent ces cours (se référer au tableau 58).

- Les E.L.C.O. tunisiens :

Implantés dans 383 écoles, ils regroupent 6.957 élèves. L'écart demeure ici plus important (1132 élèves, par rapport aux effectifs (2854 + 5235 = 8089) présentés dans le tableau 59.

64,7% fréquentent les cours différés.

Depuis 1986-87, en cours différés, les effectifs ont connu une augmentation (tableaux 67 et 68 des pages 87 et 89).

En cours intégrés, les effectifs ont plutôt régressé.

Quant au nombre des enseignants, il est évalué à 137.

Tableau(58) -Statistiques des E.L.C.O.(en langue arabe,  
en France)-1988-89 :

*ELCO en arabe	E c o l e s	E l é v e s(1)	Enseignants
Algériens	8 2 6	3 6.5 1 9	2 8 7
Marocains	7 4 3	2 9.6 7 3	1 8 1
Tunisiens	3 8 3	8.0 4 5	1 3 7
Ensemble	1 9 5 2	7 4.2 3 7	6 0 5

Source : INSEE, Note d'Information, n°53-89.

\* Note : différence de désignation - L'administration de l'Education Nationale française les comptabilise par accords bilatéraux. Ce qui pourrait laisser croire qu'il s'agit de trois langues différentes.

Tableau (59) :

ELCO en arabe	Enseignement intégré				Enseignement différé			
	Ecoles	Elèves (2)	Dont élèv. (école)	Autres (écoles)	Ecoles	Elèves	Dont élèv. (école)	Aut. écol
Algérien	6 6 4	18745	16.158	4 1 0	1 9 6	4278	3234	469
Marocain	4 2 8	12279	10.695	2 5 0	3 7 6	11195	8317	580
Tunisien	1 6 3	2854	2.517	7 4	2 6 6	5235	3444	622
Ensemble	1255	33878	29370	7 3 4	8 3 8	20708	14995	1671

Source : INSEE, Note d'Information, n°53-89.

Tableau(60)-Evolution du nombre d'élèves qui suivent ces cours en France(y compris l'Académie de Paris) :

E.L.C.O. (Arabe)	Enseignement intégré			
	1984-85	1985-86	1986-87	1988-89
Algériens	30.559	27.289	23.340	18.745
Marocains	4.740	3.813	5.339	12.279
Tunisiens	4.011	3.639	3.212	2.854
Ensemble	39.310	34.741	31.891	33.878

Source : INSEE, Note d'Information, n°53-89.

Tableau (61) :

E.L.C.O. (Arabe)	Enseignement différé			
	1984-85	1985-86	1986-87	1988-89
Algériens	5.786	4.077	3.664	4.278
Marocains	5.687	4.029	5.359	11.195
Tunisiens	4.460	3.459	4.290	5.235
Ensemble	15.933	11.565	13.313	20.708

Source : INSEE, Note d'Information, n°53-89.

(1) et (2) : Les effectifs de l'Académie de Paris qui représentent un nombre important (22.060) ne sont pas compris. Certains enseignants sont comptabilisés sur 2 ou plusieurs écoles.

Année scolaire : 1989 - 90.

La "Note d'Information", n°90-27 de l'INSEE, précise que les effectifs des élèves fréquentant les cours de langue arabe (en tant qu'E.L.C.O.) enregistrent une baisse. Seuls les E.L.C.O.(marocains) ont connu une nette progression. Même si la population d'enfants d'origine maghrébine est la plus importante, moins de 15% des élèves suivent cet enseignement. 2148 écoles d'implantation ont été recensées. Par rapport à l'année précédente, on enregistre une augmentation de 195 écoles. Mais, seulement 53.564 élèves ont suivi ces cours d'arabe, soit une baisse de 20.673 par rapport aux effectifs de 1988-89. Les écarts demeurent considérables.

L'enseignement intégré a connu une baisse de 7,17% qui fût compensée par une hausse des effectifs en enseignement différé (+10,87%). Intégrés à l'horaire scolaire ou différés (hors temps scolaire), ces enseignements touchent essentiellement les élèves de cours élémentaire et de cours moyen. Ceci est dû à l'impact de l'expérimentation qui concerne les élèves de cours moyen en enseignement intégré.

Rappelons toutefois qu'avec ses trois heures hebdomadaires en cours intégré, sa continuité devrait être, en principe, assurée en classe de Sixième : ce qui n'est vraiment pas le cas de la langue arabe.

Les Académies de Lille et Lyon privilégient cet enseignement des langues, surtout au niveau du C.M.1.

Les cours sont assurés par 666 enseignants. Une augmentation de 61 enseignants est enregistrée par rapport à l'année précédente.

- Les E.L.C.O.(algériens) :

Selon la "Note d'Information, n°90-27, de l'INSEE, ils sont implantés dans 845 écoles où 20.525 élèves (soient 13%) suivent ces cours (tableau 64). Ils sont assurés par 288 enseignants. 1/4 des effectifs, en enseignement intégré et différé à tous les niveaux du premier degré, est dominé par les élèves du C.E.2.

- Les E.L.C.O.(marocains) :

25.397 élèves suivent l'enseignement de l'arabe marocain dans 874 écoles (tableau 66) à forte concentration d'enfants d'origine maghrébine. Par rapport à l'année précédente, les effectifs des élèves enregistrent une certaine progression (+8,2%) qui ne compense pas la baisse des élèves en arabe algérien (10,8%) et en arabe tunisien (-5,5%). La hausse des effectifs se fait surtout en enseignement différé. Malgré le nombre important de la population infantile d'origine marocaine, seulement 16% d'élèves suivent les cours d'arabe assurés par 208 enseignants (181 en 1988-89).



- Les E.L.C.O.(tunisiens) :

7642 élèves (tableau 64) suivent les cours d'arabe tunisien dans 429 écoles (tableau 66) où cette langue est implantée.

Par rapport à 1988-89 (voir Note d'Information, n°89-53), on assiste, en 1990, à une augmentation du nombre d'implantation (+12%). Mais les effectifs des élèves tunisiens diminuent de (- 5,5%), surtout au niveau de l'enseignement intégré(-18,8%).

L'enseignement différé connaît plutôt une hausse. Il est suivi par 69,7% des élèves (tableau 67).

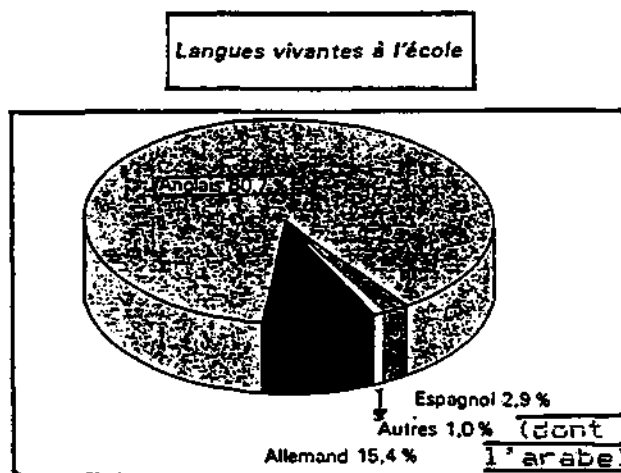
Le nombre des enseignants assurant ces cours est en progression : ce qui n'est pas le cas des Algériens.

Par ailleurs, et conformément à la circulaire n°89-065 du 6 mars 1989, la "Note d'Information, N°90-42 du Ministère français de l'Education Nationale, Sous-Direction des Enquêtes Statistiques" précise que le rapport entre l'ensemble des élèves (dont maghrébins) scolarisés en CM1 et CM2 et les effectifs de ces niveaux qui suivent une expérimentation de langues vivantes, dans le cadre de l'Enseignement Précoce des Langues Vivantes, varie d'une Académie à l'autre. L'Académie de Lille permet un choix de langues plus important (dont l'arabe). Cet enseignement doit être intégré à l'horaire scolaire et d'une durée maximale de 3 heures par semaine.

Toutes les écoles appartenant à un même secteur de collège devraient être concernées par cet enseignement afin d'assurer une continuité en classe de sixième.

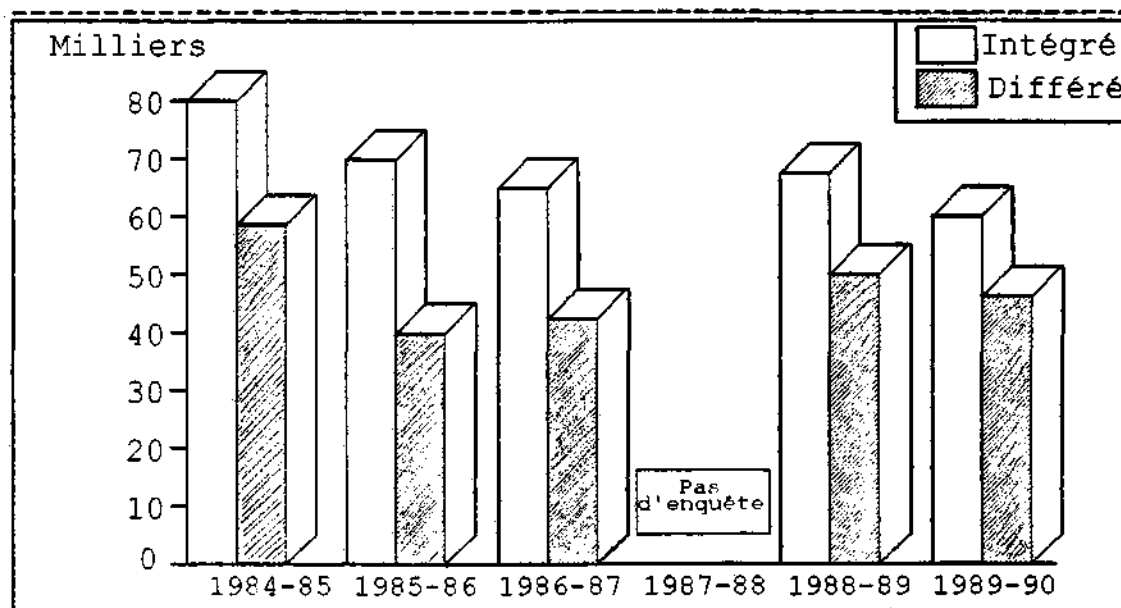
Le diagramme et le graphique suivants montrent les effectifs des élèves fréquentant un cours de langue et cultures d'origine, dans le cadre de l'Enseignement Précoce des Langues Vivantes (dont l'arabe) :

Tableau (62) :



Source : INSEE, Note d'Information, n°90-27.

**Tableau (63) :**



Source : INSEE, Note d'information n° 90-27.

Organisés à l'intention des élèves d'origine maghrébine, ces cours d'arabe sont facultatifs. Comme le souligne la Note d'Information n°90-27, ils ressortent du choix des familles et sont ouverts aux enfants d'autres nationalités.

Intégrés, ils sont dispensés dans l'horaire scolaire (54,3%), au même titre que les autres disciplines.

Différés, ils ont lieu en dehors de l'horaire scolaire (45,7%) des élèves.

L'évolution, la répartition académique (1989-90) du nombre d'élèves d'origine maghrébine qui suivent un enseignement en arabe (cours intégrés et différés) ainsi que le recensement des E.L.C.O.(1989-90) nous sont présentés par les tableaux suivants :

**Tableau (64) :**

E.L.C.O.	Enseignement intégré	Enseignement différé	Total
Algériens	1 6.7 5 4	3.7 7 1	20.525
Marocains	1 2.3 7 8	1 3.0 1 9	25.397
Tunisiens	2.3 1 6	5.3 2 6	7.462
Ensemble (1)	3 1.4 4 8	2 2.1 1 6	53.564

Source : INSEE, Note d'Information, n°90-27.

(1) On retrouvera en détail ces mêmes chiffres dans les tableaux 66 et 67.

- Les chiffres de l'année scolaire (1990-91) ne nous ont pas été communiqués par les services concernés des ambassades maghrébines en France.

Tableau (65) :

Académie	E.L.C.O.-algérien			E.L.C.O.-marocain			E.L.C.O.-tunisien		
	Elèves étrang.	Elèves en lan origi.	%	Elèves étrang.	Elèves en lan origi.	%	Elèves étrang.	Elèves en lan origi.	%
Aix-Marseille	9743	2935	30,12	7089	1009	14,23	3349	371	11,08
Amiens	2358	247	10,47	6092	1024	16,81	548	109	19,89
Besançon	3769	371	9,84	5832	845	14,49	474	89	18,78
Bordeaux	1902	155	7,82	6423	1245	19,33	437	59	13,50
Caen	495	7	1,41	1009	117	11,60	191	66	34,55
Cl.Ferrand	1255	200	15,94	2364	368	15,57	285	84	29,47
Corse	144	/	/	2567	630	24,54	309	/	/
Créteil	26257	2968	10,15	12527	1272	10,15	6575	625	9,51
Dijon	2634	355	13,48	5926	1514	25,55	1204	320	27,24
Grenoble	10268	987	9,61	6278	637	10,15	4078	328	20,26
Lille	11324	2283	20,16	14956	2792	18,67	1045	177	16,94
Limoges	627	189	30,14	1032	231	22,38	146	4	2,74
Lyon	19813	2448	12,36	7450	595	7,99	7473	1370	18,33
Montpellier	4149	318	7,66	10625	1446	13,61	494	42	8,50
Metz-Nancy	7170	1225	17,09	6545	1103	16,85	771	151	19,58
Nantes	1158	81	6,99	2872	720	24,23	790	201	25,44
Nice	3642	237	6,51	3847	349	9,07	7305	1350	18,48
Orléans-Tou	2880	76	2,64	8843	2336	26,42	978	68	6,95
Paris	7617	357	4,69	4675	300	6,42	4951	650	13,13
Poitiers	553	/	/	1013	209	20,63	162	/	/
Reims	3770	699	18,54	4179	727	17,40	451	94	20,84
Rennes	303	3	0,99	1223	373	30,50	132	34	25,76
Rouen	3612	287	7,95	3180	632	20,45	729	201	27,57
Strasbourg	4573	1156	25,28	6182	1435	23,21	1121	210	18,73
Toulouse	3641	527	14,47	4721	606	12,84	691	111	16,06
Versailles	22550	2314	11,15	21750	2862	13,16	5479	422	7,70
Ensemble	158287	20525	12,97	159308	25397	15,94	50168	7642	15,23

Source : INSEE, Note d'Information, n°90-27.

Tableau (66) :

	Nombre d'écoles	Nombre de maîtres	Enseignements intégrés			
			nombre écoles	Nombre élèves	dont élèves de l'école	Autres écoles
ELCO alg.	845	288	655	16754	14512	166
ELCO mar.	874	208	482	12378	10918	105
ELCO tun.	429	170	139	2316	2081	33
<b>Ensemble</b>	<b>2148</b>	<b>666</b>	<b>1276</b>	<b>31448</b>	<b>27511</b>	<b>304</b>

Source : INSEE, Note d'Information, n°90-27.

Tableau (67) :

	E n s e i g n e m e n t s   d i f f é r é s			
	ELCO algérien	204	3771	2878
ELCO marocain	453	13019	9468	231
ELCO tunisien	302	5326	3273	183
<b>Ensemble</b>	<b>959</b>	<b>22116</b>	<b>15619</b>	<b>512</b>

Source : INSEE, Note d'Information, 90-27.

Si le nombre des apprenants n'a fait que progresser au niveau de l'enseignement différé, rappelons seulement que les effectifs de l'enseignement intégré ont chuté par rapport à ceux de l'année 1988-89.

### 1.2. L'enseignement de l'arabe langue

#### et culture d'origine en crise :

En cours intégrés ou différés, les élèves bénéficient de trois heures par semaine réparties en deux séances. Ce qui est insuffisant si l'on tient compte des besoins des débutants. Cet enseignement connaît un double problème : heure et rythme insuffisant (deux séances par semaine).

Dans certaines écoles, quelques élèves ne bénéficient pas du volume horaire officiel évalué à trois heures par semaine.

Les programmes, les méthodes didactiques et les moyens utilisés feront plus tard l'objet d'une étude plus approfondie qui tiendra compte particulièrement des horaires, des

conditions et de la formation des enseignants concernés par rapport à ces cours d'arabe.

Mais, nous pouvons donner ici un aperçu global sur leurs contenus. Lors des activités culturelles, divers jeux éducatifs collectifs (dessins expressifs, musique, chorale, danses, d'origine maghrébine) sont proposés aux élèves. Ils vont leur permettre, dans un premier temps, de découvrir leur langue et cultures d'origine. Les thèmes choisis sont en rapport avec les réalités socio-culturelles des deux pays, d'accueil et d'origine. Des expositions de dessins, d'arts plastiques expriment leurs modes de vie et leur culture d'origine. L'activité théâtrale portera principalement sur les problèmes de l'immigration : logement, école, emploi...

2. Aperçu global sur les E.L.C.O.(maghrébins)

-----  
en région Rhône/Alpes et à Vénissieux :  
-----

Ces E.L.C.O.(maghrébins) ont connu les mêmes évolutions qu'à l'échelle nationale en pays d'accueil.

Ce sont les E.L.C.O.(algériens) qui ont vécu une crise et surtout à partir de 1986. C'est ce que nous révèlent les statistiques présentés dans les tableaux suivants.

Tableau(68):-Enseignement intégré en langue arabe en France,  
-----  
en région Rhône / Alpes dont Vénissieux (1989-90) :

Région	Ecole	Groupe	Enseignants			Nombre: élèves	Algé.	Maro.	Tun.	Fr.	Autre
			Anc.	Nouv.	Total						
Paris	181	293	53	6	59	3567	2554	561	240	75	107
Ouest	147	251	52	3	55	2774	2138	391	135	29	81
R/Alpes	182	246	42	6	48	3487	3076	125	196	47	43
Sud	151	330	50	11	61	3824	3150	252	244	63	115
Est	161	205	28	4	32	2873	2658	154	51	4	6
Nord	84	105	29	7	36	2365	1705	527	93	28	12
Total	906	1480	254	37	291	18890	15311	2010	959	246	364

Source : Centre Culturel Algérien de Paris (1990).  
-----

Tableau(69)-Enseignement différé(E.L.C.O.arabe), en France et  
-----  
en région Rhône/Alpes dont (Vénissieux)-1989-90 :

Région	Ecole	Groupe	Enseignants			Nombre: élèves	Algé.	Maro.	Tun.	Fr.	Autre
			Anc.	Nouv.	Tot.						
Paris	72	153	53	6	59	2149	1493	366	162	67	61
Ouest	67	167	52	3	55	2212	1747	316	95	21	33
R/Alpes	115	154	42	6	48	2680	2247	220	201	8	4
Sud	100	132	50	11	61	2010	1698	157	128	12	15
Est	31	51	28	4	32	906	764	119	20	3	/
Nord	67	112	29	7	36	1895	1617	216	37	17	9
Total	452	169	254	37	291	11852	9566	1393	643	128	122

Source : Centre Culturel Algérien de Paris(1990).  
-----

**Tableau (70)-Evolution des effectifs de l'enseignement et de l'animation(en arabe) en France (dont Rhône/Alpes et Vénissieux), dans le cadre des E.L.C.O.(1981à90):**

**- Enseignement intégré :**

Année scolaire	1981-82	1982-83	1983-84	1984-85	1985-86
Ecoles	212	844	848	925	974
Elèves	9.580	35.245	32.032	31.819	31.530
Enseignants	111 dont 9 vaccat.	305	309	342	368

Source : Centre Culturel Algérien de Paris (1990).

**- Enseignement différé (hors temps scolaire) :**

Centres	620	378	541	925	618
Elèves	28.073	14.545	20.117	20.375	22.080
Enseignants	E.D:77 492 E.V:415	160 327 167	181 409 228	160 430 270	173 447 300

Source : Centre Culturel Algérien de Paris (1990).

**- Animation culturelle, dans le cadre des E.L.C.O.(arabe) :**

Centres	92	82	104	145	182
Elèves	3.024	3.019	4.362	4.119	4.620
Animateurs	E.D:22 86 Ani:64	27 96 69	19 107 86	18 128 11à	20 154 134

Source : Centre Culturel Algérien de Paris (1990).

- Note : on retrouve ces mêmes chiffres dans les tableaux 55 à 57, des pages 77 et 78).

A partir de 1982, les effectifs des élèves d'origine algérienne ont été en hausse.

Mais, à partir de 1986-87, le nombre des élèves ainsi que celui des enseignants détachés n'ont fait que régresser (voir tableau : 78), et ceci pour des raisons que nous évoquerons plus tard.

En effet, le tableau ci-dessous nous précise que le nombre des élèves qui représentait 26.985 en 1986-87 est passé à 18.890 en 1989-90, soit une baisse de 8095. Ce qui est considérable. On peut donc parler de crise.

Tableau (71):

Année scolaire	1986-87	1987-88	1988-89	1989-90
Ecoles	912	923	921	906
Elèves	26.985	23.482	23.383	18.890
Enseignants	289	286	293	291
Centres	582	397	531	452
Elèves	19.314	12.220	17.102	11.852
Enseignants	473 E.D:197 E.V:276	260	371 278 93	291
Centres	152	41	102	40
Elèves	4.071	1.136	2.792	968
Animateurs	108 E.D: 1 Ani:101	37 38 1	34 74 40	43

Source : Centre Culturel Algérien de Paris (1991).

Par ailleurs, nous avons présenté dans le tableau ci-dessous le nombre du personnel enseignant, par région.



**Tableau (72)-Etat récapitulatif du personnel enseignant  
algérien en langue arabe, mis à la disposition  
des E.L.C.O. (année scolaire:1989-90) :**

R é g i o n s	Personnel maintenu		Personnel nouveau		Ensemble	
	Encadrement	Enseig	Encad	Enseignants	Enc	Ens.
P a r i s	53	55	7	8	60	63
O u e s t	52	55	3	3	55	58
E s t	28	30	4	4	32	34
<b>Rhône/Alpes</b>	<b>42</b>	<b>45</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>48</b>	<b>50</b>
N o r d	29	32	7	7	36	39
S u d	50	52	11	12	61	64
T o t a l	254	267	38	41	292	308

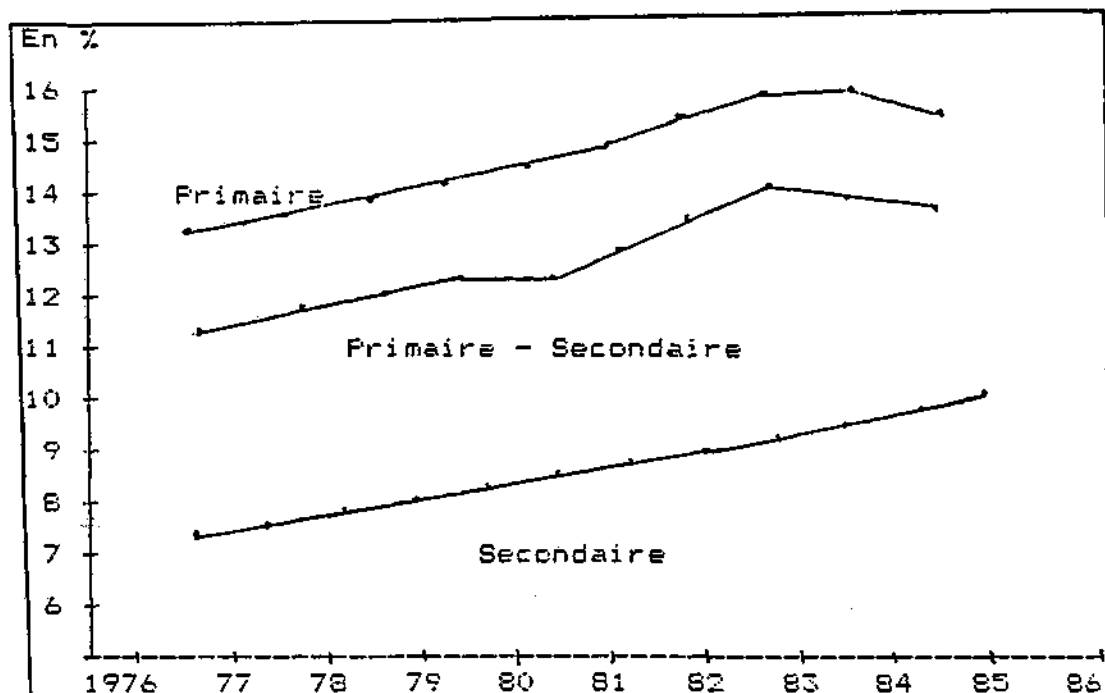
\* Remarque : Dans leur ensemble, les effectifs des E.L.C.O., concernant les élèves marocains et tunisiens, sont présentés en page 86 (tableau 65).

La région Rhône/Alpes compte environ 23.000 étrangers de plus en 1986 qu'en 1976 (INSEE, juillet 1987).

Mais, toutes les nationalités n'ont pas connu la même évolution : la croissance est due principalement aux Marocains (+12.800) et aux Tunisiens (+10.000) qui ont pratiquement triplé leurs effectifs dans les classes.

Avec un bon maintien des Algériens, la représentation des pays du Maghreb est passée de 49% à 60% de l'ensemble des étrangers. C'est ce que nous révèle le graphique suivant qui met en évidence la proportion d'élèves étrangers, de 1976 à 1986, dans le Primaire et le Secondaire.

**Tableau (73) :**



Source : INSEE, juillet 1987.

En 1984-85, les effectifs des élèves maghrébins, recevant un Enseignement de Langue et Cultures d'Origine en France, à Lyon et Grenoble et présentés dans le tableau suivant, révèlent la prédominance de l'arabe algérien.

L'enseignement est dispensé par des instituteurs algériens.

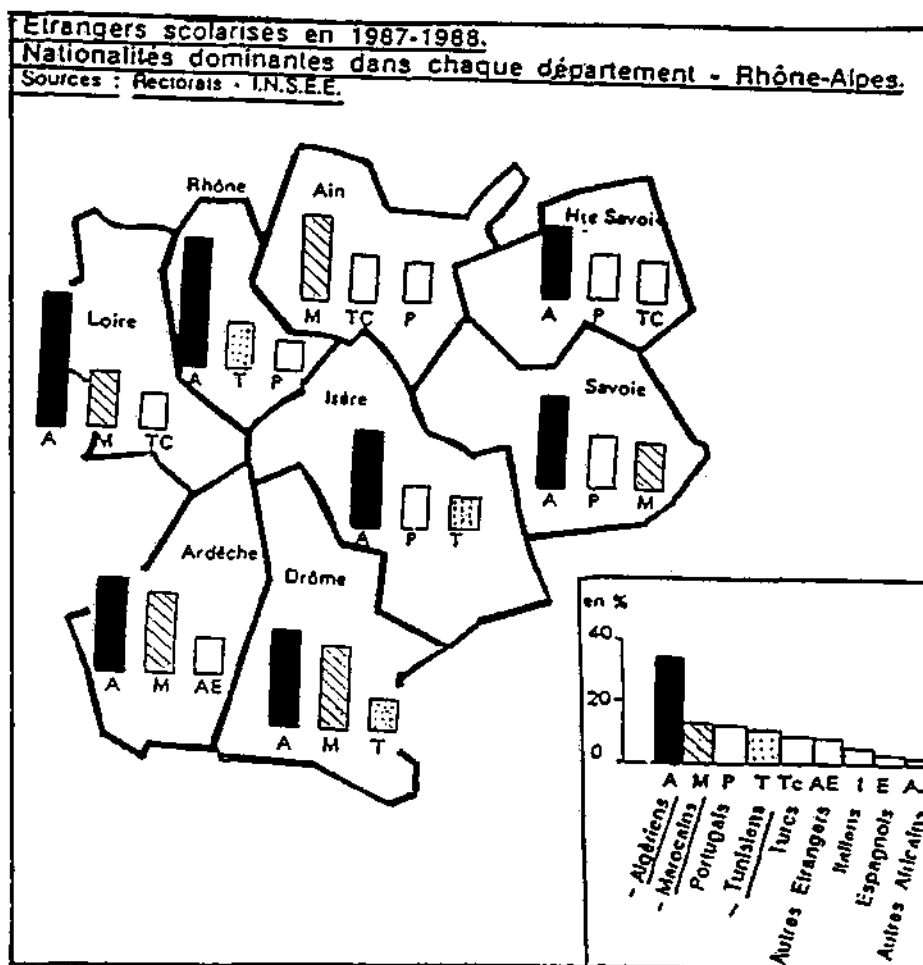
**Tableau (74) :**

E.L.C.O.	Grenoble	Lyon	Pourcentage	France
Algérien	1.269	3.992	10,98%	36.345
Marocain	77	283	2,71%	10.427
Tunisien	945	1.129	13,19%	8.471
L'ensemble	2.291	3.404	26,88%	55.223

Source : Rectorat de Lyon, note n°85-19, du 13/5/85.

En 1987-88, les nationalités dominantes des étrangers scolarisés (dont les Maghrébins), au niveau de chaque département, nous sont présentées ci-dessous :

Tableau (75 :



Les Algériens arrivent toujours en tête, suivis des Marocains.

Par ailleurs, le tableau suivant nous révèle l'ensemble des effectifs scolaires, en tenant compte de la proportion des étrangers (dont les Maghrébins) et de la variation (1987-88 / 1982-83), par département :

Tableau (76) :

Ensemble des effectifs scolaires - Rhône-Alpes

Source : Rectorats.

	1987/1988			Variation en % 1987-88/1982-83		
	Ensemble	dont Etrangers	Proportion des étrangers	Ensemble	Français	Etrangers
Ain	98 969	13 192	13,3	+6,6	+5,7	+12,9
Ardèche	57 015	3 707	6,5	- 2,1	- 2,5	+ 3,5
Drôme	92 020	8 752	9,5	+2,2	+1,4	+10,3
Isère	224 144	28 054	12,5	+3,3	+3,3	+ 2,7
Loire	168 698	20 742	12,3	- 3,8	- 3,5	- 5,8
Rhône	334 203	52 170	15,6	- 1,5	- 1,5	- 0,7
Savoie	72 347	6 382	8,8	-0,3	+0,7	- 3,6
Haute-Savoie	117 673	13 363	11,4	+3,8	+2,9	- 4,6
Rhône-Alpes	1.165.069	146.362	12,6	+0,5	+0,4	+ 1,3

INSEE-Points d'appui pour l'économie R/Alpes, n°54(9/89).

Un autre tableau nous fournit l'ensemble des effectifs scolaires (dont les Maghrébins), au niveau du Primaire et du Secondaire. Il est appuyé par deux cartes représentant la variation de ces effectifs.

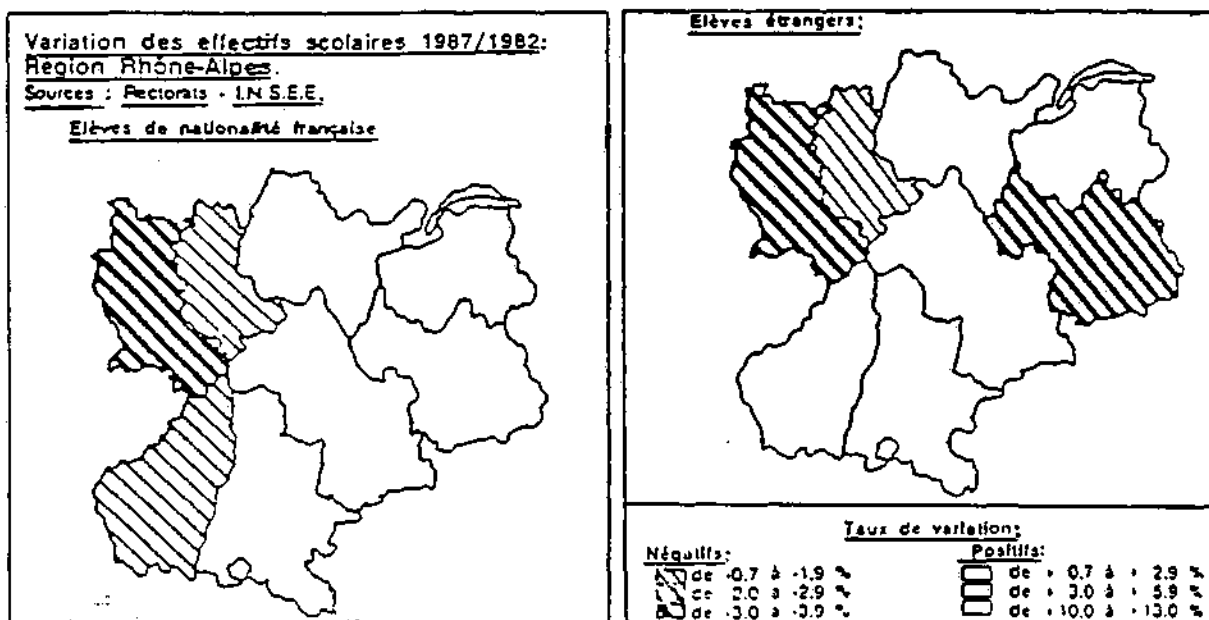
Tableau (77) :

	Ensemble des élèves			dont Etrangers			Part des étrangers	
	1982-1983	1987-1988	Variation 1987/1982	1982-1983	1987-1988	Variation 1987/1982	1982-1983 en %	1987-1988 en %
	<b>Enseignement primaire</b>							
Préscolaire	238 744	251 763	+ 5,4	35 693	34 102	- 4,5	15,0	13,5
Elémentaire	409 357	386 826	- 5,5	62 011	56 787	- 8,4	15,1	14,7
Spéciale	7 523	6 566	- 12,7	2 507	2 575	- 2,7	33,3	39,2
Ensemble	655 624	645 155	- 1,6	100 211	93 464	- 6,7	15,3	14,5
	<b>Enseignement secondaire</b>							
1er cycle	306 006	237 092	- 2,9	26 756	33 341	-24,8	8,7	11,2
2e cycle long	112 625	134 106	+19,1	5 024	6 606	+31,5	4,5	4,9
2e cycle court	77 043	73 919	- 2,4	10 983	11 061	- 0,7	14,3	14,9
C.P.P.N. - C.P.A. (1)	7 484	9 797	+30,9	1 490	1 890	+26,8	19,9	19,7
Ensemble	503 158	519 914	+ 3,3	44 253	52 698	+19,5	8,8	10,5
	<b>Enseignements primaire et secondaire</b>							
Total	1.158.782	1.165.069	0,5	144.464	146.362	+ 1,3	12,5	12,6

1) C.P.P.A. = Classes pré-professionnelles de niveau - C.P.A. = Classes préparatoires à l'apprentissage.

Sources : Rectorats - I.N.S.E.E. Points d'appui pour l'économie R/Alpes, n°54, sept. 1989.

Tableau (78) :



Enfin, la situation au 15 novembre 1989 correspondant à l'enquête n°43 réalisée par le Rectorat de Lyon (Département du Rhône) fait apparaître le nombre des écoles, celui des élèves d'origine maghrébine (par nationalité) fréquentant au cours de l'année scolaire des cours intégrés et différés en langue arabe (se référer aux 3 tableaux n° 79, 80 et 81 suivants) :

Ces tableaux statistiques correspondent à l'enquête n°43 réalisée en 1989-90, au niveau de l'Académie de Lyon.

Les appellations des E.L.C.O. ne coïncident pas avec celles que nous avons utilisées. Il s'agit bien, malgré les désignations retenues par l'Education nationale française (arabe algérien, arabe marocain, arabe tunisien), d'une seule et même langue employée dans les pays arabes : l'arabe moderne.

Les effectifs des élèves fréquentant les E.L.C.O.(algériens), en intégrés, arrivent en tête, suivis des E.L.C.O.(tunisiens).

Mais, ces derniers occupent la première place, en ce qui concerne les cours différés.

Tableau (79) :

## MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

D.E.P. 3

Académie de : LYON...

Enquête n° 43 - Année scolaire 1989-1990

Département : RHÔNE.VILLE de LYON

Situation au 15 novembre 1989

LANGUE ET CULTURE D'ORIGINE  
ARABE - ALGÉRIEN

 LA. 1069909914  
N° d'immatriculation

LANGUE ET CULTURE D'ORIGINE	N° ÉTABLISSE- MENT	Nombre Total d'écoles d'implantation	Nombre d'enfants de la nationalité inscrite dans ces écoles	ENSEIGNEMENTS INTÉGRÉS				ENSEIGNEMENTS DIFFÉRÉS				Nombre d'enseignants
				Nombre d'écoles	Nombre d'élèves	dont élèves de l'école	Nombre autres écoles	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves	dont élèves de l'école	Nombre autres écoles	
				1	2	3	4	5	6	7	8	
EPC AUCYRON B 1 bis rue des Parres Plantés 69001 LYON	13057	1	60	NON	-	-	-	1	21	21	0	
EPC P. PAINTEUR 164 rue Pierre Cornette 69003 LYON	28586	1	97	1	70	70	0	NON	-	-	-	
EPC Rue A. Charrier 25 Rue Antoine CHAMPEL 69003 LYON	14530	1	60	NON	-	-	-	1	27	23	1	
EPC Rue Mozenet 74 bis rue Mozenet 69003 LYON	28277	1	75	1	17	17	0	NON	-	-	-	
EPC Rue Cdt Arnould 4 Place Cdt Arnould 69006 LYON	30160	1	27	NON	-	-	-	1	11	11	0	
EPC A. BRIOND A 293 Avenue Jean Jaurès 69007 LYON	04358	1	105	1	35	35	0	1	11	11	0	
EPC A FOURNICIER A 28 rue Alexis Correl 69008 LYON	12614	1	89	1	17	17	0	NON	-	-	-	
EPC L. Pasteur B 11 rue de Norvik 69008 LYON	12651	1	94	1	21	21	0	NON	-	-	-	
EPC L. PASTEUR A 209 Avenue General Foy 69008 LYON	12706	1	153	1	42	42	0	NON	-	-	-	
EPC Rue Jean Zay A 13 rue Jean Zay 69009 LYON	4021	1	20	NON	-	-	-	1	7	7	0	
EPC Rue Tissot L.6 rue Tissot 69003 LYON	4094	1	53	1	20	20	0	NON	-	-	-	
EPC Les Geranius 8 <sup>ème</sup> Avenue de la Duchesse 69009 LYON	3325P	1	43	1	35	35	0	NON	-	-	-	
TOTAL		12 et	876	8	257	257	0	5	77	73	1	

Tableau (80)

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

D.E.P. 3

Académie de : .. LYON

Enquête n°43 - Année scolaire 1989-1990

Département : ... RIJÔNE

Situation au 15 novembre 1989.

VILLE de : LYON

LANGUE ET CULTURE D'ORIGINE

LA. 0691999914  
N° d'immatriculation

ARABE - MAROCAIN

LANGUE ET CULTURE D'ORIGINE	N° ÉTABLISSEMENT	Nombre Total d'écoles d'implantation	Nombre d'enfants de la nationalité inscrits dans ces écoles	ENSEIGNEMENTS INTÉGRÉS				ENSEIGNEMENTS DIFFÉRÉS				Nombre d'enseignants
				Nombre d'écoles	Nombre d'élèves	dont élèves de l'école	Nombre autres écoles	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves	dont élèves de l'école	Nombre autres écoles	
EPC Les Doyens A 18 <sup>ème</sup> Ave de la Duchère 69009 - LYON	03952	1	19	NON	-	-	-	1	9	6	1	
EPC Les Geraniums 8 <sup>ème</sup> Avenue de la Duchère 69009 LYON	33252	1	18	1	17	17	0	NON	-	-	-	
<b>TOTAL</b>		<b>2</b>	<b>37</b>	<b>1</b>	<b>17</b>	<b>17</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>9</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	

## MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

D.E.P. 3

Académie de : .. LYON ..

Département : ... RHÔNE

VILLE : LYON

Enquête n° 43 - Année scolaire 1989-1990.

Situation au 15 novembre 1989.

## LANGUE ET CULTURE D'ORIGINE

LA. 0681999,914

M : Matriculation

## ARABE - TUNISIEN

LANGUE ET CULTURE D'ORIGINE	CODE LANGUE	Nombre Total d'écoles d'implantation	Nombre d'ordres de la nationalité inscrits dans ces écoles	ENSEIGNEMENTS BIEN ÉGALÉS				ENSEIGNEMENTS DIFFÉRENCIÉS				Nombre d'enseignants
				Nombre d'écoles	Nombre d'élèves	dont élèves de l'école	Nombre autres écoles	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves	dont élèves de l'école	Nombre autres écoles	
EPC ANTON D 1 bis rue des Fossés Montbrés 69001 LYON	1305 u	1	28	NON	-	-	-	1	14	14	0	
EPC LAMARINE 2 rue Jean Fabre 69002 LYON	2893 v	1	12 <small>3 élèves inscrits au collège voisin</small>	NON	-	-	-	1	12	12	0	
EPC rue A. Charriot 25 rue Antoine Charriot 69003 LYON	1453 e	1	14	NON	-	-	-	1	14	9	1	
EPC André Pélissier 48 rue Dunoir 69003 LYON	3468 x	1	9	NON	-	-	-	1	9	9	0	
EPC J. Racine 6 rue Crillon 69006 LYON	890 T	1	2	NON	-	-	-	1	2	2	0	
EPC Rue A. Renaud 13. 15 rue Antoine Renaud 69006 LYON	3126 f	1	19	NON	-	-	-	1	17	17	0	
EPC J. MACE A 3 Place Général André 69008 LYON	1257 s	1	7 <small>2 élèves inscrits au collège voisin</small>	NON	-	-	-	1	22	8	1	
EPC L. PASSEVA G 11 rue de Norvik 69008 LYON	1265 A	1	32	NON	-	-	-	1	9	9	0	
EPC J. MENMOC 29 rue Pasteur RANCIER 69008 LYON	1272 e	1	38	NON	-	-	-	1	28	28	0	
EPC COMAC BLANCHE 4 rue Paul Caseneuve 69008 LYON	2744 n	1	44	NON	-	-	-	1	31	31	0	
EPC LU MORTENSIAS 23 <sup>ème</sup> Ave de la Duchère 69009 LYON	232 C	1	10	NON	-	-	-	1	9	9	0	
EPC Les BLEUETS A 18 <sup>ème</sup> Ave de la Duchère 69009 LYON	0395 e	1	27	1	18	18	0	NON	-	-	-	
EPC rue Jean Zay G 11 rue Jean Zay 69009 LYON	0403 H	1	10 <small>10 élèves inscrits au collège voisin</small>	NON	-	-	-	1	11	10	1	
EPC Les GERANIUMS 8 <sup>ème</sup> Avenue de la Duchère 69009 LYON	3320 P	1	27	1	18	18	0	NON	-	-	-	
TOTAL		14	274	2	36	36	-	12	178	158	3	



**3. Les élèves d'origine maghrébine et le système  
éducatif à Vénissieux :**

Dans le Primaire, la situation se présente ainsi :

Les écoles primaires fréquentées par les élèves d'origine maghrébine sont au nombre de 14, réparties en 8 groupes scolaires. Il s'agit ici des écoles de la Z.U.P.(Zone Urbaine Prioritaire), à forte concentration de familles immigrées entre autres maghrébines. Mais, on parle plutôt de Z.E.P.(Zone d'Education Prioritaire)

La moyenne d'élèves par classe varie beaucoup d'une école à une autre. En 1985-86, l'effectif total de ces 8 groupes scolaires était de 2.217 élèves dont 525 Algériens(23,68%), 34 Marocains(1,53%) et 257 Tunisiens(11,69%).

Quant aux écoles primaires "hors-Z.U.P.", elles sont réparties en 11 groupes scolaires, dont l'effectif global s'élève à 2500 élèves dont 233 Algériens (9,29%), 31 Marocains(1,24%) et 11 Tunisiens (6,26%).

Les effectifs, des autres années (1986-87, 1988-89, 1989-90, 1990-91 et 1991-92), présentés en annexe dans les tableaux (page 229 à page 244), révèlent la prédominance des élèves algériens.

Les statistiques des élèves maghrébins fréquentant l'Enseignement des Langue et Cultures d'Origine, en arabe, sur le Département du Rhône, en général et dans la Commune de Vénissieux, en particulier, apparaissent au niveau des tableaux suivants :

**Tableau (82) :**

		1 9 8 6 - 1 9 8 7						
Département du Rhône					Commune de Vénissieux			
Nationalité	Elèves inscrits	Nombre d'écoles	Cours intégrés	Cours différenciés	Elèves inscrits	Nombre d'écoles	Cours int+diff	
Algériens	3.447	5 7	2.491	167	551	10 G.S.	220	
Marocains	47	3	23	12	31	10 G.S.	/	
Tunisiens	1.045	4 0	576	420	284	10 G.S.	154	
Ensemble	4.539	1 0 0	3.090	599	866	30 G.S.	374	

Source: Inspection Académique de Lyon, Bureau des Statistiques,  
----- 52, Avenue Maréchal Foch, Lyon 6<sup>e</sup>.

Tableau (83) :

		1 9 8 8 - 1 9 8 9					
Département du Rhône					Commune de Vénissieux		
Nationalité	Elèves inscrits	Nombre d'école	Cours intégrés	Cours différés	Elèves inscrits	Nombre d'école	Cours int+dif
Algériens	3.193	5 4	1.140	290	446	10 G.S.	9 4
Marocains	192	1 9	36	62	28	10 G.S.	/
Tunisiens	1.511	5 6	388	662	298	10 G.S.	1 2 7
Ensemble	4.896	1 2 9	1.564	1.014	772	30 G.S.	2 2 1

Source : Mairie de Vénissieux, 5<sup>e</sup> Direction, Direction du  
----- Développement Culturel, de l'Education, du Temps  
Libre et des Sports.

En région Rhône/Alpes, si l'on tient compte des chiffres présentés dans les tableaux (82 et 83), on constate que les effectifs des élèves fréquentant les E.L.C.O.(algériens) ont régressé en 1988-90. Ce qui n'est pas le cas des E.L.C.O.(marocains et tunisiens).

A Vénissieux, la situation demeure identique et on assiste donc au même phénomène : les effectifs des apprenants en E.L.C.O.(algériens) intégrés et différés ont bien chuté.

Les écoles concernées par les cours (intégrés et différés) de langue arabe figurent dans le tableau (n°84) suivant avec le nombre des élèves maghrébins par nationalité (1990-91) :

Enfin, pour les années scolaires(1988-89 et 1991-92) l'occupation des locaux, au niveau des établissements concernés, pour le déroulement des cours d'arabe en intégré ou différé se présente ainsi dans les tableaux n°85 et 86 suivants, en pages 104 et 105.

En tenant compte de ces constats, cet enseignement risque de s'effondrer, entraînant ainsi des conséquences graves, entre autres :

- Dans la même journée, certains enseignants maghrébins se déplacent d'un département à un autre, en se rendant régulièrement à leurs écoles d'affectation, afin d'assurer les cours d'arabe (intégrés ou différés) aux élèves intéressés.

- Le cadre horaire dans lequel se déroule ces cours n'étant pas favorable, la plupart des élèves souvent soutenus par leurs parents refusent alors d'assister à ces E.L.C.O.

Ils finissent alors par opter, au niveau du secondaire, pour d'autres langues (anglais, espagnol, allemand...).

C'est ce qui explique, en partie, la diminution d'effectifs des élèves dans le cadre des E.L.C.O. (en arabe).

T a b l e a u : 8 4

Ecoles concernées par les cours de Langues

Etrangères différés et intégrés.

Nombre d'enfants fréquentant les cours d'arabe.

E c o l e s	C O U R S (année scolaire : 1990-91)			
	Algériens	Tunisiens		Marocains
	Cours intégrés	C.intég	C.diffé	Cours différés
Centre			1 7	
Charréard		2 0		
Joliot Curie		1 4		
Parilly				
Pasteur		2 0		1 0
Anatole France	3 2	3 0		
Léo-Lagrange	2 2	3 0		
Louis Pergaud	8	1 1		
Paul Langevin			4	
Saint-Exupéry			3 0	
Henri Wallon			1 5	
T o t a u x	6 2	125	6 6	1 0

Source : Mairie de Vénissieux, Direction de l'Action Educative.

\* Notes : Dans ces écoles, le nombre des élèves d'origine maghrébine s'élève à 1086 et se répartit ainsi (565 Algériens, 444 Tunisiens et 77 Marocains).

On remarque que les effectifs des élèves (algériens et marocains surtout) fréquentant ces cours d'arabe, dans le cadre des E.L.C.O., sont en chute libre.

## Occupation des locaux scolaires à Vénissieux:

Cours intégrés et cours différés.

(Pour les jeunes maghrébins). A.S : 1988-89.

ECOLES	COURS INTEGRES	COURS DIFFERES
ANATOLE FRANCE	<u>ALGERIEN:</u> - le lundi de 13h45 à 16h45. - le jeudi  <u>TUNISIEN:</u> - le lundi " " - le jeudi " "	
CENTRE	<u>ALGERIEN:</u> - le lundi de 8h30 à 11h30. - le vendredi de 13h45 à 16h45.	<u>ALGERIEN:</u> - le mercredi toute la journée.
CHARREARD		<u>TUNISIEN:</u> - le mardi de 17h à 18h30. - le vendredi
HENRI WALLON		<u>TUNISIEN:</u> - le mercredi de 13h30 à 16h30.
JOLIOT CURIE		<u>ARABE (Algérien ou Tunisien):</u> - le mercredi matin.
JULES GUESDE		<u>ARABE (Algérien ou Tunisien):</u> - le lundi de 17h à 18h30. - le jeudi
LEO-LAGRANGE	<u>ALGERIEN:</u> - le vendredi de 13h30 à 16h45.	
LOUIS PERGAUD	<u>ALGERIEN:</u> - le mardi de 13h45 à 16h45. - le samedi de 10h15 à 11h30.	<u>TUNISIEN:</u> - le jeudi de 17h à 18h30. - le vendredi
PAUL LANGEVIN		<u>TUNISIEN:</u> - le lundi de 17h à 20h. - le jeudi
ROMAIN ROLLAND		<u>ALGERIEN:</u> - le mercredi matin. - le samedi après-midi.
SAINT EXUPERY	<u>ALGERIEN:</u> - le lundi de 13h45 à 16h45. - le vendredi  <u>TUNISIEN:</u> - le mercredi de 14h à 17 h. - le vendredi de 13h45 à 16h45.	

OCCUPATION DES LOCAUX SCOLAIRESCOURS INTEGRES ET DIFFERES

Tableau (86)

Année scolaire : 1991-1992.

<u>ECOLE</u>	<u>COURS DE LANGUES INTEGRES</u>	<u>COURS DE LANGUES DIFFERES</u>
<u>ANATOLE FRANCE</u>	<u>PORTUGAIS</u> : lundi 13 H 45 à 16 H 45  <u>ALGERIEN</u> : lundi 13 H 45 à 16 H 45 jeudi 13 H 45 à 16 H 45  <u>TUNISIEN</u> : lundi 13 H 45 à 16 H 45 jeudi 13 H 45 à 16 H 45  <u>ESPAGNOL</u> : jeudi 13 H 45 à 16 H 45  <u>ITALIEN</u> : jeudi 13 H 45 à 16 H 45	
<u>CENTRE</u>		<u>PORTUGAIS</u> : samedi après-midi  <u>TUNISIEN</u> : lundi 17 H 00 à 19 H 45
<u>CHARREARD</u>		<u>TUNISIEN</u> : mercredi 8 H 30 à 10 H 00 10 H 00 à 11 H 30
<u>HENRI WALLON</u>		<u>TUNISIEN</u> : lundi 17 H 00 à 18 H 30
<u>JOLIOT-CURIE</u>		<u>ARABE - TUNISIEN</u> : mercredi 8 H 00 à 10 H 00
<u>LEO LAGRANGE</u>	<u>ALGERIEN</u> : mardi 15 H 15 à 16 H 45 vendredi 13 H 45 à 15 H 00 15 H 15 à 16 H 45 samedi 8 H 30 à 10 H 00  <u>TUNISIEN</u> : vendredi 13 H 45 à 16 H 45	
<u>LOUIS PERGAUD</u>	<u>ALGERIEN</u> : mardi 13 H 45 à 16 H 15 samedi 10 H 15 à 11 H 30	<u>TUNISIEN</u> : vendredi 17 H 00 à 18 H 30
<u>MAX BAREL</u>		<u>TUNISIEN</u> : jeudi-vendredi 17 H 00 à 18 H 30

.../...

<u>MOULIN A VENT</u>		<u>PORTUGAIS</u> : mercredi 8 H 30 à 11 H 30  <u>TUNISIEN</u> : mercredi 8 H 30 à 10 H 00
<u>PARILLY</u>		<u>PORTUGAIS</u> : samedi 13 H 30 à 15 H 30
<u>PASTEUR</u>	<u>MAROCAIN</u> : jeudi 8 H 30 à 11 H 30  <u>ITALIEN</u> : jeudi 8 H 30 à 11 H 30	<u>TUNISIEN</u> : mercredi 10 H 00 à 12 H 00
<u>PAUL LANGEVIN</u>		<u>ESPAGNOL</u> : mardi 17 H 00 à 19 H 00 jeudi 17 H 00 à 19 H 00  <u>TUNISIEN</u> : mercredi 13 H 30 à 15 H 30
<u>SAINT EXUPERY</u>	<u>TUNISIEN</u> : lundi 15 H 30 à 17 H 00	<u>TURC</u> : jeudi 17 H 00 à 18 H 30 vendredi 17 H 00 à 18 H 30  <u>TUNISIEN</u> : lundi 17 H 00 à 18 H 30

#### 4. L'enseignement de l'arabe dans le Secondaire en France :

Etant l'une des 14 langues ("langue vivante I" en sixième et "langue vivante II" en quatrième) étrangères que l'élève peut choisir au baccalauréat, l'arabe fait désormais partie des enseignements proposés en classe de quatrième.

Quant à l'arabe dialectal (maghrébin ou oriental), il fait déjà l'objet d'une option à l'examen oral.

Les enseignants sont recrutés et rémunérés par les Académies françaises : 49 seulement en 1976, contre 180 en 1989, avec un haut niveau de recrutement des Professeurs d'arabe (CAPES + Agrégation).

En 1980, le nombre des élèves étrangers, fréquentant les établissements scolaires du second degré, est moins important que celui du primaire.

En effet, les estimations présentées dans le tableau ci-dessous reflètent bien cette réalité :

Tableau (87) :

Niveau scolaire	Etrangers (dont Maghrébins)	Français	Ensemble
Premier degré	655.776 (9,2%)	6.450.004 (90,8%)	7.105.780 (100)
Second degré	307.388 (6,0%)	4.829.092 (94,4%)	5.136.480 (100)
T o t a l	963.164 (7,9%)	11.279.096 (92,1%)	12.242.260 (100)

Source : Ministère de l'Education Nationale français, 1980.

Quant à la répartition des élèves d'origine maghrébine, par rapport à l'ensemble des élèves étrangers, elle se présente ainsi :

Tableau (88) :

Niveau scolaire	Algériens	Marocains	Tunisiens
Premier degré	3 0 %	1 3,4 %	5,4 %
Second degré	3 0 %	8,1 %	3,8 %

Source : Ministère de l'Education Nationale français, 1980.

Cependant, il faut préciser que les 30% représentent la proportion d'élèves algériens ( soient 95.185 en primaire ) par rapport à l'ensemble des maghrébins (voir tableau 87) dont le pourcentage est 48,8% ( 30% + 13,4% + 5,4% ).

66% des élèves, tant dans le public que dans le privé, étudient une seconde langue (enseignement facultatif compris).

Le nombre d'élèves du secondaire fréquentant les cours de langue arabe en tant que première, seconde et troisième langue vivante a connu une importante augmentation, si l'on tient compte des effectifs suivants:

Tableau (89) :

Année	1969-70	1973-74	1975-76	1981-82	1983-84	1986-87	1990-91
Elèves	356	724	2.268	7.924	10.034	13.548	11.000

Source : Note d'Information n°87-42, du 19/10/87.

Le nombre d'élèves du secondaire (C.N.E.D. enseignement par correspondance compris), apprenant l'arabe en tant que langue vivante, a connu d'abord une nette progression : il est passé de 7.924 élèves en 1981-82 à 13.548 en 1986-87.

Mais, il a fini par régresser en 1990-91 (11.000).

En 1987-88 et 1991-92, le nombre d'élèves, du Second degré, étudiant l'arabe (1°, 2° et 3° langue, enseignement facultatif), en France et par ville se présente ainsi :

Tableau (90-A) :

Villes	Nombre	Villes	Nombre
Aix-Marseille	5 4 1	Amiens	9 5
Besançon	9 0	Bordeaux	1 5 5
Caen	9 3	Cl.Ferrand	1
Créteil	1 1 0 4	Dijon	3 5 3
Grenoble	5 3 3	Lille	8 4 3
Limoges	3 9	Lyon	1 2 7 4
Montpellier	2 4 0	Nancy-Metz	5 5 1
Nantes	7 3	Nice	3 7 1
Orléans-Tours	4 5 2	Paris	7 6 5
Poitiers	3 2	Rennes	1 3 0
Rouen	1 6 5	Strasbourg	4 9 3
Toulouse	2 6 6	Versailles	1 1 4 1
Total(1)	3 6 2 8	Total(2)	6 1 7 2

Source : INSEE, Note d'Information, n°89-01 (M.E.N.).



Tableau (90-B) :

Tableau V - Effectifs d'élèves du second degré par langue étudiée (1ère langue, 2nde langue, 3ème langue, enseignement facultatif)

France sans T.O.M. - public + privé

1990-1991

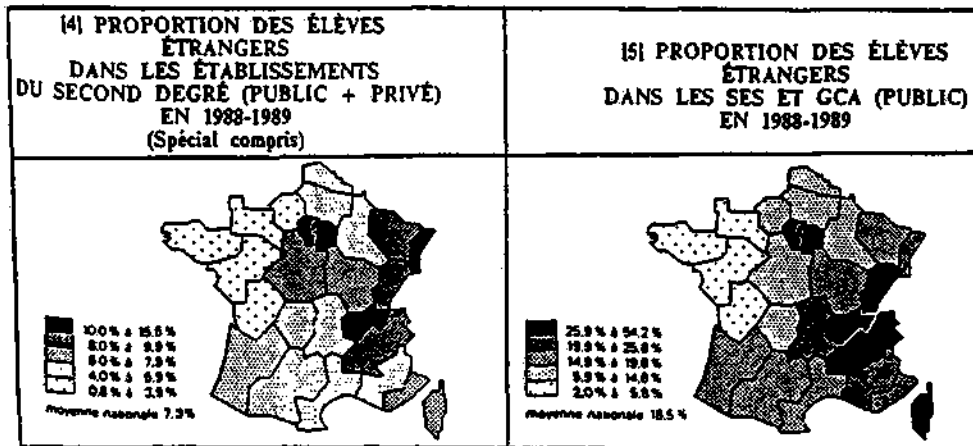
	Allemand	Anglais	Arabe	Chinois	Espagnol	Hébreu Moderne	Italien	Japonais	Néerlandais	Polonais	Portugais	Russe	Autres	Langues par corresp	Langues régionales	Effectif total 2nd degré(1)	
AIX-MARSEILLE	31378	219258	1149	389	87378	238	28947	23	1	0	317	1054	202	10	1401	225024	
AMIENS	53095	173290	77	0	40251	0	3366	0	0	1	261	485	2	200	2	185183	
ANTILLES-GUYANE	2860	98968	2	0	35774	0	868	0	0	0	1463	0	68	20	375	98158	
BESANCON	43878	97428	190	0	17436	0	2728	1	0	0	127	804	0	90	0	110128	
BORDEAUX	33822	223314	415	253	99211	19	3677	80	10	1	780	1342	122	244	2788	240500	
CAEN	33216	133366	86	0	30026	0	3376	32	0	3	81	277	36	66	78	137989	
CLERMONT-FERRAND	22793	114877	0	0	31572	0	2867	0	0	0	301	503	21	120	491	118425	
CORSE	1146	18319	1	0	4871	0	6854	0	0	0	0	0	0	30	57	4008	
CRETEIL	77561	317930	910	250	52939	359	5856	1	0	0	2182	2844	128	343	13	338524	
DJIBOUTI	46988	138342	394	2	30912	0	3213	0	0	0	803	1822	34	313	7	148236	
GRENOBLE	61446	239272	1022	29	87601	139	27714	5	2	1	480	283	468	161	206	261198	
LILLE	140824	415972	788	46	71889	25	4171	2	857	1	573	1073	12	46	0	440594	
LIMOGES	11378	59477	32	0	17944	0	1361	0	0	0	429	234	9	77	137	81738	
LYON	61188	243312	1232	391	63964	242	13718	208	15	3	387	1837	214	68	2	282714	
MONTPELLIER	22133	180176	708	59	76128	8	4360	1	4	0	147	925	162	88	2367	176019	
NANCY-METZ	119882	183643	680	0	30703	75	10299	1	1	1	426	962	18	246	0	228831	
NANTES	73708	209634	83	0	96805	0	3484	0	0	0	184	920	0	286	29	318204	
NICE	21402	131088	463	8	37141	121	17743	108	7	0	12	873	7	181	496	188976	
ORLÈANS-TOURS	53814	206888	731	6	62394	0	2822	54	0	2	931	973	36	226	279	218338	
PARIS	43089	164776	926	389	52283	1326	7063	214	29	38	724	3614	474	318	14	174826	
POITIERS	28873	138033	0	100	46016	0	2284	0	6	0	488	717	4	88	71	148817	
REIMS	61186	120613	0	89	21827	0	4028	30	0	0	288	646	24	230	0	136226	
RENNES	63916	278148	577	250	84270	0	3662	149	1	0	238	343	32	91	2668	288081	
REUNION	9500	71284	103	92	18643	0	6	1	0	0	1	3	77	20	16	74726	
ROUEN	39831	188807	283	77	48280	1	1818	64	0	0	301	632	487	48	38	176146	
STRASBOURG	105610	103561	589	0	8343	188	1478	101	0	0	465	372	346	308	2884	138787	
TOULOUSE	25488	191130	251	1	88733	133	3793	18	4	0	580	182	46	222	3436	207388	
VERSAILLES	116888	436286	1626	306	136306	1080	6530	328	34	38	1648	4821	1006	871	145	484342	
FRANCE sans T.O.M.	1387411	6160702	13226	2732	1444906	4646	177337	1403	670	297	14388	29288	4121	6232	22129	6618884	
Donc:																	
FRANCE METROPOLITAINE	1375081	4880440	13121	2880	1388480	4646	176884	1402	670	292	12934	29086	3876	6182	21739	6348080	
PUBLIC	118244	3801284	12663	2281	1080296	820	161285	746	633	286	12642	28918	3843	4472	17028	4214806	
PRIVE	258817	1079256	688	369	328184	3826	25688	657	37	7	372	3467	333	720	4713	1133476	

(1) non compris CPPN, CPA, SES, classes-ateliers, préparatoires diverses, CPGE, STS, formations complémentaires, CIPPA et MOREA.

INSEE, Note d'information n°92-10.

Si l'on tient compte de la proportion des élèves étrangers dans les établissements du Second degré (se référer aux 2 cartes suivantes de l'INSEE-1988-89), l'apprentissage de l'anglais prédomine en 6° : c'est la langue la plus enseignée (huit élèves sur dix).

Tableau (91) :



Les Académies, de Lyon et Lille, parmi bien d'autres, permettent le choix des langues, dont l'arabe.

Cependant, il est noté que, d'après la Note d'Information n°89-55 de décembre 1989, l'effectif des élèves de nationalité étrangère (dont les Maghrébins) est passé de 254.000 (5,1%) en 1975-76 à 399.795 (7,3%) en 1988-89.

La représentation de chacune des nationalités diffère de celles observées dans le cycle élémentaire, où les garçons sont plus nombreux que les filles (50,8%).

Au niveau du Secondaire, les représentations sont inversées: 49,6% de garçons et 50,4% de filles.

Tableau(92) -Répartition des élèves d'origine maghrébine  
-----  
en 1988 - 1989 :  
-----

Nationalités	Public 2° degré	S.E.S Public+Privé	Privé 2° degré	Autres	Total
Algériens	85.658	6.377	4.954	413	97.381
Marocains	65.014	4.456	2.852	289	72.624
Tunisiens	19.847	1.459	1.087	73	22.474
Ensemble	170.519	12.252	8.893	775	192.479

Source : INSEE, Note d'Information ,n°89-55, décembre 1989.  
-----

Les effectifs des élèves, du Second degré, étudiant l'arabe en 1°, 2°, 3° ( enseignement facultatif) en France en 1987-88 et 1989-90, se présentent ainsi :

Tableau (93) :  
-----

F r a n c e	1 9 8 7 - 8 8		1 9 8 9 - 9 0	
	Public	Privé	Public	Privé
	9.216	584	11.054	612
	Public + Privé		Public + Privé	
G r e n o b l e	5 3 3		9 7 4	
L y o n	1 2 7 4		1 2 3 5	

Source : INSEE, Note d'Information, n°90-36(1/90), M.E.N.  
-----

Par ailleurs, en 1989-90, 66% des élèves, tant dans le public que dans le privé, étudient une seconde langue (enseignement facultatif compris).

Ces informations émanent de la "Note d'information", n°90-36 d'octobre 1990 qui a consacré une étude sur "L'enseignement des langues vivantes dans les établissements publics et privés du second degré.

En tant que langue étrangère, il faut rappeler que l'arabe est enseigné dans 180 établissements répartis au niveau d'une vingtaine d'académies, de la sixième à la terminale.

En région Rhône / Alpes, il est enseigné dans 34 lycées et collèges (se référer aux tableaux statistiques des pages 245 à 282).

L'effectif des élèves du second degré apprenant la langue arabe dans les académies de Lyon et de Grenoble se présente ainsi :

Tableau (94) :

1 9 8 7 - 1 9 8 8		
R E G I O N S	Arabe littéraire	Effectif global
L Y O N	1 2 7 4	2 6 6.9 4 9
G R E N O B L E	5 3 3	2 5 1.4 9 8
T O T A L	1 0 8 7	5 1 8.4 4 7

Source : Académie-Lyon.

L'Académie de Lyon englobe les départements de l'Ain, la Loire et du Rhône.

Pour mieux situer cet enseignement de l'arabe littéral, en tant que langue vivante 1, 2 et 3 dans le second degré, nous présenterons, par département, les tableaux statistiques suivants (en plus de ceux joints en annexe, de la page 245 à la page 282) qui nous révèlent le nombre des élèves étrangers fréquentant ces cours :

Tableau (95) - Elèves apprenant l'arabe, en tant que L.V.1 :

Départements Arabe (Langue vivante -I-)					
	1° cycle		Second cycle	Second cycle	total
	L.V.1	dont renf.	court	long	
A I N	12	2	/	4	16
L O I R E	125	3	1	80	206
R H Ô N E	133	/	8	116	257
ACADEMIE	270	5	9	200	479

Source : Académie de Lyon(1990-91).

Tableau (96) - Elèves apprenant l'arabe, en tant que L.V.2 :

Départements Arabe (Langue vivante -II-)					
	1° cycle		2° cycle long	second cycle	Total
	L.V. I	dont début.	L.V. II dont début.	court	
A I N	2	10	/	/	12
L O I R E	24	63	/	/	87
R H Ô N E	188	95	/	/	283
ACADEMIE	214	168	/	/	382

Source : Académie de Lyon(1990-91)

Tableau (97) - Elèves apprenant l'arabe, en tant que L.V.3 :

Départements	Langue vivante -III-		
	Second cycle	long	Total
A I N	1		29
L O I R E	31		324
R H Ô N E	137		637
ACADEMIE	169		1030

Source : Académie de Lyon (Année scol.1990-91).

Selon le "Service des Etudes Statistiques et de Prévision", Académie de Lyon en 1991-92, sur les 11.312 élèves d'origine maghrébine inscrits, seuls 187 suivent les cours d'arabe (L.V.1), 307 (L.V.2) et 1 (L.V.1 renforcée).

Le effectifs des élèves d'origine maghrébine du département de la Loire fréquentant des cours d'arabe se présentent ainsi :

66 (L.V.I) et 27 (L.V.II), sur les 2.410 élèves d'origine maghrébine inscrits au niveau des établissements concernés du second degré (1991-92).

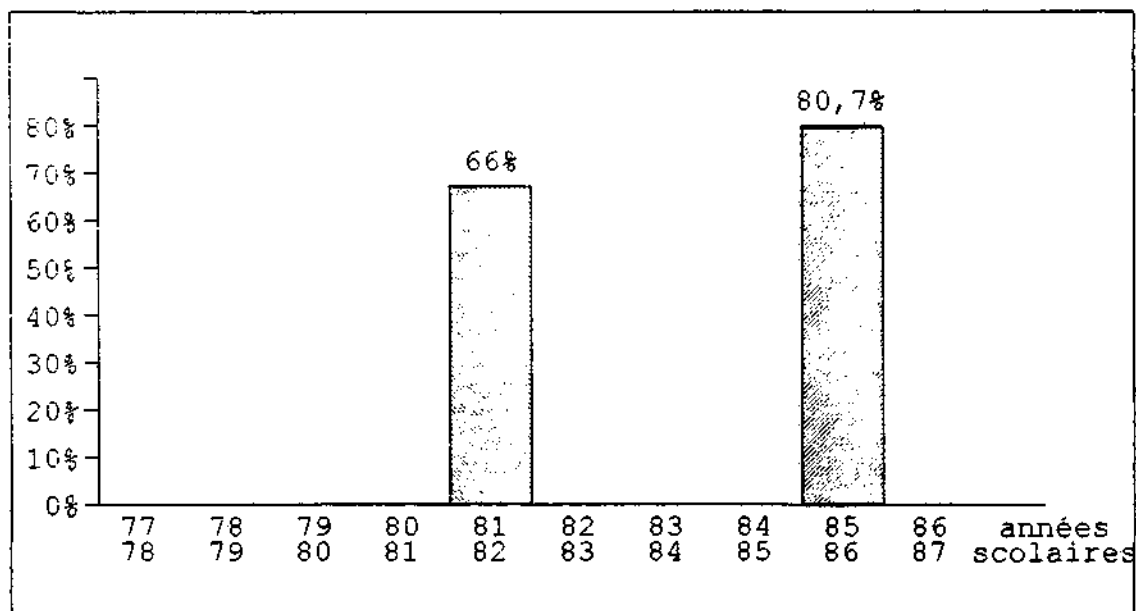
La même année, dans le département du Rhône, les effectifs sont plus importants. En effet, sur les 7.119 élèves d'origine maghrébine inscrits, 118 suivent ces cours d'arabe en "langue vivante-1-", 1 (L.V.1 renforcée) et 279 (L.V.2).

Cependant, il est à signaler que les effectifs par établissement seront présentés en détail en annexe (page 245 à 282): C.E.S de Lyon en 1990-91, C.E.S de l'Ain, la Loire et du Rhône en 1991-92...

A Vénissieux, en 1977-78, au niveau du C.E.S. "Paul Eluard" (où une partie de notre enquête a été réalisée), les élèves d'origine maghrébine représentaient 59% de l'effectif du collège.

Ce pourcentage n'a cessé d'augmenter pour atteindre 66% en 1981-82 et 80% en 1986-87 : c'est ce que nous révèle le tableau suivant :

Tableau (98) :



Source : C.E.S. Paul Eluard, Vénissieux.

Malgré le nombre important des élèves d'origine maghrébine qui fréquentent les établissements du secondaire à Vénissieux, en 1991-92, l'enseignement de l'arabe n'existe pratiquement pas. C'est ce qui apparaîtra d'ailleurs dans les tableaux suivants, où les effectifs nous sont communiqués par le Rectorat de Lyon :

Tableau (99):

C O L L E G E S	Elèves maghrébins	Inscrits(cours d'arabe)
Paul Eluard	1 3 6	3 0 (L.V.2)
Elsa Triolet	1 8 0	/
Jules Michelet	1 6 4	/
Louis Aragon	9 4	/

Source : Collèges cités ci-dessus.

Pourtant, si on prend l'exemple du Collège "Alain", à Saint-Fons (à proximité de Vénissieux), on constate que sur les 214 élèves d'origine maghrébine, 13 fréquentent les cours d'arabe(L.V.1) et 17(L.V.2).

Au Collège "Gérard Philipe" à Saint-Priest, seuls 42 suivent des cours d'arabe (L.V.1) et 1 (L.V.1 renforcée) sur les 210 élèves maghrébins inscrits.

Pourtant, "on ne devrait plus apprendre l'arabe en sixième et se trouver dans l'impasse au lycée. Il faudrait mettre l'accent sur les filières professionnelles de l'arabe ... par exemple : Secrétariat, tourisme, gestion, commerce."(B.HALFF, 1987). (1)

Si l'arabe est considéré dans le primaire au même titre que le portugais en tant que principe de l'égalité des droits linguistiques (qu'on développera plus tard) comme "langue et culture d'origine", au niveau du secondaire il est intégré parmi les autres langues vivantes.

L'arabe dialectal (maghrébin compris), qui a fait l'objet d'une option à l'examen oral du baccalauréat, constitue un acquis positif qui peut s'ouvrir aux autres langues (locales ou régionales) des minorités existantes.

(1)B.HALFF(1987).

## 5. L'enseignement de la langue arabe à l'université en France:

Même si trois langues (anglais, allemand, espagnol) recouvrent les 90% des inscriptions, les universités françaises offrent, dans leur ensemble, un large éventail de langues étrangères.

En effet, 46 langues (dont l'arabe) sont mises à la disposition des étudiants.

Le choix est omniprésent dans les universités où sont implantées les formations linguistiques.

Mais, les moyens accordés à certaines langues (qualifiées de rares) sont nettement réduits et même insuffisants. Ce qui n'est cependant pas de l'arabe qui est relativement répandu.

Tableau (100) :

Langues enseignées	Nombre d'universités enseignant la langue	dont en formations linguistiques
Anglais	7 4	4 5
Allemand	7 2	4 2
Espagnol	7 2	4 1
Italien	5 3	2 8
Russe	5 2	2 3
Portugais	3 5	1 4
<b>A r a b e</b>	<b>3 3</b>	<b>1 5</b>
Japonais	2 5	4
Chinois	2 3	9
Persan	4	1
Turc	4	1

Source : INSEE, Note d'Information, n° 90-40.

Si les quatre premières langues du tableau ci-dessus représentent plus des 95% des inscriptions, les étudiants en arabe (comme en Portugais et en Russe) se distinguent plutôt par une participation massive en troisième cycle (se référer au tableau 102, de la page 116).

Quant aux étudiants (INALCO et grandes écoles non compris), de Langues Etrangères Appliquées (voir tableau ci-dessous), ils se spécialisent souvent dans deux langues, en même temps : l'anglais domine, mais peut être associé à d'autres langues (par exemple, l'arabe pour les élèves maghrébins).

En arabe, comme en portugais, en russe ou en italien, les étudiants se répartissent généralement entre les cours d'initiation et de perfectionnement.

Tableau(101) -Enseignement des langues à des spécialistes :

Langues ensei- gnées	1° Cycle		2° Cycle		3° Cycle	Ensemble N=bre d' inscrip.	%
	Nombre d' inscrip.	dont LEA	Nombre d' inscrip.	dont LEA	Nombre d' inscrip.		
Anglais	51.850	21.034	25.303	8.744	1472	78.625	53,5%
Espagnol	20.871	10.472	9.610	3.817	664	31.145	21,2%
Allemand	14.045	8.533	7.230	3.613	408	22.483	15,3%
Italien	5.129	2.343	2.320	837	194	7.643	5,2%
Arabe	874	258	761	151	101	1.736	1,2%
Portugais	934	376	679	160	46	1.659	1,1%
Persan	/	/	37	/	/	37	/
Turc	7	/	/	/	/	7	/

Source : INSEE, Note d'Information, n° 90-40.

Selon la discipline principale (dont la langue arabe), le nombre d'inscriptions en 1989-90, (INALCO et grandes écoles non compris), est présenté dans le tableau suivant :



Tableau(102) :

Langues enseignées	Nombre d'inscription en langue, selon la discipline principale.						
	Formations	Lettre (1)	Science humaine	Droit Sc.éco.	Science	IUT, MST Ingénieur	Ensemble
Anglais	10240	11675	27.712	98.157	56.972	71.395	276.151
Allemand	6249	2650	3.755	11.715	2.823	9.740	36.932
Espagnol	8235	2903	3.800	10.768	1.103	5.136	31.945
Italien	5406	1761	2.388	1.627	20	529	11.731
Russe	2947	320	540	726	352	327	5.220
Portugais	3693	330	676	219	0	74	5.000
<b>A r a b e</b>	1520	500	362	336	35	58	2.820
Persan	73	16	22	1	/	/	112
Turc	77	9	3	/	/	/	89

Source : INSEE, Note d'Information, n° 90-40.

(1) En "Lettres", les formations linguistiques ne sont pas comprises.

Quant à la répartition (en pourcentage) des inscriptions par langue dans chaque discipline, elle nous indique que l'arabe est au dernier rang avec 0,7% :

Tableau(103) :

Langues enseignées	Discipline principale						
	Formations lingu.	Lettre	Science humaine	Droit Sc.éco.	Science	IUT, MST Ingénieur	Ensemble
Anglais	23,1%	54,8%	68,2%	79,1%	92,8%	81,7%	72,8%
Allemand	14,1%	12,4%	9,2%	9,4%	4,6%	11,1%	9,7%
Espagnol	18,6%	13,6%	9,3%	8,7%	1,8%	5,9%	8,4%
Russe	6,6%	1,5%	1,3%	0,6%	0,6%	0,4%	1,4%
Portugais	8,3%	1,6%	1,7%	0,2%	/	0,1%	1,3%
<b>A r a b e</b>	3,4%	2,4%	0,9%	0,3%	0,1%	0,1%	0,7%

Source : INSEE, Note d'Information, n° 90-40.

Par ailleurs, nous avons jugé utile de présenter au lecteur (dans le tableau suivant) la répartition des étudiants étrangers (dont maghrébins) inscrits, en 1988-89, au niveau des universités françaises (INALCO et grandes écoles non compris), par nationalité et discipline :

Tableau(104) :

P a y s	Droit	Science économ.	Lettre langue	Science	Médecin Pharmac.	Pluri disci	IUT	Total
Angleterre	230	227	1321	131	41	71	66	2087
Espagne	204	152	1246	373	649	89	57	2770
Portugal	330	277	1313	376	182	168	189	2835
R.F.A.	353	267	2449	384	295	132	51	3931
Grèce	304	185	1495	324	158	59	8	2613
Maroc	1682	2176	5895	8187	4522	576	977	23975
Tunisie	897	858	1749	2041	1152	215	87	6999
Algérie	1105	959	2679	3312	2381	341	172	10949
Iran	272	218	1287	1135	837	168	36	3953
Liban	307	287	918	1112	1945	67	70	4706
Syrie	88	72	465	513	1880	27	42	3087

Source : INSEE, Note d'Information, n° 90-06.

Par rapport à l'ensemble des étudiants (français et étrangers) inscrits au niveau des universités françaises, les maghrébins dominent en : Droit (26,8%), sciences économiques (31,2%), lettres et langues (24,4%), science (46,9%), médecine, pharmacie (38,8%), pluridisciplinaire (30%), IUT (45,2%).

Ils représentent au total 33,5% des étudiants étrangers inscrits.

Le pourcentage d'Algériens à l'Université est nettement inférieur (26,11%) à celui des Marocains (57,18%), malgré leur prédominance.

Les Tunisiens arrivent en dernier lieu avec 16,69%.

Par ailleurs, il est à rappeler qu'un enseignement de la langue arabe à divers niveaux (initiation, formation continue...) est dispensé au niveau de quelques universités (se référer à l'annexe en pages 287 et 288).

L'I.N.A.L.C.O. (Institut National des Langues et Civilisations Orientales), dont on a peu d'informations, s'adresse particulièrement à des spécialistes.

Mais, il inscrit également des non-spécialistes.

Parmi les 35 langues, enseignées à l'I.N.A.L.C.O., 14 lui sont spécifiques, mais demeurent cependant marginales.

Les plus enseignées sont le japonais, le chinois, le russe suivis de l'arabe, comme nous l'indique le tableau suivant :

Tableau (105) :

Langues enseignées.	Formations linguistiques.		Non spécialistes	Ensemble Incriptions	%
	1° Cycle	2° Cycle			
Japonais	1218	338	4	1560	21
Chinois	1026	407	3	1436	19,4
Russe	1047	199	71	1317	17,8
A r a b e	792	98	33	923	12,4

Source : INSEE, Note d'Information, n°90-4.

Au terme de cette première partie où, à partir de notre expérience d'enseignant, nous avons d'une part observé et défini les différents concepts fondamentaux d'intégration auxquels se trouvent confrontés la communauté maghrébine dans son ensemble et de sa jeunesse en particuliers, d'autre part présenté l'historique (évaluation et répartition) de la population donnée, mis en relief le rôle important de certaines associations d'origine maghrébine et donné un aperçu global sur l'enseignement de l'arabe (en France, en région Rhône/Alpes et à Vénissieux) à tous les niveaux (élémentaire, secondaire et universitaire), notre attention a porté essentiellement sur l'authenticité des documents, l'exactitude des informations recueillies dans les services publics (INSEE, municipalité, académie, établissements scolaires...) mettant ainsi en évidence la crise de cet apprentissage de la langue arabe, surtout au niveau des E.L.C.O., à partir de 1986.

Ceci va nous permettre, dans une certaine mesure, d'appuyer et de valider les résultats statistiques de l'échantillon représentatif des deux questionnaires (A et B) de l'enquête en question que nous traiterons dans la partie qui suit.